

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

LES ENJEUX DE LA NUMÉRISATION ET DU NUMÉRIQUE.

L'ANALYSE DE L'IMPACT SUR LES COLLECTIONS

ET LES PROFESSIONS : L'ÉTUDE DE CAS

DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE ET PRATIQUES DES ARTS

(CONCENTRATION MUSÉOLOGIE)

PAR

JUDITH FALARDEAU

JUILLET 2021

REMERCIEMENTS

Je désire remercier sincèrement ma directrice, Mme Nada Guzin Lukic, pour sa confiance et son soutien lors de ce long périple. Son expertise en muséologie et son approche douce et très précise ont contribué à surmonter mes doutes dans l'aboutissement de ce projet. Je désire remercier mes professeurs, en particulier, Mme Mélanie Boucher, pour sa rigueur et son professionnalisme. Elle m'a marqué profondément et m'a donné le goût de me surpasser.

Je tiens personnellement à remercier mes enfants, Miucci et Macca, pour leur patience lors de ces soirs et weekends où je devais étudier. Je les remercie pour leurs petits mots d'amour, leurs encouragements et leur confiance en moi. Je tiens à souligner spécialement les encouragements de mes chers amis.es : Denise et Richard Lafrance, Snejana Kulic, Clara Chaleyssin, Lucie Grenier et également George Valettas pour la validation des calculs mathématiques. Je tiens à remercier particulièrement Julie Théroux pour son expertise technique, car sans elle, les choses auraient été plus complexes. Mes derniers remerciements vont aux étudiants et étudiantes de l'UQO que j'ai eu la chance de côtoyer à travers les échanges académiques. Merci à vous tous et toutes.

DÉDICACE

À mon âme sœur. À cet amour éternel.
Je dédie ce mémoire à mon frère
qui est décédé subitement
au début de mes études.
J'ai poursuivi pour son amour
et son admiration. Je lui en serai
reconnaissante toute ma vie.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	x
LISTE DES SYMBOLES ET DES UNITÉS	xiv
RÉSUMÉ	xv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX.....	4
1.1 Numérisation des collections	8
1.2 Patrimoine et société	14
1.3 Transformation et accessibilité	19
1.4 Documentation analogique et numérique.....	22
1.5 Professions en émergence et à risque.....	30
1.6 Politique et licences.....	32
1.7 Conclusion	33
CHAPITRE II ÉTUDE DE CAS – BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA	35
2.1 Contexte de l'étude de cas.....	39
2.2 À l'aube du numérique – rétrospective chronologique	40
2.3 Compte-rendu des évaluations sommatives.....	46
2.4 Analyses des changements organisationnels et professionnels.....	58
2.4.1 Plans de préservation.....	59
2.4.2 Organigrammes des ETP.....	60
2.4.3 Descriptions de tâches et annonces d'emplois au gouvernement du Canada (restauration/conservation – papier).....	66
2.4.4 Budgets.....	71

2.5 Conclusion et recommandations	72
CHAPITRE III INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	75
3.1 Changements de paradigmes, de l’analogique au numérique	76
3.1.1 Objet désaffecté.....	78
3.1.2 Société figée	82
3.1.3 Professions repositionnées	83
3.2 Risques multipliés	87
3.2.1 Duplication et circulation.....	88
3.2.2 Économie et écologie	91
3.3 Interprétation des analyses	92
3.4 Conclusion	99
CONCLUSION.....	101
ANNEXES.....	111
ANNEXE 1 STRATÉGIE POUR UN PROGRAMME DE PRÉSERVATION NUMÉRIQUE.....	112
ANNEXE 2 NOMBRE DE BOITES EN CIRCULATION	113
ANNEXE 3 BARRIÈRE À L’ACCÈS	114
ANNEXE 4 LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PROGRAMME ANALOGIQUE	115
ANNEXE 5 FAMILIARITÉ AVEC LES PRIORITÉS ET LES PLANS DE TRAVAIL DE LA COMPOSANTE ANALOGIQUE.....	116
ANNEXE 6 SOINS DE LA COLLECTION-REQUÊTES TRAITÉES	117
ANNEXE 7 INDICATEUR ET FRÉQUENCES DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET SECTEURS DE RESPONSABILITÉS	118
ANNEXE 8 RECHERCHE PAR TITRE SUR LE SITE DE COLLECTIONS CANADA	120
ANNEXE 9 RECHERCHE PAR AUTEUR SUR LE SITE AURORA.....	121
ANNEXE 10 RECHERCHE PAR TITRE SUR LE SITE AURORA	122
ANNEXE 11 RECHERCHE SUR LE SITE DE COLLECTIONS CANADA.....	123
ANNEXE 12 RECHERCHE SUR LE SITE DE COLLECTIONS CANADA AVEC LA RÉFÉRENCE MG 18-K5	124
ANNEXE 13 PLAN DE PRÉSERVATION 2004-2005	125

ANNEXE 14	PLAN DE PRÉSERVATION 2010-2011	127
ANNEXE 15	PLAN DE PRÉSERVATION 2014-2015	128
ANNEXE 16	NA PRESERVATION COPYING PLAN 2001-2002	129
ANNEXE 17	RESSOURCES HUMAINES DE LA COMPOSANTE DE PRÉSERVATION ANALOGIQUE	130
ANNEXE 18	ORGANIGRAMME 2002 DE LA DIRECTION DE LA PRÉSERVATION.....	131
ANNEXE 19	ORGANIGRAMME 2008 DE LA DIVISION CONSERVATION-RESTAURATION.....	132
ANNEXE 20	ORGANIGRAMME 2015 DE LA DIRECTION DES OPÉRATIONS NUMÉRIQUES ET DE LA PRÉSERVATION	133
ANNEXE 21	ORGANIGRAMME 2019 DE LA DIRECTION DES OPÉRATIONS NUMÉRIQUES ET DE LA PRÉSERVATION	134
ANNEXE 22	HISTORIQUE D’EMPLOIS	135
ANNEXE 23	HISTORIQUE D’EMPLOIS	142
ANNEXE 24	DESCRIPTION DE TRAVAIL DU GESTIONNAIRE DE LA CONSERVATION (GT-07) 2006	158
ANNEXE 25	ANNONCE D’EMPLOI POUR LE GESTIONNAIRE DE LA CONSERVATION (GT-07) 2018	160
ANNEXE 26	ANNONCE D’EMPLOI POUR LE RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2008	162
ANNEXE 27	ANNONCE D’EMPLOI POUR LE RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2020	164
ANNEXE 28	DESCRIPTION DE TRAVAIL DU RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2007	166
ANNEXE 29	DESCRIPTION DE TRAVAIL DU RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2019	167
ANNEXE 30	DESCRIPTION DE TRAVAIL DU RESTAURATEUR (GT-03) 2010	169
ANNEXE 31	DESCRIPTION DE TRAVAIL DU TECHNICIEN EN RESTAURATION (GT-02) 2014	171
ANNEXE 32	DESCRIPTION DE TRAVAIL DU TECHNICIEN EN RESTAURATION (GT-02) 2019	173
ANNEXE 33	ANNONCE D’EMPLOI POUR LE DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (LEX-1) 2020	175
ANNEXE 34	TABLEAU DE BORD 2015-2016.....	177

ANNEXE 35	TABLEAU DE BORD 2016-2017.....	178
ANNEXE 36	TABLEAU DE BORD 2017-2018.....	179
ANNEXE 37	TABLEAU DE BORD 2018-2019.....	180
ANNEXE 38	TABLEAU DE BORD 2019-2020.....	181
ANNEXE 39	CAHIER D'INFORMATION 2017-2018.....	183
ANNEXE 40	CAHIER D'INFORMATION 2018-2019.....	184
ANNEXE 41	CAHIER D'INFORMATION 2019-2020.....	185
	BIBLIOGRAPHIE.....	186

LISTE DES FIGURES

Figure

1.1	Projet Michael (http://www.michael-culture.org/fr/).....	10
1.2	Collections Canada – notice descriptive correspondant à Jean-Paul Riopelle (www.collectionscanada.gc.ca).....	23
1.3	Google livre – résultat correspondant à « giorgione also did a portrait from life » (www.books.google.fr)	25
1.4	Base de données du C2RMF.....	26
1.5	Historique et détails des restaurations.....	27
1.6	Collections Canada – détails du fonds Louis Franquet.....	28
1.7	Canadiana Héritage – fonds Louis Franquet numérisé	29
3.1	Comparaison d’une image sur la toile et de l’original (fonds Louis Franquet).....	90

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Pourcentage du temps de travail	55
2.2 Comparaison du nombre d'employés à temps plein	61
2.3 Tableau des changements de critères par titre, par groupe et par année	70
2.4. Comparaison des ressources financières	72
3.1. Pourcentages des employés ne faisant pas des traitements de préservation à des fins de conservation.....	93
3.2 Conversion des pourcentages en heures et interprétation des nombres du tableau 3.1 pour les traitements de préservation (non liés à l'accès)	94
3.3 Heures de traitements par jour	95
3.4 Comparaison annuelle entre les traitements de préservation et les traitements pour l'accès en pourcentages et en heures	97

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACCR	Association canadienne des restaurateurs professionnels
AIPRP	Demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels
AMICAN	Catalogue national canadien de Bibliothèque et Archives Canada
AMICUS	catalogue national canadien de Bibliothèque et Archives Canada
API	Application Programming Interface
AURORA	Catalogue national canadien de Bibliothèque et Archives Canada
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAM	Bibliothèque, Archive, Musée
BANQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BBP	Bits par pixels
BNF	Bibliothèque nationale de France
BULL	Frédéric Rosing Bull – Société française spécialisée dans l'information professionnelle
C2RMF	Centre de recherche et de restauration des musées de France
CAC	Conseil des académies canadiennes
CC0	Creative Commons 0

CD-ROM	Compact Disk – Read Only Memory
CECA	Comité d'éducation et action culturelle
CIDOC CRM	International Committee for Documentation – Conceptual Model
CNP	Classification nationale des professions
DGIDPI	Directeur général de l'innovation et dirigeant principal de l'information
DNF	Dépôt numérique fiable
DPI	Dots per inch
DT	Description de tâches
EROS	European Research Open System
ETP	Équivalents temps plein
GDN	gestion des droits numériques
HADOC	Harmonisation des données culturelles
HTML	Hypertext Markup Language
ICC	Institut canadien de conservation
ISO	Organisation internationale de normalisation
JPEG	Joint Photographic Experts Group
KODAK	Eastman Kodak Company
LAI	Loi sur l'accès à l'information
LPRPDE	Loi sur la protection des renseignements personnels

MICHAEL	Multilingual Inventory of Cultural Heritage in Europe
MIKAN	Catalogue national canadien de Bibliothèque et Archives Canada
MINERVA	Ministerial Network for Valorizing Digital Activities
MPT	Mesures de protection techniques
NARCISSE	Network of Art Research Computer Image System in Europe
OAIS	Open Archival Information System
OCLC	Online Computer Library Centre
PARCOURS	Patrimoine culturel et Restauration-Conservation : Ontologie pour l'usage d'un Référenciel commun aux différentes Sources de données
PDF	Portable Document Format
PPI	Pixel per Inch
PN	Préservation numérique
QA	Qualifications constituant un atout
QE	Qualifications essentielles
RCIP	Réseau canadien de l'information sur le patrimoine
RDF	Resource Description Framework
RPP	Rapport sur les plans et priorités
RQNP	Réseau québécois pour la numérisation patrimoniale
RVB	Rouge, vert, bleu

SCIN	Stratégie canadienne sur l'information numérique
SHS	Sciences humaines et sociales
SNPD	Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire
SRC	Société royale du Canada
TI	Technologie de l'information
TIFF	Tagged Image File Format
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
URL	Uniform Resource Locator
VOILÀ	Catalogue national canadien de Bibliothèque et Archives Canada

LISTE DES SYMBOLES ET DES UNITÉS

BITS	Unités de données
Mbits	Mégabit (un million de bits)
OCTET	Base de huit bits
%	Pour cent
/	Division
=	Égal
x	Multiplication
-	Soustraction
Km	Kilomètre
:	Ratio

RÉSUMÉ

Depuis les vingt dernières années, les technologies numériques et la numérisation des collections ont engendré des changements importants dans les Bibliothèques, les archives et les musées (BAM). La numérisation a pris d'assaut le corpus analogique comme méthode de préservation des collections. Les collections récemment acquises et les fonds documentaires sont les projets prioritaires et reçoivent des financements particuliers. La technologie numérique est au cœur de toutes les activités : des politiques, des méthodes de travail, de la communication, etc. Conséquemment, les collections sont rarement restaurées, elles sont numérisées ou préservées pour l'accès, ainsi les professions changent et s'adaptent. Les connaissances et les savoir-faire disparaissent. Cette recherche documentaire porte sur l'analyse critique des enjeux du numérique et de la numérisation et de leurs impacts sur les collections et les professions. Les enjeux sont développés et analysés à travers le cas de Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Les questions de recherche sont : la numérisation peut-elle être considérée comme une méthode de préservation ? Les collections et les professions spécialisées sont-elles à risques ? Quels sont les dommages collatéraux ? Les résultats de cette recherche ont démontré que la pérennité des collections analogiques du patrimoine canadien est à risque. D'une part, le numérique demeure incertain et instable et d'autre part la préservation réelle n'a pas lieu de façon intégrée. De plus, les changements professionnels sont importants, les professions spécialisées s'éclipsent afin de privilégier la généralité des connaissances. Dorénavant, la multidisciplinarité des équipes et l'approche horizontale sont les moyens d'intérêt annoncés pour la communication et les opérations dans les BAM, toutefois, cette approche demeure en émergence.

Mots clés : numérisation, numérique, collections, patrimoine, profession, société.

INTRODUCTION

La numérisation des collections, sujet phare des bibliothèques et des musées, est incontournable. L'accès numérique à notre patrimoine apporte des avantages considérables et le public semble y avoir pris goût. Numériser les collections est depuis quelques décennies une course contre la montre. Ainsi, les collections et les professions sont mises à profit sans mettre en cause les risques et les conséquences rattachés au processus de numérisation. Les mandats étant néanmoins d'apparence respectée, les dessous peuvent s'avérer coûteux pour notre mémoire collective et pour ceux qui œuvrent à sauvegarder ce patrimoine. Ce sujet est devenu très complexe en raison de son développement exponentiel et multidisciplinaire.

Cette recherche vise à mettre en lumière les enjeux et les impacts sur les collections et les professions depuis l'intégration de la numérisation et du numérique à BAC et à contribuer à la bonification des pratiques. Les questions principales de cette recherche sont : la numérisation peut-elle être considérée comme une méthode de préservation ? Les collections et les professions spécialisées sont-elles à risques ? Quels sont les dommages collatéraux ? Les demandes accrues du public pour les ressources culturelles et patrimoniales disponibles en ligne sont en constante évolution. Les collections sont sélectionnées, préparées et numérisées à une vitesse vertigineuse. Les documents sont disposés pour devenir une valeur numérique. L'indexation, l'encodage, la sauvegarde, le transfert, la migration, la normalisation, l'obsolescence et les politiques complexifient les processus d'autant plus qu'ils sont indispensables à la mise en réseau et à la préservation de notre patrimoine. De plus, les collections ne sont plus restaurées comme prescrit par les codes d'éthique professionnelle. Elles sont souvent

traitées rapidement et même, à l'occasion, par des personnes non spécialisées afin d'accélérer le processus de numérisation. Les spécialistes tels les restaurateurs, les archivistes, les conservateurs sont devenus des généralistes. Désormais, leurs tâches sont orientées vers la numérisation. Depuis le début du XXI^e siècle, les budgets sont orientés vers la numérisation. Depuis le début du XXI^e siècle, les budgets explosent d'un côté et diminuent de l'autre. Les fonds gouvernementaux sont principalement alloués à la gestion du numérique et à la numérisation de certaines collections. Dès lors, les fonds originellement attribués à la gestion des fonds analogiques sont insuffisants et ainsi mettent les collections à risques. La prolifération des données s'accroît, une mise en garde est à prévoir, car les enjeux du numérique ne viennent pas sans un choc systémique sur l'ensemble analogique. Nous devons nous y attarder avant la perte indéniable de notre patrimoine matériel et immatériel et de notre savoir-faire. Le numérique est dorénavant le premier choix de diffusion de notre patrimoine culturel. Les risques sont imminents notamment par l'ambiguïté idéologique de la préservation en lien avec la numérisation. Il est impératif de regarder en amont afin de prendre les bonnes décisions opérationnelles.

La méthodologie utilisée dans ce mémoire est celle de la revue de littérature et de notre expérience comme restauratrice principale à Bibliothèque et Archives Canada afin de mettre en exergue les enjeux et les impacts liés à la numérisation des collections, au numérique et aux changements professionnels. Les enjeux ciblés par la revue de littérature seront corroborés à travers l'étude de cas de BAC visant les pratiques organisationnelles depuis l'intégration de la technologie numérique et de la numérisation des collections à partir de la fin du XX^e siècle. Une analyse comparative et quantitative sera utilisée pour la collecte des données. Les risques seront réévalués et les données collectées seront approfondies et comparées en utilisant des tableaux afin de mettre au jour l'état de la situation.

Plus spécifiquement, dans la première partie, la problématique et les enjeux seront développés à partir d'une analyse critique selon six notions liées aux questions de recherche soient la numérisation des collections, le patrimoine et la société, les transformations et l'accessibilité, la documentation analogique et numérique, les professions, les politiques et les licences. La deuxième partie sera consacrée à l'étude de cas. Elle débutera par une rétrospective chronologique des différents rapports d'évaluations internes et externes. Suivront un compte-rendu des évaluations, et une analyse comparative des plans de préservation, des organigrammes des équivalents temps plein (ETP), des annonces d'emplois au Gouvernement du Canada, des descriptions de tâches, précisément des changements des qualifications essentielles (QE), des qualifications constituant un atout (QA) et des budgets opérationnels. Le troisième chapitre présentera l'interprétation des résultats des enjeux de façon à revoir l'objet, la société, et les professions sous différents paradigmes comme changement représentationnel et à revoir les risques reliés aux technologies numériques. La dernière partie du troisième chapitre sera consacrée à l'interprétation des analyses du deuxième chapitre afin d'édifier les données de l'étude de cas. La méthode comparative et quantitative sera utilisée. Pour conclure, nous tenterons de répondre aux questions de recherche en évaluant le bien-fondé du numérique et les pratiques de la numérisation à BAC afin de bonifier les pratiques pour sauvegarder le patrimoine analogique et les acquis professionnels.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

Ce chapitre présentera la problématique et les enjeux techniques, professionnels et sociaux de la numérisation et du numérique à partir d'études sur le sujet. Les notions seront étudiées à partir d'une analyse critique. Chacune soulèvera des particularités en lien avec les questions de recherche étant : la numérisation peut-elle être considérée comme une méthode de préservation ? Les collections et les professions spécialisées sont-elles à risques ? Quels sont les dommages collatéraux ? Les notions analysées sont la numérisation des collections, le patrimoine, la société, les transformations, l'accessibilité, la documentation analogique et numérique, les professions, les politiques et les licences. Les différents aspects de cette nouvelle ère numérique proposent des finalités aussi divergentes les unes des autres.

Bien que les enjeux soient directement reliés à l'accessibilité numérique des collections, il n'en demeure pas moins que les institutions du savoir et du patrimoine s'affairent à rendre leurs collections disponibles sur la toile le plus rapidement possible. Toutefois, cette procédure très complexe fait naître des questions importantes quant à la préservation de notre patrimoine matériel, immatériel et professionnel. Premièrement, les enjeux relatifs aux collections et aux professions sont-ils bien réels ?

D'une part, l'évolution de la technologie, la désuétude de l'équipement, l'obsolescence, le transfert des données numériques et l'entretien des réseaux ne sont qu'une infime

partie du casse-tête. D'autre part, les professions changent, disparaissent, s'adaptent ou se forment sans s'attarder à la perte de connaissances dans certains domaines et aux acquis qui font partie du patrimoine immatériel, tout ceci aux bénéfices du numérique. Sans oublier les collections, qui sans contredit, subissent un traitement autre que normalement prodigué par les restaurateurs. Et pour finir, le numérique entraîne également des contraintes économiques, sociologiques, écologiques et physiques. Martine Cardin résume en quelques mots certains propos avancés ci-haut :

Autrement dit, on discute de ce qui entre dans l'exploitation, de ce qui en sort, de ce qui la soutient, mais on s'intéresse moins à la dynamique de ses processus de transformation et de mise en valeur des documents. À cet égard, si des travaux se penchent sur certains vecteurs de développement, la plupart sous-estiment ou ignorent d'autres aspects importants. [...] Inversement, les discussions sur la légitimité de l'exploitation réduisent trop souvent les aspects économiques et opératoires des usages à de simples considérations techniques. (2013-2014, p. 135-136)

Les enjeux et les déterminants soulèvent plusieurs autres questions et défis complexes. A priori, notre premier questionnement découle directement de l'accessibilité, cette quête indéniable de l'accès rapide à tout ce dont nous désirons savoir, maintenant. Notre deuxième questionnement vise la gestion gouvernementale qui est à la barre des enjeux puisqu'elle est l'actrice principale de la planification stratégique des activités qui comportent un volet financier. Somme toute, elle est responsable de la mise en marché des services offerts au public conforme à leur mandat. Selon Jean-Louis Caccamo, « [...] le processus qui conduit à l'innovation technologique est principalement gouverné par des forces économiques même s'il est contraint par des phénomènes scientifiques et techniques » (1996, p. 15). Ainsi, ces forces économiques principalement octroyées par des projets politiques d'envergure nationale dominant et s'accroissent vers une visée totalement numérique, et ce, en dépit des risques. Le troisième questionnement interroge la portée professionnelle.

D'après Hélène Vassal :

Ces phénomènes contemporains des vingt dernières années ont bien entendu des conséquences très directes sur les métiers et sur les différents systèmes d'information porteurs eux-mêmes de nouveaux enjeux : émergence de nouvelles compétences et hyperspécialisation, gestion du risque par la mise en place d'outils dédiés à la maîtrise des flux et de leur gestion (traçabilité des objets), accès à l'information sur l'objet de collection par la dématérialisation des dossiers et l'utilisation croisée d'outils périphériques (historique des accrochages, manipulation, historique des prêts, constats d'état). [...] Cette évolution est amenée à élargir l'approche professionnelle que nous avons de l'œuvre, en intégrant dans son appréhension les notions propres à la conservation préventive et à sa connaissance matérielle. (Merleau-Ponty *et al.*, 2014, p. 101)

L'absence d'intégration, l'évolution des outils informatiques (base de données et politiques d'accès), le développement des outils de recherche, la traçabilité des données, l'obsolescence, l'innovation et la multidisciplinarité concèdent des appréhensions conjecturales aux élargissements professionnels. Elles sont, d'un certain point – utopiques. D'après Vassal : « Il reste néanmoins des résistances parfois liées au cloisonnement des services ou à l'absence de portage politique clair de projets longs, complexes, techniques » (Merleau-Ponty *et al.*, 2014, p. 103). Dans ce cas, on pourrait calquer les réussites des projets de grande envergure numérique de l'Allemagne et du Royaume-Uni, en se dotant d'une politique numérique (Merleau-Ponty *et al.*, 2014, p. 155). Dans tous les cas, nous sommes contraints d'évoluer afin de nous conformer aux changements qui marqueront sans aucun doute notre façon de faire et d'agir.

Deuxièmement, les pouvoirs politiques et institutionnels exacerbent-ils nos valeurs patrimoniales ? Nous croyons que les politiques et la gestion exercent une pression significative sur les résultats escomptés – telle son absence. Selon Jan Baetens : « La numérisation, qui coûte cher et qui doit s'appuyer sur les pouvoirs publics, permet à

l'État d'imposer des jugements de valeur qui ne disent pas toujours leur nom » (2004, p. 65).

Conséquemment, comment hiérarchiser les priorités et à qui revient la responsabilité ? Les documents sont-ils devenus des moteurs de production économique ? Notre mémoire et notre patrimoine sont-ils mis à l'écart au bénéfice d'un service, celui de la numérisation ? Les collections et les professions sont-elles à risques ? Éva Sandri souligne que : « Les recherches effectuées en cybermuséologie sur les liens entre le musée et Internet interrogent le rapport aux collections et au patrimoine à l'heure où les techniques de sauvegarde des images renégocient le rapport à la conservation et à la perte » (2016, p. 15). Elle avance aussi que : « La numérisation des collections fait donc perdurer ces objets de conservation et de diffusion » (2016, p. 16). En fait, une relation antagoniste se crée lorsque le rapport entre la numérisation et la sauvegarde se juxtapose et suppose que la numérisation produit un effet de préservation sur les collections. Les collections sont certes moins manipulées et accessibles cependant la préservation s'inscrit à partir d'un plan de préservation annuel pour les collections analogiques et d'un plan de surveillance de l'état des collections. Les conservateurs, les archivistes et les gestionnaires de collection sont responsables de ces exercices. Nous y reviendrons dans le deuxième chapitre. Le morcellement induit par la numérisation crée des zones grises dans l'application des processus de préservation. De plus, les collections sont substituées par des valeurs numériques qui sont aussi sujettes à la perte. Selon Paul Conway : « Equating preservation with access, however, implies that preservation is defined by availability, when indeed this construct may be getting it backwards » (2000, p. 12). C'est dans cette perspective que l'accès surpasse les principes de base de préservation. Un accès virtuel à un document virtuel ne prévient pas les dommages physiques et chimiques passés, immédiats ou différés. Parret affirme que : « On a souvent commenté, voire déploré, les effets de l'archivage numérique de l'héritage culturel, par triple prédication : pétrification, dématérialisation,

visualisation du sens » (2004, p. 38). Les bienfaits du numérique indiqueraient une trajectoire inconnue pour la préservation à long terme des documents/objets analogiques et numériques. L'accès démobilise les procédés analogiques.

En bref, nous sommes contraints et dépendants. Julien et Rosselin évoquent l'idée marxiste du *machinisme* selon laquelle : « La machine aliène et libère l'homme tout à la fois » (Marx cité dans Julien et Rosselin, 2005, p. 49). La dichotomie entre technique et société, collection et accessibilité, peut s'avérer complémentaire dans son accroissement. Quoique, l'utilisation modérée des outils techniques conférerait une hétérogénéité didactique plus appréciable lorsqu'elle est restreinte et contrôlée. Quels sont ces outils ? Quelles sont leurs propriétés ?

1.1 Numérisation des collections

Le concept de base de la numérisation s'inscrit à partir d'une transformation d'un format analogique vers un signal numérique. Les spécifications techniques ne sont pas des normes, elles se caractérisent selon cinq paramètres : résolution, profondeur de couleurs, mode, espace colorimétrique et format. La résolution de l'image est sous forme de pixel per inch (PPI) pour les images numériques ou dots per inch (DPI) pour les images imprimées, elles font référence aux nombres de pixels par pouce sur une image. La résolution ou la quantité de pixels (points) sur un document est calculée selon la dimension et la résolution de l'image, soit le côté le plus court multiplié par le côté le plus long où le calcul peut être fait à partir d'une seule dimension, soit celle du côté le plus long.

La profondeur de couleurs équivaut au nombre de bits utilisés pour représenter la couleur d'un pixel. Il est représenté en bits par pixel (bpp). Le maximum de bits sans conversion sera de 24 bits. Il existe toujours une possibilité de 36 ou 48 bits, toutefois

l'image devra être compressée à 24 bits (8 bits = 1 octet - 256 nuances de rouge, vert, bleu (RVB) (24 bits = 3 octets de RVB de 8 bits chacun = $256 \times 256 \times 256 = 16\,000\,000$ millions de couleurs). Le mode de couleur utilisé est généralement le mode RVB comme celui de la profondeur des couleurs. Les fichiers sont sauvegardés en format Tagged Image File Format (TIFF), format actuel de préservation (copie maître) avec un algorithme sans pertes. Ce format demeure la seule copie identique de l'œuvre ou du document. Les formats algorithmiques avec pertes, Joint Photographic Experts Group (JPEG) sont privilégiés pour le stockage personnel puisqu'il s'agit d'un algorithme permettant des taux de compression de l'image. Les informations sont ensuite stockées sur des serveurs, publics et privés, pour ensuite être diffusées sur la toile (Bibliothèque et Archives nationales du Québec *et al.*, chapitre trois). La description des documents se fait à partir du Dublin Core.

Dublin Core a pour objectif de fournir un socle commun d'éléments descriptifs suffisamment structuré pour permettre une interopérabilité minimale entre des systèmes conçus indépendamment les uns des autres. [...] Le Dublin Core est employé par de nombreuses organisations internationales et nationales. (« Dublin Core », 2021, paragr. 2-4)

Il est le réservoir des données pour l'interopérabilité de celles-ci. Les interfaces ou Application Programming Interface (API) agissent comme un accès ouvert sans être visible pour autant, elles permettent et donnent accès à un ensemble normalisé de classes, de méthodes ou de fonctions qui servent de façade par laquelle un logiciel offre des services à d'autres logiciels. Il est la relation entre les applications et facilite la navigation et la gestion des collections. (« Interface de programmation d'applications », 2021, paragr. 1). Suite à ces transformations techniques, les fichiers sont accessibles via les sites Internet correspondants. Les consortiums de recherche travaillent conjointement afin de normaliser et globaliser les processus, les politiques et les normes afférentes. De nombreuses solutions ont été adoptées. La norme internationale

utilisée est ISO 14721 : 2012 (<https://iso.org/standard/57284.html>) pour open archival information system (OAIS).

Cela dit, l'évolution rapide de la technologie exige la création de nouveaux sites de recherche ou des mises à jour avec des coûts importants à prévoir afin de faciliter la navigation et la gestion des collections. La Commission européenne a fait preuve d'initiative avec un programme de transfert de compétence entre pays afin d'instaurer des normes identiques. Le projet Multilingual Inventory of Cultural Heritage in Europe (Michael) (voir Figure 1.1) a été la première plateforme multilingue permettant d'accéder aux œuvres par le réseau Ministerial Network for Valorizing Digitization Activities (Minerva).

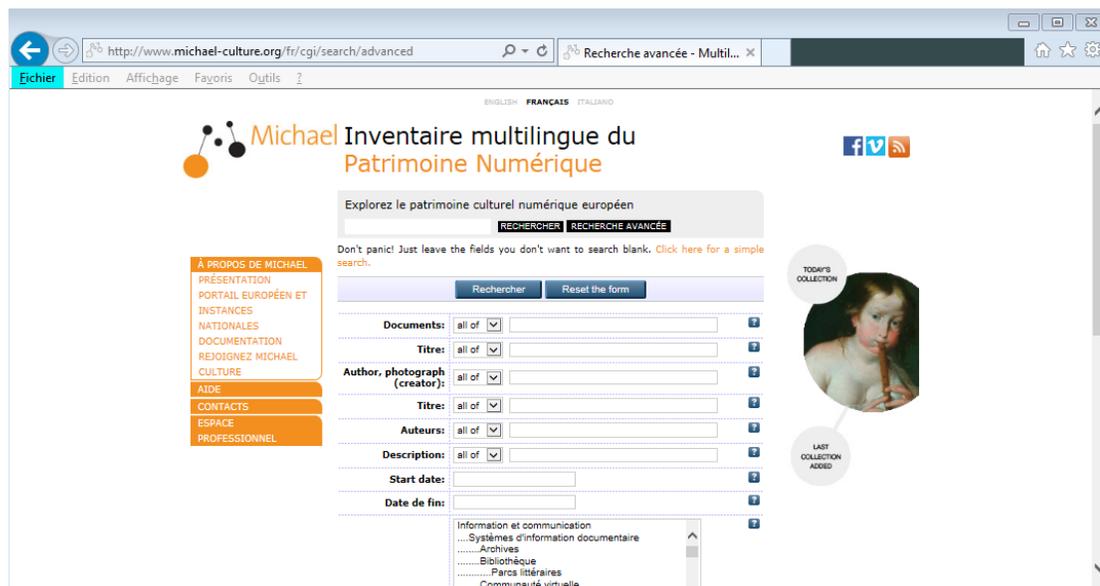


Figure 1.1 Projet Michael (<http://www.michael-culture.org/fr/>)

Cette approche fut déterminante dans le fondement d'Europeana qui contient aujourd'hui plus de 57 millions d'œuvres et 2200 partenaires européens. Dans cette

même lignée, le Google Art Project (maintenant Google Arts et Culture), fondé en 2011 par Google, numérise les images des collections de ses 184 partenaires aux quatre coins du monde dont 24 partenaires canadiens. Les partenaires canadiens sont majoritairement des musées. Google opère selon la loi américaine Digital Millennium Copyright Act. Les droits d'auteurs sont également exonérés sous la licence Creative Commons 0 (CC0) selon la conformité des lois en vigueur (Merleau-Ponty *et al.*, 2014, p. 156-158).

Bref, des collections entières sont numérisées et accessibles sur la toile. Par ailleurs, l'image numérique est reproduite selon les normes internationales telles que décrites précédemment, par contre, c'est le technicien qui lui confère ses couleurs et sa propre optique. Nous y reviendrons dans le troisième chapitre. D'après Sandri :

La photographie, la peinture et l'imprimerie utilisent comme couleurs le cyan, le jaune et le magenta. L'image numérique, quant à elle, connaît un régime tout autre puisqu'elle demande une prise en compte des procédés optiques. Le procédé de captation de l'objet photographique est également différent puisque la technique numérique utilise là encore davantage l'optique que la chimie. (2016, p. 55-56)

Du côté numérique, les auteurs du livre *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux* affirment que : « Dans l'univers digital, en revanche, la distinction entre une copie et un original n'a plus aucun sens. Du point de vue informatique, il s'agit de fichiers parfaitement identiques, et la duplication est une opération élémentaire » (Jacquesson et Rivier, 1999, p. 62). L'information numérisée est identique à l'originale, à son contenu (d'un certain point de vue), mais non authentique dans son unicité.

De plus, selon Keene :

Digital representations can be cloned perfectly an infinite number of times without any blurring or imperfections. Second, because the representation consists only of binary states, it can be fed into computers to be copied, manipulated, or sent electronically to other computers or electronic equipment. This brings about the third consequence: digital representations can be interfered with - edited on a micro or macro scale, chopped up and reassembled, with nothing to say that the new version is not the original. (1998, p. 10)

D'un autre côté, Baetens ajoute : « Comme la culture numérique ne « reproduit » pas des originaux, mais fonctionne plutôt comme un système à « traiter » l'information, sa fonction première n'est plus celle de la *conservation* [...], mais celle de la *transformation* [...] » (2004, p. 61). Notons que Baetens soulève un élément important, celui de la conservation, nous y reviendrons. Conjointement, Paul Conway affirme que : « The power of digital enhancement, the possibilities for structured indexes, and the mathematics of compression and communication together fundamentally alter the concept of preservation in the digital world » (2000, p. 4) ainsi encore une fois, il fait valoir que : « Simply refocusing the preservation issue on access oversimplifies the preservation issues by suggesting that access is the engine of preservation without addressing the nature of the thing being preserved » (2000, p. 12). Les collections sont-elles préservées ou simplement transformées, numérisées ?

Welger-Barboza introduit l'image numérisée comme une image non originale, ce qui ouvre la porte aux questionnements fondamentaux sur l'authenticité et la dissociation des éléments. Elle l'exprime sous le terme de perte de fidélité (2001, p. 19), « D'une certaine façon, rien ne distingue plus l'œuvre de la reproduction dans ce nouveau régime de l'image » (2001, p. 20). Comme mentionnée déjà, l'image numérique est confrontée à une perte, à un déséquilibre selon les perspectives visuelles des techniciens et selon la calibration de l'équipement et des normes utilisées. Voyait-elle

juste ? À vrai dire, d'une part, l'œuvre n'est entière que dans son élément d'origine et d'autre part, elle devient une sorte d'extension incomplète. En outre, tout dépend de ce qu'on lui attribue, et dans quel contexte elle est utilisée. La numérisation sert à des fins précises, dans un cadre spécifique, toutefois Jeanneret utilise avec raison les mots, extension métaphorique, anamorphose visuelle, glissement métonymique, dédoublement étymologiques (2004, p. 10-11) pour appuyer le processus de numérisation. Il affirme que « L'objet imprimé se conserve avec son support (il se détruit avec lui) : tant qu'il résiste à l'usure du temps, c'est sa forme entière qui perdure, le complexe de tous les signes qu'il comporte. » (2004, p. 14). Dans cette perspective, Denys Chouinard et Diane Baillargeon ont introduit un élément important, celui du contact direct avec le document. Un concept originalement introduit en France et qui a fait bon train au Québec par l'entremise de ces deux archivistes. Le concept permet de voir des documents anciens, rares ou fragiles qui ont été numérisés et de promouvoir l'importance des professions comme celle de l'archiviste. De plus, ils mentionnent l'importance de dénoncer l'empiètement afin de protéger les collections et les professions puisque la numérisation se présente sous une forme insidieuse, arborant la transformation et l'innovation (Lemay et Klein, 2012, p. 51). La préservation est donc doublée par la numérisation – un non-sens à notre avis puisque la préservation proprement dite est illusoire.

Revenons à la transformation, Caccamo précise que : « Le traitement numérique de l'information rompt l'imbrication contenu-contenant sur laquelle repose la technique analogique » (1996, p. 75). À ce propos, nous croyons que cet attachement n'est plus, du moins dans l'immédiat, puisque l'information a pris une forme immatérielle par l'entremise d'un langage binaire qui brise la connexion naturelle entre l'humain et l'objet. Par ailleurs, l'action de reproduction brise le lien entre le contenant, le contenu et l'aura, donc l'authenticité de l'objet. Walter Benjamin applique le terme *aura* afin de décrire la perte de l'intégralité de l'objet. Nous ajouterions, la perte de valeur de

témoignage, d'historicité, qu'elle soit matérielle ou immatérielle. Parallèlement, Didi-Huberman ajoute que selon Walter Benjamin « The age of technological reproducibility » is « an age supposed to have produced the death, the withering at the very least, of the aura » (Benjamin cité dans Benjamin *et al.*, 2005, p. 3). Qu'en est-il du contenu sans contenant et de l'objet sans contexte ? Nous déshumanisons notre culture et nos relations au profit de l'accès et du confort. Incontestablement, l'accès à l'information est une réalité bien ancrée dans le quotidien au XXI^e siècle, et ce malgré les risques qui pèsent sur nous.

1.2 Patrimoine et société

La notion de patrimoine rappelle l'appropriation et l'appartenance à notre histoire. Le patrimoine est notre référence, il nous incombe de le protéger. La loi sur le patrimoine culturel du Québec l'indique comme suit : « [...] favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable » (Légis Québec, 2011, paragr. 1). Elle inclut dans la notion de patrimoine culturel, non seulement les immeubles, les sites, les documents et les objets patrimoniaux, mais aussi les paysages culturels patrimoniaux, le patrimoine immatériel, les personnages historiques décédés, ainsi que les événements et les lieux historiques.

À cet effet, le numérique deviendra le sujet à décoder dans le sens de médiation continue par la transmission et par la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel. On entend ici par médiation toute forme de communication via un intermédiaire notamment par la toile et continue par l'intégration et le maintien des connaissances et des acquis des générations passées pour les générations présentes et futures. Si nous nous référons uniquement à ce format, les technologies subdivisent la continuité due à l'impermanence des plateformes technologiques et à l'évolution

constante de la technologie. L'effet de médiation et de continuité serait donc biaisé. Nos valeurs patrimoniales sont-elles affectées ou malmenées par l'abondance des données qui affluent dans notre société moderne ?

D'après Manuel Castells :

[...] on the one hand, we see a network society, a society of hyper-communication emerging and on the other we see a rupture of communication between particular identities. If this situation continues, it could mean the end of society, for society is, first and foremost, a system of communication, plural and conflictual. If we do not communicate, we cannot live together, and if we cannot live together, there is no more society. (Parry *et al.*, 2010, pp. 427-428)

Castells décrit bien cette perte en évoquant la perte des *life stages*, *temporal sequences*, *chronological time* (Parry *et al.*, 2010, p.430-432). À cet effet, les changements temporels attribuables à l'éclosion numérique dans la vie de la plupart d'entre nous sont la cause du désordre social, une névralgie virulente qui ne semble pas perdre son élan. Toutes les composantes sont affectées par l'accélération du temps : l'humanité par la dissolution des étapes séquentielles naturelles, les traditions culturelles par un intermédiaire (technologique), et l'écosystème par la négligence au profit des besoins immédiats – majoritairement par rapport à la production des technologies. Le numérique accélère – chevauche – l'ordre chronologique des événements et ainsi provoque un appauvrissement important entre les besoins immédiats et ceux qui s'approprient avec le temps. Juliette El-Abiad prévoit que : « La sauvegarde n'empêchera pas néanmoins la mort d'un patrimoine fragile et la perte de certaines pratiques culturelles » (2014, p. 95).

Malgré tout, nous sommes loin des origines où seulement les legs, les monuments et les biens immobiliers étaient considérés comme patrimoine. C'est à partir du milieu du

XXe siècle que l'on a vu s'intégrer, à la notion de patrimoine, toutes les composantes, matérielles ou immatérielles, créées par l'homme ou par la nature. Ce patrimoine doit être accessible et préservé pour la collectivité, mais comment ? La numérisation est apparue comme la solution miracle. Faisant face aux défis numériques, les conséquences peuvent s'avérer désastreuses.

Selon Marie-Blanche Fourcade :

Autrement dit, il faut désormais penser le territoire patrimonial numérique non pas seulement comme une extension de la mise en valeur *in situ*, mais bien le considérer comme un outil d'accompagnement, un moyen d'intervention, un relais qui permettra de conserver les traces de ce qui peut disparaître et accompagner l'identification et la sensibilisation de ce qu'il faut conserver. Le territoire numérique n'est pas une fin en soi, mais bien un état d'être patrimonial à explorer et à construire. (2013, p. 48-49)

Assurément, nous pouvons entrevoir le patrimoine numérique comme une extension, comme un outil d'accompagnement, cependant dans la conjoncture numérique, la préservation de nos traces demeure en porte-à-faux. Rien ne nous laisse croire encore maintenant à une telle promesse. En voulant mondialiser nos acquis, nous créons un déséquilibre, notamment en ce qui a trait à la préservation, mais aussi à nos comportements sociaux.

Avant tout, la préservation du patrimoine est la pierre angulaire de notre mémoire culturelle. Les origines de la préservation ont été adoptées *in extremis*. Afin de revoir ces origines, retournons sur des faits historiques datant du Xe siècle, quant aux archives et aux monuments disparus dans les croisades des rois ou par les destructions révolutionnaires qui constitueront un prélude à la sauvegarde du patrimoine. En 1537, le roi instaura un « dépôt légal » à tous les imprimeurs, ce fut la première politique culturelle consciente. (Babelon et Chastel, 1994, p. 35). Par la suite, « Le XIXe siècle

a été l'âge des interventions autoritaires » (1994, p. 80). Les restaurations furent excessives. Fallait-il un juste milieu, une politique nationale ? « En 1972 a été adoptée par l'UNESCO une « convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel » (1994, p. 104). La notion de patrimoine se réinvente continuellement, « La confrontation avec l'acquis, l'hérité, est essentiel à notre vérité » dénote Babelon et Chastel (1994, p. 104). Or, dans les cas de reproductions techniques, permettant d'infimes possibilités de reproduction et accessibles en tout lieu, elles changent les codes. D'après Walter Benjamin, « Ces deux processus aboutissent à un puissant ébranlement de la chose transmise, ébranlement de la tradition qui est la contrepartie de la crise que traverse actuellement l'humanité et de son actuelle régénération » (Benjamin *et al.* 2008, p. 15). N'est-ce pas là l'épée de Damoclès qui veille sur le patrimoine analogique ? Cela étant, le déclin de l'aura s'explique comme suit : « Car rendre les choses spatialement et humainement « plus proches » de soi, c'est chez les masses d'aujourd'hui un désir tout aussi passionné que leur tendance à déposséder tout phénomène de son unicité au moyen d'une réception de sa reproduction » (Benjamin *et al.*, 2008, p. 17). Standardiser l'unique est bien à propos dans la reproduction et dépossédé à coup sûr de son authenticité et de son historicité. C'est un truchement qui provoque un malaise. Benjamin cite Hegel qui affirme que : « Nous n'en sommes plus, écrit-il, à pouvoir vénérer religieusement les œuvres d'art et à leur vouer un culte ; l'impression qu'elles produisent est à présent plus tempérée, plus rassise, et ce qui s'éveille en nous par leur intermédiaire nécessite encore plus haute pierre de touche » (Hegel cité dans Benjamin, 2003, p. 27).

Dans le même ordre d'idée, Benjamin affirme que :

Cette querelle traduisait en effet un bouleversement historique de portée universelle, et ni l'une ni l'autre des deux parties en lice n'en mesurait toute la signification. Une fois que l'art avait été affranchi de ses bases culturelles

par la reproductibilité technique, il perdait à jamais tout semblant d'autonomie. (Benjamin *et al.*, 2008, p. 25-26)

Ces nouvelles méthodes numériques engendrent des problématiques techniques et sociales. Du point de vue technique, Mariaux évoque le principe de Deleuze et Guattari selon lequel l'internet est conforme à celle de l'image du rhizome (2005, p. 206) comme produit horizontal – une forme de cartographie binaire avec une multiplicité de connexions hétérogènes – un enchevêtrement complexe ouvrant la porte sur plusieurs entrées, mais aussi sur plusieurs sorties. Par conséquent, le réseau n'a pas de fin tel son produit puisque les possibilités de reproductions sont transférables de part et d'autre. C'est dans cette perspective que les mutations des œuvres s'effectuent. Pour ces raisons, les œuvres peuvent être considérées comme un produit rhizomique arbitraire – en mouvement. Quant à l'internaute, il est le produit d'un comportement non linéaire. En effet, les structures sont affectées par des comportements variables fractionnés, imprévisibles, ce qui provoque un niveau d'impermanence social. Ce dont Benjamin faisait état plus tôt en évoquant l'ébranlement de la chose et l'ébranlement des traditions. Une dynamique sensible sans toutefois s'en rendre compte. D'après Beaudrillard :

C'est peut-être là qu'il faut chercher la raison, après la première euphorie mécanicienne, de cette satisfaction technique morose, de cette angoisse particulière qui naît chez les miraculés de l'objet, de l'indifférence forcée, du spectacle passif de leur puissance. L'inutilité de certains gestes habituels, la rupture de certains rythmes de la vie quotidienne fondés sur les manœuvres du corps ont des conséquences psychophysiologiques profondes. En fait, une véritable révolution s'est produite au niveau quotidien : *les objets sont devenus aujourd'hui plus complexes que les comportements de l'homme relatifs à ces objets*. Les objets sont de plus en plus différenciés, nos gestes le sont de moins en moins. (1968, p. 68)

La réponse repose-t-elle à partir de cette citation qui évoque les pertes psychophysiologiques vis-à-vis l'euphorie mécanicienne telles que l'utilisation des

outils numériques. Certes, le mimétisme qui fonde nos sociétés suffoque toute singularité et toute authenticité. Pour Baudrillard : « Face à l'objet fonctionnel, l'homme devient dysfonctionnel, irrationnel et subjectif, une forme vide et ouverte alors aux mythes fonctionnels, aux projections phantasmatiques liées à cette efficience stupéfiante du monde » (1968, p. 69). Conséquemment, « L'homme est renvoyé à l'incohérence par la cohérence de sa projection structurale » (1968, p. 69). La société ingère les technologies comme une circulation accélérée du sens, et faute de ne pas s'y joindre elle devient automatiquement virtuellement asociale. Dans cette perspective, on peut croire que l'avenir numérique promet une perte radicale de sens, une implosion sociale.

En effet, « La matérialité des objets n'y est plus directement aux prises avec la matérialité des besoins : il y a élision de ces deux systèmes incohérents, primaires et antagonistes par insertion entre l'un et l'autre d'un système abstrait de signes manipulables : *la fonctionnalité* » (1968, p. 78). Les technologies omniprésentes du XXI^e siècle mettent en cause un dérèglement généralisé entre autres par la confusion des besoins et la dominance des technologies dont l'une ou l'autre engendre un déséquilibre fonctionnel. Sans repère, sans attachement, il n'y aurait pas de culture. Si on se fonde sur ce raisonnement, on peut avancer que ces nouvelles tendances nous engagent dans un cycle historique hasardeux.

1.3 Transformation et accessibilité

Les nouvelles tendances sociales et culturelles face aux expériences sensorielles, virtuelles et technologiques, ont suscité un nouveau régime pour les musées : il est devenu boîtes de nuit, lieux de concerts, salles de cinéma, etc., les musées incarnent un nouveau rôle, celui d'être concordant au nom de la modernité. Force est d'admettre que les musées et les bibliothèques se sont adaptés, voire transformés pour ses publics.

Entre autres, les collections sont maintenant numérisées et disponibles sur la toile afin de rejoindre un public plus vaste ou simplement afin de promouvoir leurs collections. Selon Conn: « The line that separates relevant from irrelevant, urgent from out-of-date, often gets crossed pretty quickly [...] » (2010, p. 57). Il convient de préciser que cette approche, à haut risque, pourrait avoir un tournant désastreux. En particulier par l'effet illusoire de la préservation à long terme sur les collections sans que rien la justifie. La numérisation préserve les collections de la manipulation, et encore, nous y reviendrons. Néanmoins, elle n'agit aucunement sur les dégradations existantes et potentielles, par exemple les dommages causés par les fluctuations environnementales (changements de température, changements d'humidité relative, eau, feu, insectes), les dommages chimiques (acidité des encres et du papier), la luminosité (ex. rayons ultraviolets) et les dommages accidentels, etc. Pour ces raisons, « Après une phase d'ébriété numérique, où la numérisation devait résoudre tous les problèmes, tant ceux de la communication que de la production des contenus, en passant par leur conservation et préservation, il faut bien se rendre à la réalité : le numérique n'est pas la solution, mais le problème » (Bachimont, 2008, p. 1).

Du côté professionnel, la transformation au niveau du gestionnaire des collections, du conservateur, de l'archiviste et du restaurateur est marquante. Le rôle du gestionnaire des collections est fondamental en ce qui a trait à la circulation, à la sélection, à la numérisation des collections, aux prêts et expositions, en somme à la préservation physique et intégrale des collections et de sa documentation. La dimension numérique complexifie les tâches – de la documentation analogique à la documentation numérique – de la migration à la sauvegarde (documentation analogique) des informations reliées aux collections et aux risques d'aliénation des informations et des collections. Le conservateur et l'archiviste sont les maîtres quant à l'histoire et aux contenus d'une collection. La venue du numérique a engendré un déclin en priorisant la généralité sur la spécificité des savoirs. De plus, les descriptions et l'indexation détaillées des

collections sont moins convoitées par le manque de ressources. Celui du restaurateur est fondamental en ce qui a trait à la restauration de la collection et à la documentation des travaux, c'est-à-dire aux rapports de constats d'états¹, aux rapports des restaurations effectuées, aux suivis de l'état des collections (exposition et prêt par un rapport d'état cumulatif), à la documentation photographique et à l'évaluation de la collection dans le cadre d'une sélection de projets de : numérations, prêts, expositions, acquisitions, etc. Depuis l'impulsion numérique, les restaurations sont de nature préventive au détriment des besoins réels pour la préservation des collections. De même, les constats d'états sont souvent proscrits. Les méthodes de préservation sont adaptées à l'équipement utilisé, le numériseur. Les savoir-faire s'estompent. En conséquence, qu'advient-il de l'expertise des restaurateurs s'ils sont voués à faire uniquement des traitements de préservation ?

Nous avons droit à un remaniement important des techniques de préservation et à de nouvelles coopérations. Ainsi les choix de collections à préserver et les informations techniques présagent un changement de cap important. Comme exemple, Google et Europeana se sont appuyés sur la collaboration et les rapprochements dans la sphère professionnelle muséologique et technologique dans plusieurs projets internationaux tels que nous verrons ultérieurement. De la même façon, la Bibliothèque du Congrès, la Bibliothèque nationale de France (BNF), l'Organisation des Nations Unies pour

¹ Les musées doivent avoir des dossiers d'œuvres bien tenus. Un rapport sur l'état des objets, daté et mis à jour régulièrement, est une pièce essentielle pour la connaissance et la gestion des collections. Il permet de suivre l'évolution de l'état physique des objets et d'établir les priorités pour les besoins en restauration. Le constat d'état est un outil précieux pour la conservation préventive des objets de votre musée. (<https://www.ccq.gouv.qc.ca/index.php?id=165>)

Également décrit par l'ICC (<https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/publications-conservation-preservation/notes-institut-canadien-conservation/constat-etat-tableaux-introduction.html>)

l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la British Library, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, les bibliothèques nationales de Florence et de Rome, etc. sont des modèles de références sans précédent.

1.4 Documentation analogique et numérique

La documentation se décline en deux parties, la première analogique et la seconde numérique. Il en résulte deux mondes. La documentation est très importante puisqu'elle révèle l'historique de l'oeuvre. De même, le constat d'état décrit la nature physique et chimique de l'oeuvre afin de proposer des traitements appropriés. Toutes les informations pertinentes telles : l'origine (acquisition), le collectionneur, l'auteur, la date, les restaurations antérieures, les dimensions, les expositions, les suivis, les cumulatifs, le transport, la mise en réserve, l'entreposage, les analyses, la restauration, la photographie, etc. sont documentés à des fins de gestion et de conservation. Cette documentation est primordiale pour la conservation et pour les suivis et lors de la description numérique. Cependant, ces informations sont difficiles à gérer et accentuent les pertes d'informations reliées à l'oeuvre hormis dans les cas où les données sont manuscrites – mais encore. Elles sont souvent partielles dans les cas des descriptions numériques. Attention à ne pas confondre les descriptions reliées aux oeuvres (constats d'états, restaurations, etc.) et les notices descriptives (références) dans les bases de données des catalogues. Les notices descriptives indiquent la publication, la description matérielle, la langue, le type de collection, le sujet, le résumé. Les descriptions numériques sont souvent abrégées comme dans l'exemple ci-dessous (Figure 1.2). Les informations présentes sont basiques (titre, numéro de référence, identification, contexte, date).

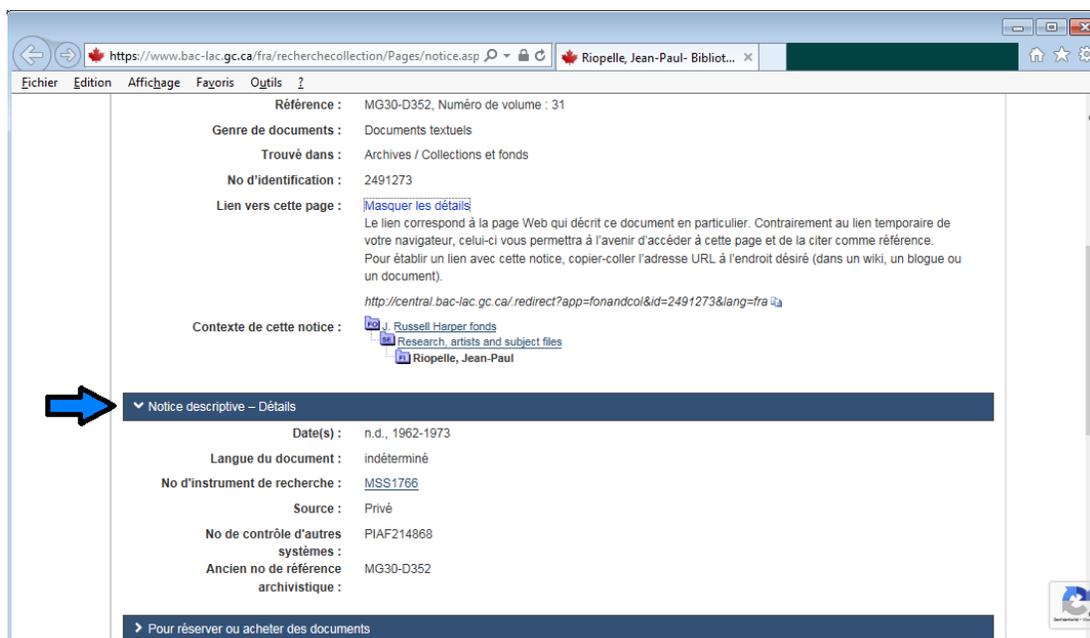


Figure 1.2 Collections Canada – notice descriptive correspondant à Jean-Paul Riopelle (www.collectionscanada.gc.ca)

La sauvegarde de ces informations préoccupe plusieurs auteurs, ils sont aussi le porte-parole de l'œuvre. Selon Corrine Jouys Barbelin : « On observe d'un musée à l'autre, et parfois même d'un service à l'autre [...] d'importantes disparités quant aux pièces constitutives des dossiers et à leurs conditions de consultation » (Merleau-Ponty *et al.*, 2014, p. 57). La coordination des actions afin de prévoir et d'instaurer des bases de données numériques adéquatement reste un défi de taille. Pour Paul Conway :

The authenticity, or truthfulness, of the information content of an item, maintained through documentation of both provenance - the chain of ownership - and treatment, where appropriate, is at the heart of intellectual integrity. (Parry *et al.*, 2010, p. 374).

De plus, Keene affirme que : « But to be able to retrieve the specific information required, it will be essential to index and categorize it. The chore of filling will become

worse, not better » (1998, p. 15). Il sera, en effet, difficile de retracer les informations reliées aux œuvres, à savoir l'intégralité des descriptions, les traitements de conservation, les expositions, etc. La gestion analogique des descriptions est une tâche ardue et en phase d'effacement, la documentation numérique est certes la voie privilégiée. Pour ces raisons, Bruno Racine rapporte que :

À cet égard, la qualité des métadonnées et celle de l'indexation se révèlent un chantier tout aussi vital que la numérisation, car ces métadonnées déterminent la capacité des moteurs de recherche à extraire ce qu'on voudrait diffuser au public. (Dufrêne *et al.*, 2013, p. 22)

L'expertise technologique serait vitale et cruciale pour la longévité des métadonnées, autant pour l'indexation que pour la capacité de stockages et du traitement des données. Il s'agit, en partie, de capitalisme cognitif, en fait, ces champs d'expertise pluridisciplinaires relèvent du succès à long terme de la sauvegarde des données et de la recherche en ligne. Françoise Dalex précise que : « L'émergence d'une nouvelle expertise professionnelle de la conservation : administrateur fonctionnel de base de données patrimoniale » (Merleau-Ponty *et al.*, 2014, p. 138) demeure la clé du succès. Le conservateur du patrimoine numérique en est un, mais également bien d'autres. Il y a assurément une transition au niveau professionnel.

À tous ces égards, nous retenons deux exemples, le projet Google Livres et le projet Narcisse qui font le succès des programmes de numérisation notamment au niveau de la documentation. Le premier, le projet Google Livres (voir Figure 1.3) afin

d' « Effectuez des recherches dans l'index de livres complets le plus fourni au monde ». ¹

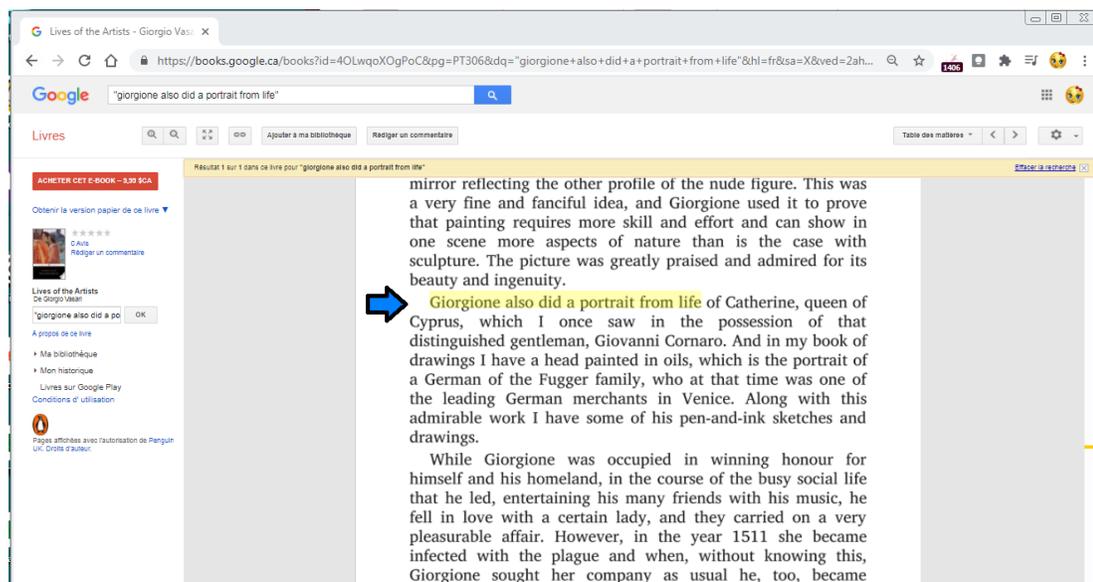


Figure 1.3 Google livre – résultat correspondant à « Giorgione also did a portrait from life » (www.books.google.fr)

Et le deuxième, le projet Network of Art Research Computer Image Systems in Europe (NARCISSE) du Laboratoire de recherche des musées de France en tant que base documentaire numérisée accessible par les musées et les instituts de recherche. (Welger-Barboza, 2001, p. 25). En outre, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) en fera autant avec European Research Open System (EROS) (voir Figure 1.4 et 1.5) comme base de données interopérable avec les systèmes documentaires des autres centres de recherche. Ces projets ambitieux seront

¹ Google livres permet de trouver à partir de simples phrases, le livre et les informations recherchées.

menés par le programme Patrimoine culturel et Restauration-Conservation : Ontologie pour l'usage d'un Référentiel commun aux différentes Sources de données (PARCOURS) qui consiste en :

[...] l'élaboration d'une ontologie pour les données de la conservation-restauration en s'inscrivant dans la démarche CIDOC-CRM et en réutilisant les travaux existants, notamment ceux du Ministère (Harmonisation des Données Culturelles, HADOC). [...] À plus long terme, le projet vise à permettre d'indexer et d'interroger les données instrumentales dans une logique base de données. (<https://c2rmf.fr/documenter/les-nouvelles-technologies-de-linformation-pour-la-valorisation-des-collections>).

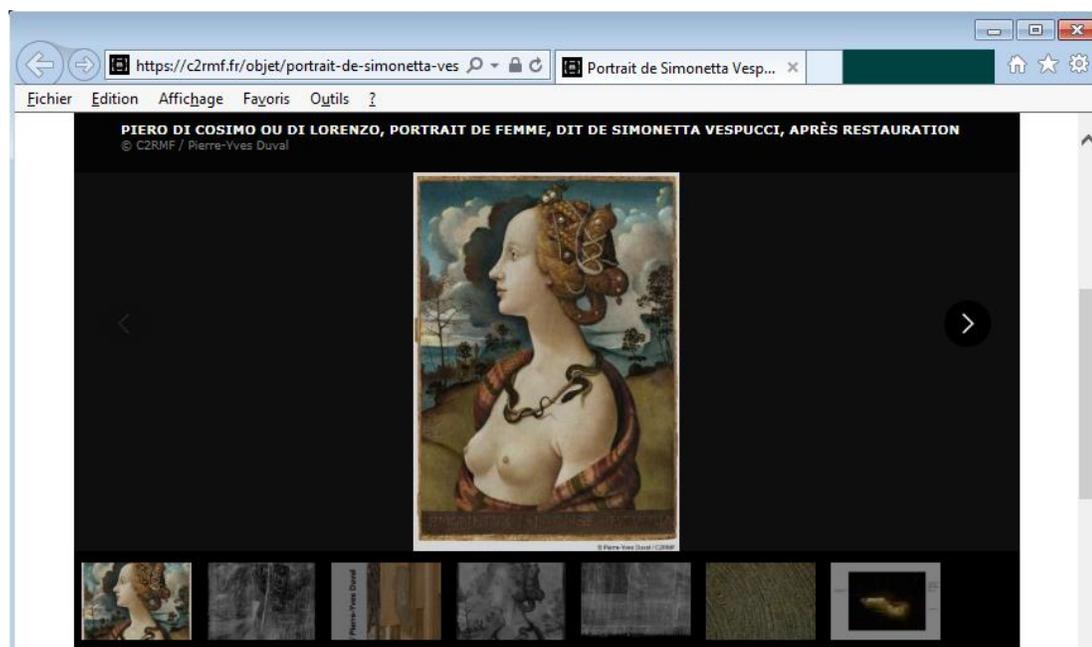


Figure 1.4 Base de données du C2RMF

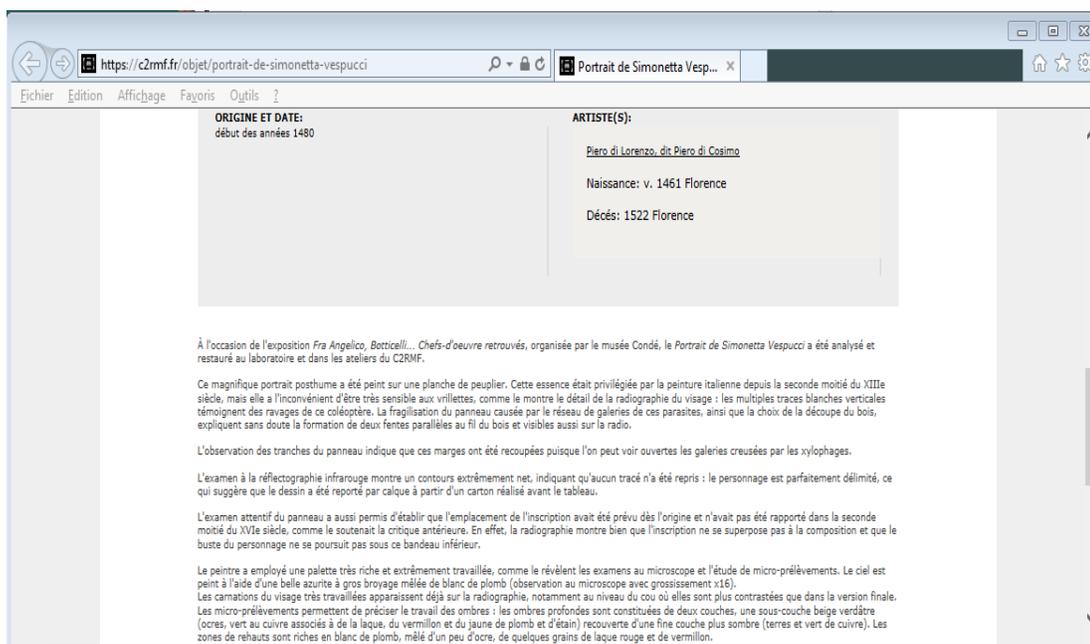


Figure 1.5 Historique et détails des restaurations

Un tel outil, pour les bases de données des collections au Canada, serait un atout intéressant et pertinent pour les experts, pour la recherche, mais aussi pour les connaissances en général. Les travaux de restauration déjà enregistrés numériquement pourraient être annexés aux données existantes, ce qui contribuerait à enrichir et à faire connaître l'historique des œuvres dans son intégralité. Par la suite, la documentation analogique des travaux de restauration pourrait être indexée ultérieurement. À titre d'exemple, nous avons fait une recherche dans la base de données de Collections Canada pour le fonds Louis Franquet. Nous avons trouvé plusieurs documents avec des détails approfondis (voir Figure 1.6). Les documents ont été décrits par un archiviste, microfilmés à la Bibliothèque Nationale du Canada en février 2000. Les documents originaux sont en couleur toutefois les images numériques (numérisées à partir du microfilm) sont en noir et blanc et disponibles par les partenaires Canadiana Héritage (https://heritage.canadiana.ca/view/ooihm.lac_reel_h3023/6?r=0&s=1) (voir Figure

1.7). Les documents ont été restaurés,¹ mais aucune information n'est disponible en ce sens. L'ajout de ces caractéristiques viendrait rehausser la documentation des collections comme celles du C2RMF.

▼ Notice descriptive – Détails

Collection comprend :	2 description(s) de niveau inférieur <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px; display: inline-block; margin-top: 5px;">Voir description(s) de niveau inférieur</div>
Date(s) :	1751-1753.
Lieu de création :	Sans lieu, inconnu ou indéterminé
Étendue :	5 cm de documents textuels. 6 cm de documents textuels transcriptions.
Langue du document :	français
 Portée et contenu :	Ce fonds contient les documents suivants: -Voyage aux îles Royale et St-Jean, 1751. Rapport du voyage effectué par Franquet à titre d'inspecteur général des fortifications intitulé "Voyage du Sieur Franquet au Port La Joye, au Havre de St-Pierre, au Port des Trois-Rivières de l'Isle St-Jean, à la Baie Verte, à Beauséjour, au fort de Gaspereau sur le continent du Canada et au Port Toulouse de l'Isle Royale". Ce rapport, fait à Louisbourg le 20 avril 1752, est accompagné de cartes et de plans en noir et blanc ainsi qu'en couleurs. Une copie contemporaine de ce document se trouve dans le contenant 1 (vol. 1, 2 cm); une transcription du texte, avec des reproductions des cartes et plans, se trouve dans le contenant 2 (vol. 1, 2.5 cm). -Récits de voyages et mémoires sur le Canada, 1752-1753. Plusieurs documents concernant ce thème général ont été transcrits; dans certains cas, les Archives nationales du Canada possèdent également une copie contemporaine. "Voyage du Sieur Franquet de Québec aux Trois-Rivières, aux forges de St-Maurice, à Montréal, au

Figure 1.6 Collections Canada – détails du fonds Louis Franquet

¹ Le rapport de restauration demandé par l'entremise de la Loi de l'accès à l'information était introuvable par BAC. Pourtant le rapport de restauration a été fait bien avant le début des rapports numérisés, une copie analogique aurait dû être préservée et disponible.

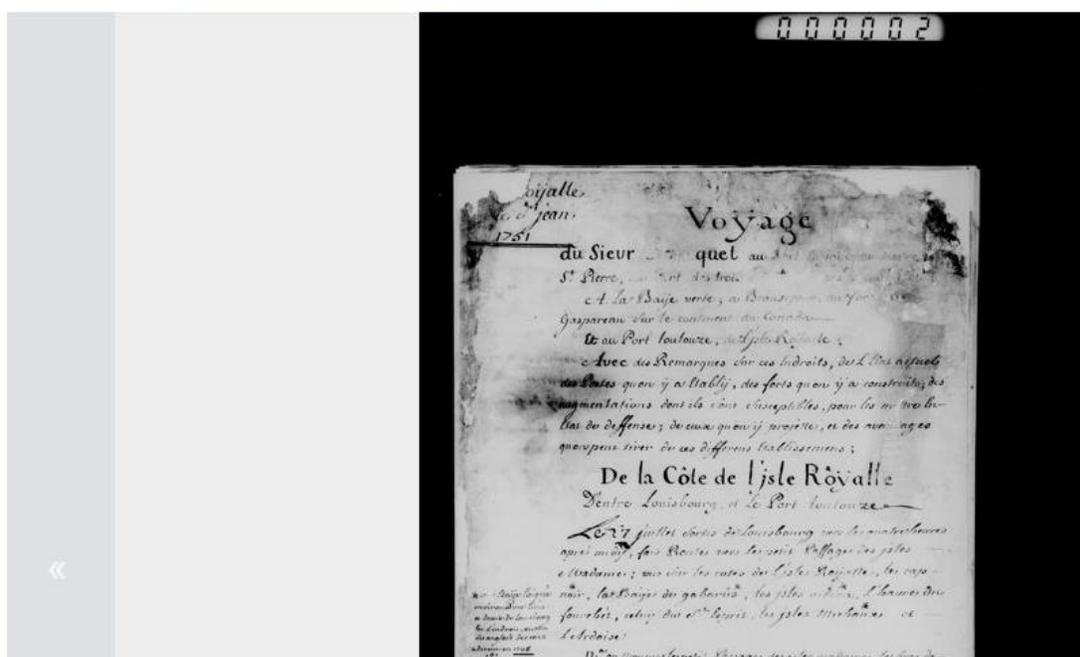
Collection Louis Franquet : H-3023

388 pages

View About

Image 13 ▾

◀ ◁ ▷ ▶ ↺ ↻ − +



The image shows a digitized page from a manuscript. The page is titled "Voyage" and "De la Côte de l'Isle Royale". The text is handwritten in French and describes a voyage to Louisbourg and Port Louisbourg. The page is displayed in a digital viewer interface with navigation controls.

Figure 1.7 Canadiana Héritage – fonds Louis Franquet numérisé

Néanmoins, la sauvegarde de ces informations est un énorme défi. Baetens l'exprime ainsi :

[...] la thèse numérique engendre partout des réactions antithétiques dont il n'est pas encore possible de prédire l'éventuelle étape de synthèse. Sur

le plan de la *quantité*, la pensée de l'archive totale, c'est-à-dire de la mémoire sans faille et de la transmission culturelle sans perte, s'est non seulement avérée utopique, elle a aussi, et surtout, fait naître des tendances inverses ou inattendues, qui montrent bien le caractère illusoire et pervers de pareil englobement universel. (2004, p. 61)

Les spécialistes Chartier, Jeanneney et Darton lèvent le drapeau rouge quant à l'archivage, plus précisément au degré d'obsolescence technique, c'est-à-dire la migration des supports et des données numériques (2017). Poulot nous met en garde devant les risques imminents pour la recherche, l'histoire et les sciences dans les musées. De plus selon Poulot : « Les connaissances produites au musée sont liées à la collection autant qu'à l'équipe de conservation, et leur importance varie en fonction de la qualité de celles-ci » (2005, p. 13-14). Il faudra un « *aggiornamento* décisif » (2005, p. 15). Malheureusement, l'unification est contrôlée par plusieurs dispositifs, dont celui de l'économie, qui à lui seul, pose problème. Auxquelles s'ajoutent l'évolution numérique et ses dérivés. On pourrait croire que l'avenir nous réserve un dessein pernicieux.

1.5 Professions en émergence et à risque

Les musées sont formés d'équipes professionnelles visant à protéger, diffuser et acquérir des collections matérielles et immatérielles et numériques. Elles sont formées de restaurateurs, de conservateurs, de bibliothécaires, d'archivistes, de gestionnaires de collections, etc. Depuis le XXe siècle, les nouvelles procédures numériques ont circonscrit les savoir-faire et les connaissances dans une rétrogradation professionnelle, principalement au niveau de la restauration due à des changements dans l'application des traitements. Les qualifications du restaurateur sont :

Les conservateurs-restaurateurs qualifiés sont des praticiens compétents ayant des années de formation et d'expérience. Les traitements de

conservation peuvent être complexes et poser certains risques pour les objets. Puisqu'il faut un degré élevé d'expertise, les conservateurs-restaurateurs peuvent se spécialiser dans un domaine en particulier, comme les peintures, les livres ou les artefacts, et ils peuvent même se spécialiser davantage dans ces mêmes catégories : œuvres d'art sur papier, archives, textiles, meubles, etc. (Association canadienne des restaurateurs professionnels (ACPR). (ACPR, 2020)

Ils sont également voués à un code d'éthique professionnelle (ACRP, 2000) afin de respecter l'authenticité de l'œuvre. Les pertes des savoir-faire et des connaissances sont notables dans ce domaine. Les restaurateurs sont condamnés : les traitements de masse sont privilégiés au nom de la numérisation et des choix économiques et politiques. Certains traitements de haut niveau persistent, mais sont rarissimes. L'accès dépasse, surpasse les codes. Hélène Roussel affirme que :

La chaîne documentaire est bouclée : de la production à la diffusion, en passant par la recherche et la conservation, sans oublier l'essentielle formation des utilisateurs. Et à chaque étape de cette chaîne, les ressources numériques imposent des changements, des adaptations, de nouveaux outils. (Papy *et al.*, 2007, p. 121)

De même, une étude dans *L'avenir des ressources humaines dans les bibliothèques canadiennes* affirme que : « L'examen du changement du rôle de bibliothécaires commence cependant par une exigence un peu paradoxale pour les bibliothécaires, soit d'être à la fois des généralistes et des spécialistes » (Ingles *et al.* 2005, p. 193). Comme mentionné précédemment, cette constatation est en fait une réalité pour plusieurs métiers et professions dans les musées et les bibliothèques. Ainsi les connaissances se perdent au gré des nouvelles transformations technologiques.

Enfin, Chaumier et Mairesse posent la question qui nous préoccupe :

L'émergence de nouvelles formations, la mise au point de nouvelles procédures, tant dans les musées qui devront les appliquer que dans les divers centres qui sont destinés à les mettre au point, constitue-t-elle la solution de tous les problèmes présents et à venir que sont amenés à rencontrer les musées ? (Desvallées *et al.*, 2011, p. 494)

La pérennité est mise à l'épreuve, les collections analogiques et numériques font face à un avenir périlleux, les professions à un effondrement des compétences. En somme, les connaissances et les savoir-faire et « La pratique représente une part immense d'immatérialité. [...] l'artefact repose sur ces savoir-faire » (El-Abiad, 2014, p. 106).

1.6 Politique et licences

Les politiques numériques (internes et externes), la gestion des droits numériques (GDN), les mesures de protection techniques (MPT), la loi sur les droits d'auteurs (Justice, 1985) et les licences libres sont indispensables dans l'archivage mondial de la toile. Les institutions patrimoniales canadiennes s'affairent à mettre en place des stratégies numériques afin de rendre accessible le patrimoine documentaire sous toutes ses formes. Elles comprennent, entre autres, les projets de numérisation, les standards d'interopérabilités de l'indexation, la conservation à long terme des données numériques, la migration des formats désuets vers des formats numériques fiables, la protection des droits d'auteurs, la protection des droits moraux, les licences libres, l'usage loyal et plus encore. Les coûts étant très élevés, les institutions misent sur les partenariats publics ou privés afin de mener à bien les multiples facettes de l'accès à l'information numérique. Comme exemple, citons la numérisation des manuscrits de la BnF avec la société française BULL et Eastman Kodak Company (KODAK), la numérisation des registres et des actes notariés de Bibliothèque et Archives nationales

du Québec (BANQ) avec la société généalogique de l'Utah et avec Ancestry, la numérisation des journaux autochtones de Bibliothèque et Archives Canada avec la fondation Salamander, la numérisation des archives du Régime français de la BANQ et de BAC avec la Direction des Archives de France pour mettre sur pied un portail Nouvelle-France Horizons nouveaux. Les partenariats permettent un accord d'accès croisé. Gérald Grunberg stipule que : « Dans tous les cas, la question des politiques nationales est posée avec force car sans politique nationale de numérisation pas de participation aux projets internationaux » (Dufrière *et al.*, 2013, p. 167). Au Canada, la Politique sur les services et le numérique est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2020 (Gouvernement du Canada, 2019). Selon Bruno Ory-Lavollé,

D'une manière générale, cette nécessaire pluralité des moteurs, contribuant à un accès ouvert, multiculturel et démocratique à l'internet, est un thème auquel la recherche, la politique et le débat sur les questions de numérisation devraient consacrer plus d'attention. (2018, p. 23)

Les modalités juridiques et publiques sont, à plus forte raison, des sujets de plus en plus complexes dont l'État en détient la responsabilité.

1.7 Conclusion

Nous retenons plusieurs éléments perturbateurs reliés à la numérisation, dont l'évolution rapide de la technologie, la normalisation et l'indexation des données, l'obsolescence, la traçabilité, les pertes de connaissances et des savoir-faire professionnels, la dématérialisation, la décroissance, du contact direct avec les objets, l'authenticité des documents (collection), la documentation restreinte, les stratégies et les politiques difficiles à boucler, etc. Selon Hoffman : « [...] la pertinence des collections muséales est aujourd'hui menacée et le travail historique des conservateurs remis en question » (2017, p. 34). Il faut reconnaître dans l'étude de Rizza que : « [...]

dans un contexte où la numérisation est présentée comme un outil efficace de valorisation des collections, on constate dans le discours des documentalistes un attachement au support papier qui paraît plus noble, plus authentique et plus vrai » (Rizza cité dans Sandri, 2016, p. 110). En quelque sorte, il y a ambivalence dans tous les aspects de ces changements radicaux du réel au numérique. En somme, ces bouleversements font partie du changement, ils reçoivent la réalité (Hoffman, 2017, p. 32). Entre rupture et compensation s'installe une recontextualisation des éléments, un dualisme inquiétant. L'équilibre est désaxé.

Le prochain chapitre est consacré à l'étude de cas, nous ferons l'analyse des pratiques organisationnelles depuis l'intégration de la technologie numérique et de la numérisation des collections sur une période de plus ou moins vingt ans en retenant les informations les plus pertinentes liées aux questionnements de cette recherche.

CHAPITRE II

ÉTUDE DE CAS – BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Le support numérique se veut le médium le plus convoité pour son accessibilité rapide aux contenus des bibliothèques et des musées. La numérisation est apparue comme une solution révolutionnaire – voire miracle. Les documents, les œuvres d’art et les collections seraient disponibles en un clic. La numérisation et l’Internet ont créé un bouleversement important au niveau de la visibilité des collections, mais aussi au niveau de la préservation. Ils allaient également créer un changement au niveau des professions en devançant les techniques et les méthodes de préservation/conservation par l’approche numérique. En outre, les fondations analogiques allaient se réécrire : les politiques, les plans, les professions, tout ce dont le numérique présage en y intégrant une logique néomanagériale (Mariscal, 2019). La numérisation compte-t-elle deux poids deux mesures ? Les collections et les professions de restaurateurs, d’archivistes, de gestionnaires des collections et de bibliothécaires sont-elles galvaudées par la pseudo-maîtrise des technologies de l’information ?

Méthodologiquement, les enjeux ciblés par la revue de littérature du premier chapitre seront corroborés à travers l’étude de cas qui mettra en scène les pratiques

organisationnelles à Bibliothèque et Archives Canada¹ depuis l'intégration de la technologie numérique et de la numérisation des collections aux pratiques analogiques à partir de la fin du XXe siècle. L'analyse comparative et quantitative sera utilisée pour la collecte des données. Nous adopterons une pensée réflexive afin d'identifier les enjeux et les conséquences reliées au processus de numérisation. Tout d'abord, la pensée réflexive s'inscrit dans une optique personnelle étant donné qu' « Il faut, [...], se référer en permanence à sa propre expérience » (Bourdieu cité dans Bourdeloie 2013, p. 14), plus précisément, comme restauratrice ayant œuvré sur le terrain depuis plus de 30 ans. De façon objective, nous ferons état des changements observés depuis l'induction numérique dans les laboratoires de conservation à BAC. Nous décrivons les expériences vécues, mais qui demeurent, à tous égards, des observations personnelles. Ces observations sont généralisées, mais elles dénotent d'emblée l'importance de certaines pratiques essentielles et des acquis à conserver.

En amont, le numérique s'est orchestré par la formation de comités interdisciplinaires (à partir de 2005) afin d'intégrer les composantes, encore floues, du numérique dans nos pratiques analogiques. Il s'agissait de transposer les photographies et la documentation des traitements analogiques à venir et ceux déjà classés en format numérique. Dès le départ, l'approche interdisciplinaire était peu acceptée – presque inexistante. Ensuite, la technologie et la normalisation de la documentation semblaient impossibles à résoudre. Néanmoins, avec l'expertise des technologies de l'information (TI), un code d'enregistrement adapté au système informatique existant fut généré afin de documenter, retracer et ultérieurement annexer la documentation des travaux effectués. Ce qui semblait facile et rapide est rapidement devenu complexe.

¹ BAC est le fruit de la fusion, en 2004, des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada.

Premièrement, une partie des photographies analogiques et la documentation n'ont jamais été transposées en format numérique, ce qui a causé une perte importante de la documentation des œuvres de la collection. La documentation n'a pu être annexée, ni dans le système ni sur les bases de données des catalogues de BAC. De plus, la documentation en formats analogiques, s'éclipsait de son format original et de son parcours – plus de papier, plus de registraire. Depuis lors, il semble encore très difficile de retracer l'un ou l'autre de ces formats (Conway 2000, Keene 1998, Racine 2013). D'autre part, les traitements de restauration entre 2000 et 2010 s'effectuaient selon les plans de conservation et les activités de numérisation se faisaient par une équipe indépendante principalement par le laboratoire de stabilisation jusqu'en 2006 approximativement. Les changements sont survenus lors des nouvelles acquisitions et lors du démantèlement du laboratoire de stabilisation. De plus, le programme de désacidification fut aboli et l'équipement pour les traitements de préservation a été déclaré excédentaire suivant la fermeture du laboratoire de stabilisation. Ainsi, les nouvelles acquisitions devenaient prioritaires et devaient être disponibles sur la toile suivant leurs achats. Les fonds et les dons d'acquisition étaient aussi teintés par l'accessibilité numérique. Ces changements ont réorienté les traitements de restaurations et les restaurateurs à exécuter des traitements minimaux dans la plupart des cas.

Entre-temps, plusieurs restaurateurs chevronnés ont pris leurs retraites – sans transfert de connaissance (ou minimalement) – sans être remplacés par des restaurateurs avec les mêmes niveaux d'expériences. De plus en plus, les projets de numérisation devançaient la préservation analogique et les budgets salariaux et opérationnels furent redirigés vers les activités numériques. Les professions et les plans de préservation étaient mis à l'épreuve, la nouvelle gestion procédait autrement. Ces changements ont débuté dans la première décennie du XXI^e siècle, toutefois les changements les plus marquants sont survenus à partir de 2013.

Ce chapitre sera divisé en quatre parties afin de mesurer les enjeux et les impacts de la numérisation sur les collections et les professions. La première partie contextualisera l'étude de cas, la deuxième partie sera consacrée à la chronologie de l'induction numérique à partir de la première étude datée de 1997 allant jusqu'en 2019. Les rapports ont été consultés sur la toile et via des demandes d'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP)¹. Dans la troisième partie nous évaluerons les éléments de la première partie par l'entremise des différents rapports ministériels de 2006 à 2009, de l'Évaluation du programme d'accès au patrimoine documentaire de 2011 à 2016, de l'Évaluation de la composante analogique du programme de préservation 2013-2014 à 2017-2018, des différentes politiques, du Rapport de la vérificatrice générale du Canada de 2009 à 2015 et des différentes stratégies de numérisation. La quatrième partie consiste à faire l'analyse des plans de préservation, des organigrammes des ETP, des annonces d'emplois au gouvernement du Canada (restauration/conservation – papier) et des descriptions de tâches et finalement des budgets. Nous comparerons et évaluerons les changements organisationnels et professionnels depuis le début de l'essor du numérique. La documentation complète de cette dernière partie a fait l'objet de demandes officielles par le biais de l'AIPRP. Les analyses serviront de catalyseur entre les enjeux soulevés dans le premier chapitre et les questions de recherche afin de clarifier les questionnements. Ces informations sont purement factuelles. Nous retrancherons les éléments reliés aux questions de cette recherche : la numérisation peut-elle être

¹ L'AIPRP (<https://atip-aiprp.apps.gc.ca/atip/welcome.do?lang=fr>) est régi par la Loi sur l'accès à l'information (LAI) (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>) et la Loi sur la protection des renseignements personnels (LPRPDE) (<https://www.priv.gc.ca/fr/sujets-lies-a-la-protection-de-la-vie-privee/lois-sur-la-protection-des-renseignements-personnels-au-canada/la-loi-sur-la-protection-des-renseignements-personnels-et-les-documents-electroniques-lprpde/>).

considérée comme une méthode de préservation ? Les collections et les professions spécialisées sont-elles à risques ? Quels sont les dommages collatéraux ?

2.1 Contexte de l'étude de cas

BAC est une institution du gouvernement du Canada responsable de la sauvegarde de la mémoire des Canadiens. L'institution est située à Ottawa. Son budget annuel (2019-2020) pour acquérir et préserver le patrimoine documentaire est de 95 999 787 et de 37 254 567 pour l'accès au patrimoine documentaire. L'institution compte 1,041 ETP (BAC, 2020). Ses collections sont formées de 20 millions de livres, 250 km linéaires de documents textuels, 3 millions de dessins, 30 millions de photographies, 90 000 films, 550 000 heures d'enregistrements audio et vidéo, 425 000 œuvres d'art, 550 000 feuilles de musique, 5 milliards de mégaoctets d'information électronique, et bien d'autres (BAC, 2017d).

Il nous paraissait pertinent d'analyser les pratiques à partir des rapports publics sur la reddition de compte de l'institution et de nos observations personnelles s'échelonnant sur un peu plus d'une vingtaine d'années (1997-2020). Nous établirons par ordre chronologique les actions apportées aux pratiques organisationnelles afin d'intégrer la technologie numérique aux pratiques analogiques. Le mandat de BAC stipule qu'il doit :

Préserver le patrimoine documentaire pour les générations présentes et futures. Être une source de savoir permanent accessible à tous, et qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada. Faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir. Être la mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses établissements. (BAC, 2017b)

Le Cadre de politique d'accès (BAC, 2018, chapitre 4) relative aux collections de BAC est régi par la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada, selon laquelle s'applique la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur le droit d'auteur, la Loi sur les langues officielles, la Loi fédérale sur la responsabilité, la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur le gouvernement ouvert.

L'organisation est fondée sur une structure divisionnelle (et hiérarchique). Chaque division gère ses opérations indépendamment des autres. Les responsabilités sont réparties entre les différents secteurs d'exploitation : la direction générale des opérations numériques et de la préservation, la direction générale des archives, la direction générale des services au public, la direction générale du patrimoine publié, le secrétariat général ainsi que le secteur des services organisationnels sont dans l'ensemble ceux dont les activités correspondent à cette recherche. Les démarches afin d'intégrer la composante numérique aux pratiques analogiques se poursuivent depuis plusieurs années, nous débiterons l'étude de cas en amont.

2.2 À l'aube du numérique – rétrospective chronologique

En 1997, un groupe de travail fut créé afin de mettre sur pied une stratégie de numérisation. Un rapport fut élaboré par l'entremise de sondages¹ auprès de plusieurs

¹ « On a ainsi posté 194 formulaires de sondage à des dirigeants principaux de l'information et à des cadres supérieurs de la gestion de l'information dans 93 ministères fédéraux, organismes gouvernementaux et sociétés d'État. Au total, 68 formulaires ont été retournés, ce qui constitue un taux de réponse de 73 pour 100 » (Groupe de travail fédéral sur la numérisation et la Bibliothèque nationale du Canada, 1999, p. 7).

institutions fédérales sur les activités de numérisation du gouvernement fédéral. Les résultats du rapport intitulé *Vers une nation axée sur le savoir : l'apport de la numérisation* (Groupe de travail fédéral sur la numérisation et la Bibliothèque nationale du Canada, 1999) indique, en général, que : « [...] les limites techniques, les restrictions budgétaires, les questions liées aux droits d'auteur, l'absence de lignes directrices en matière de politiques et [...] la sélection des documents à numériser » (1999, p. 13) compliquent les processus d'intégration numériques. Les résultats démontrent une faille au niveau des politiques de numérisation, en somme seulement 29 pour cent en possédaient une. Finalement, les recommandations formulées dans le rapport précisent l'importance de faire partie de la stratégie nationale d'accès, d'avoir des mesures d'adaptation pour les personnes n'ayant pas d'accès à des outils technologiques, de favoriser les partenariats afin de minimiser les coûts, d'imposer un coût à certaines demandes de services, d'assurer l'authenticité des renseignements, de déterminer les groupes d'utilisateurs, de faire la migration des produits qui exigent une mise à jour, d'élaborer des politiques, des méthodes et des lignes directrices pour la conservation des documents numériques. Le groupe de travail détermine que :

La numérisation ne devrait pas être vue comme la solution aux problèmes de conservation. Bien que, dans certains cas, elle serve à produire des copies, évitant ainsi l'usure de l'original, les intervenants du secteur des archives et des bibliothèques estiment que la numérisation ne constitue pas la réponse au problème de la conservation à long terme. Les efforts axés vers la numérisation ne devraient pas faire perdre de vue la nécessité de poursuivre les activités de conservation, d'archivage et de collection. (1999, p. 32)

L'élaboration d'une stratégie nationale prendra la forme d'une étude commandée par BAC, *Vers une stratégie canadienne sur l'information numérique : Portrait de la situation actuelle au Canada* (Mc Donald et Shearer, 2006). Dès lors, des rencontres interdisciplinaires eurent lieu. Aux confins des pourparlers du sommet national de 2006,

un comité formé de 23 membres prendra charge d'étayer une ébauche afin de cibler les éléments constitutifs. Un document exhaustif suivra sous forme de consultation intitulée Stratégie canadienne sur l'information numérique (SCIN) datée, octobre 2007 (BAC, 2007).

Toujours dans l'objectif de l'élaboration d'une stratégie de numérisation, BAC poursuit ses efforts en créant un Catalogue national canadien intégré (AMICAN) et un Dépôt numérique fiable (DNF) (Caron, 2010, p. 2). La modernisation devra se poursuivre jusqu'en 2012 selon les éléments priorisés dans le document, à savoir, rendre le patrimoine documentaire physiquement et virtuellement accessible, organiser l'information de manière à ce qu'elle soit facile à utiliser, produire la description et la création des instruments de synergie nécessaire entre les fonctions de l'institution (Caron, 2010, p. 7). En 2011, un cadre de politique d'accès pour les secteurs des acquisitions, de la gestion des collections et de l'exploitation sera établi. En juillet 2014, on abolira l'outil d'orientation en matière de préservation de BAC (2010), la Politique de préservation numérique de BAC (2008), la Politique de préservation des Archives nationales du Canada (2001) et la Politique de préservation de la Bibliothèque nationale du Canada (1989) pour les remplacer par la Politique de gestion de la collection (BAC, 2019b), qui soutient le Cadre de politique d'intendance de juillet 2013 (BAC, 2013).

Conformément, en 2014, la Société royale du Canada (SRC) précisait que BAC devrait planifier et annoncer un plan stratégique au plus tard en 2015 (Groupe d'experts de la Société royale du Canada, 2014, p. 1).

À cet effet, en 2015, BAC a mandaté le Conseil des académies canadiennes (CAC) afin de produire un rapport sur les changements importants reliés aux institutions patrimoniales à l'ère du numérique.

Le comité stipule que :

Lorsqu'une politique est adoptée, elle doit être pleinement intégrée dans le fonctionnement de l'institution et soutenue aux plus hauts niveaux. Elle ne peut pas fonctionner si elle n'a qu'un rôle marginal. [...] La technologie numérique ne peut résoudre toutes les difficultés liées à l'acquisition et à la conservation du patrimoine documentaire, de même qu'à l'accès à ce patrimoine. [...] les méthodes non numériques traditionnelles constituent la meilleure solution. (Conseil des académies canadiennes, 2015, p. 158)

Suivant les recommandations de la SRC, dans sa publication intitulée *Changement de paradigme : Stratégie numérique 2015 et au-delà*, BAC indique que : « un plan de mise en œuvre détaillé et d'autres documents orienteront la mise en œuvre de la Stratégie numérique » (BAC, 2015, p. 2). De la même façon, les recommandations furent intégrées en 2016 sous un plan d'action érigé par le comité directeur de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire (BAC, s. d.) qui somme toute reprenait les éléments du rapport de 1997 et de 2015 et les redéfinissant dans une forme plus ou moins similaire.

Les prochaines étapes pour l'élaboration d'une Stratégie pour un programme de préservation numérique furent publiées en novembre 2017, ce document englobe certaines recommandations antérieures et propose trois phases pour le développement d'une stratégie pour le programme de préservation numérique (BAC, 2017c).

Dans la première phase :

Une analyse des lacunes des politiques sera effectuée au cours de cette phase afin de déterminer les priorités en matière d'élaboration de plans opérationnels, de procédures et de pratiques. Cette analyse guidera BAC dans l'établissement d'un cadre stratégique officiel pour la préservation du patrimoine documentaire numérique canadien. (BAC, 2017c, p. 7)

Et ce, dans l'obtention d'une conformité selon la norme ISO 16363, prévue en 2024 (BAC, 2017c, p. 4), norme pour un dépôt numérique fiable (<https://www.iso.org/fr/standard/56510.html>). Dans la deuxième phase, il s'agit de continuer et de préciser davantage selon la feuille de route établie à la phase 1 (BAC, BAC, 2017c, p. 8). De plus, dans la deuxième phase, un plan organisationnel (pratiques, procédures, politiques opérationnelles) sera érigé afin de préciser les capacités du programme incluant les compétences et les aptitudes professionnelles (BAC, 2017c, p. 9). Dans la troisième phase de mise en œuvre de son programme, BAC « Aura atteint son objectif de mettre en place un Programme de préservation numérique durable et un dépôt numérique fiable, axés sur les pratiques exemplaires nationales et internationales ainsi que sur les normes de l'industrie » (BAC, 2017c, p. 10). Ces mêmes objectifs furent cités par Caron en 2010.

En dépit de la mise en œuvre du programme, BAC précise que :

Considérant l'ampleur de la collection numérique de BAC et l'importance de la documentation requise, une certification complète et formelle avec un vérificateur externe accrédité en vertu de la norme ISO 16919 (en anglais seulement) pourrait s'avérer très longue et onéreuse. BAC pourrait choisir d'autres méthodes, par exemple une certification informelle au moyen d'une évaluation par les pairs ou d'une auto-évaluation. (BAC, 2017c, p. 10-11)

La stratégie est présentée en trois phases. Dans l'ensemble, les trois phases démontrent trois secteurs indépendants nommés : solutions techniques de Préservation numérique (PN), gestion des collections et pratiques, plans, politiques opérationnelles pour une seule feuille de route. (*voir Annexe I*). Dans tous les cas, il s'agit d'intégrer les expertises interdisciplinaires afin de produire une feuille de route ordonnée selon les étapes séquentielles pour chaque secteur d'opération. Sans quoi : « Les conséquences et les coûts potentiels de l'inaction seront principalement l'échec de BAC à remplir son

mandat et ses obligations envers les citoyens canadiens et la perte irrémédiable d'une partie de notre patrimoine national » (BAC, 2017c, p. 12). Les développements desdits projets demeurent inachevés ou en développement. En revanche, BAC a mis à jour ses anciens catalogues MIKAN et AMICUS.

Les rôles et responsabilités dans ce contexte relèvent de la Politique de gestion de la collection à savoir :

Le directeur général de la Préservation de la collection est responsable de la gestion de la collection analogique. Cela comprend la planification de la préservation, les normes, la documentation, la gestion de l'inventaire et de l'expertise, l'entreposage, les soins préventifs, les traitements de conservation-restauration, la migration, la numérisation, la disposition et la garde de la collection analogique en général. Il gère également certains anciens supports numériques. De plus, il collabore avec le directeur général de l'Innovation et dirigeant principal de l'information pour préserver la collection numérique qui a été transférée et numérisée.

Le directeur général de l'Innovation et dirigeant principal de l'information (DGIDPI) gère la collection numérique, à l'exception de quelques anciens supports. Cela comprend la planification de la préservation, les normes, la documentation, la gestion de l'inventaire et de l'expertise, l'entreposage, les soins préventifs, la migration, la disposition et la garde de la collection numérique en général. Il collabore avec le directeur général de la Préservation de la collection pour préserver la collection numérique qui a été transférée et numérisée. (BAC, 2019b, chapitre 8)

Depuis plus de 20 ans, nous observons les mêmes éléments récurrents d'une stratégie à l'autre. Par ailleurs, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) publiait en 2019 les recommandations relatives aux formats de fichier pour la préservation numérique pour la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire SNPD (Bieman et Vinh-Doyle, 2019).

Parallèlement, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a publié un Plan stratégique 2019 à 2023 dont un pour la gestion de l'information et de la technologie de l'information du gouvernement du Canada (Secrétariat du Conseil du Trésor, 2019, p. 26). L'implémentation est en cours. Suivant les tentatives de mise en oeuvre, la prochaine section précisera davantage les analyses des pratiques.

2.3 Compte-rendu des évaluations sommatives

Plusieurs rapports sur l'imputabilité organisationnelle de BAC sont évalués par des comités internes et externes pour la reddition de comptes. Les rapports seront scindés afin de retenir les parties les plus pertinentes pour notre recherche, c'est-à-dire :

- 1) Les éléments ayant un impact sur les professions ;
- 2) Les éléments ayant un impact sur les informations reliées à la numérisation dans le but de favoriser l'accès ;
- 3) Les éléments ayant un impact sur la préservation des collections numériques et analogiques.

Les rapports seront évalués en ordre chronologique, du plus ancien au plus récent.

1) Impacts sur les professions

Première constatation, sur le Rapport sur les plans et priorités (RPP) 2006-2007, BAC indique que :

Bon nombre de nos employés assument des rôles ultraspecialisés, qui nécessitent des études et de l'expérience [...] nous devons nous préparer à faire face à la retraite imminente de nombreux employés. Nous sommes à élaborer un plan de relève que nous espérons mettre en oeuvre et surveiller afin que nous continuions de compter sur un personnel apte à assumer nos responsabilités. (BAC, 2006, p. 8)

Deuxième constatation, sur le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2008-2009, BAC indique : « [...] nous avons examiné de quelle manière nous pourrions aider nos employés professionnels à gérer les changements majeurs auxquels ils devront faire face à l'avenir dans leur travail » (BAC, 2009, p. 11).

2) Impacts sur la numérisation et l'accès

Troisième constatation, le rapport d'Évaluation du programme d'accès au patrimoine documentaire de 2011-2012 à 2015-2016 produit par la Division d'évaluation de programme de la Direction de la planification et de l'imputabilité organisationnelle stipule que l'accès aux collections en format analogique ou numérique doit être amélioré et normalisé (descriptions, outils de recherche, navigation, numérisation des instruments de recherche, coordination des priorités). Les évaluations sont basées sur des analyses à partir de documents et entrevues à même l'institution et d'un sondage externe. Le rapport indique que les services offerts au public comme le service de référence et celui de l'accès à l'information sont satisfaisants. Toutefois, les services de reprographie des documents numérisés « [...] sont rarement disponibles en ligne », finalement, le rapport déclare que « le manque de données constantes n'a pas permis une analyse solide du rendement de certaines activités du programme ni des progrès vers l'atteinte des résultats attendus » (BAC, 2017a, p. 4).

Par ailleurs, les intérêts de recherches sont : 51% pour la généalogie, 44% pour le travail, 38% personnel, 28% pour l'éducation, 22% divers, et 2% autres (BAC, 2017a, p. 29). Les résultats des entrevues précisent que 55% des répondants considèrent que la numérisation favorise l'accès, mais 27% disent que le programme n'en fait pas suffisamment (BAC 2017a, p. 14), 41% précisent que la description est un élément clé pour le repérage de la collection et 34% disent que celle-ci a besoin d'être améliorée (BAC, 2017a, p. 24).

Afin de contrer à la situation, BAC a créée près de 34000 descriptions de documents publiés et près de 150 000 descriptions d'archives (BAC, 2017a, p. 24). Toutefois, le comité ne peut émettre un constat fiable concernant cette activité (BAC, 2017a, p. 49). Quant aux descriptions des collections, elles se font à deux niveaux, une première description minimale lors de l'acquisition pour la gestion de la collection à l'interne (via Amicus et Mikan) et éventuellement une deuxième lors de la mise en ligne. Encore une fois, la deuxième étape a été « [...] négligée en raison d'un manque de ressources et de priorité conflictuelles » (BAC, 2017a, p.4) et que « sans une description complète et détaillée, un client pourra difficilement retracer spécifiquement ce qu'il cherche, car les résultats de recherche peuvent être nombreux » (BAC, 2017a, p. 24) et « Bac ne possède pas de gabarit normalisé pour ses instruments de recherche. Ainsi, le format, le contenu et le niveau de détail différent d'un instrument à l'autre » (BAC, 2017a, p. 25). Le comité n'a pas pu prouver que BAC avait poursuivi ses engagements en ce sens. De plus, en ce qui a trait à l'indexation de la collection, BAC ne dispose pas des ressources afin d'indexer sa collection. D'autre part, 56% des répondants concluent que la collaboration entre les directions générales devrait être améliorée (BAC, 2017a, p. 17). Afin d'améliorer le rendement à l'accès et dans l'approche d'un gouvernement ouvert, BAC a mis à la disposition du public 10 605 6322 millions de pages de documents gouvernementaux (entre 2011 et 2016) ne nécessitant aucun examen spécifique suivant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels (BAC, 2017a, p. 28).

Précisons que la numérisation de la collection est sous la responsabilité du Programme de préservation quoique le rapport indique que certaines activités de numérisation sont sous le Programme d'accès. Dès 2013, BAC prévoit numériser les collections les plus convoitées sous la gouverne d'une stratégie de numérisation. Le nombre d'images numérisées en collaboration avec ses partenaires (Ancestry et Canadiana) totalisait 4,5 millions de 2011 à 2012, 17 millions de 2013 à 2014 et 35 millions d'images de 2014

à 2015 et 12 millions de 2015 à 2016 (BAC, 2017a, p. 28-29). Il est difficile de calculer le nombre exact suivant les mesures affichées par l'institution, elles sont en images et en pages, une page peut contenir plusieurs images. Le rapport d'évaluation indique que : « Cependant, lorsque l'on considère l'immense quantité de matériel de la collection de l'institution, la portion disponible en ligne demeure faible » (BAC, 2017a, p. 29).

Parallèlement, BAC offre différents services de consultation, entre autres celui de l'AIPRP. Selon le rapport, BAC numérise entre 750 000 à 1 523 634 images/pages par année pour son service de reprographie, les données numériques sont stockées sur le serveur de Service partagé Canada, mais demeurent difficiles à récupérer. Ces demandes ne sont pas accessibles en ligne et elles sont dupliquées à chaque nouvelle demande pour le même document. La manipulation excessive devient alors un risque pour la collection. Pour ces raisons, notons que le nombre de boîtes en circulation, de 2013 à 2018, s'élevait à 826 697 (BAC, 2019a, p. 18) (*voir Annexe 2*).

De plus, les demandes de service de reprographie en vertu de l'AIPRP sont généralement numérisées en format Portable Document Format (PDF), ou par un lien Dropbox (temps limité), un lien Uniform Resource Locator (URL) ou encore par des logiciels comme Excel. Le service de reprographie utilise également les CD-ROM, cette dernière étant presque obsolète. Elles sont également disponibles en format papier pour de petites quantités. En ce qui concerne notre recherche, les informations reçues étaient incomplètes et le délai de trente jours a fait l'objet d'une prorogation de soixante à cent cinquante jours. Aussi, les informations ont été imprimées en noir et blanc, conséquemment une partie de l'information est illisible dû au code de couleur des rapports originaux.

En somme, le rapport stipule que les problèmes d'accès à sa collection sont attribuables à plusieurs facteurs, dont : « [...] les systèmes informatiques, les ressources limitées,

la gestion des priorités, le site Internet de BAC et la qualité des descriptions » (BAC, 2017a, p. 39) (*voir Annexe 3*). Du côté du public, le rapport dénonce : « Qu'il est difficile d'obtenir des résultats précis » (BAC, 2017a, p. 38), que les résultats sont difficiles à comprendre sans explications, que l'option consultez l'index (A-Z), naviguez par types et naviguez par thèmes n'est pas un moteur de recherche, mais un index, que les recherches doivent être effectuées dans les deux langues officielles puisque les résultats ne sont pas les mêmes, que l'option :

Rechercher BAC-LAC.gc.ca peut porter à confusion, car il ne s'agit pas d'un bouton de recherche pour la collection de l'institution, mais plutôt d'une recherche que l'on voudrait faire sur la Bibliothèque et Archives Canada. Si on ne connaît ni AMICUS, qui sert à chercher des documents publiés, ni Mikan, qui sert à chercher des éléments dans les fonds d'archives [...], il est alors très difficile de repérer ce qu'on cherche. (BAC, 2017a, p. 39)

De surcroît, lors de notre recherche, nous avons reçu plusieurs codes d'erreurs (404), des liens introuvables et des documents dits archivés, mais également introuvables. Enfin, le public affirme que : « Ces outils de recherche ne sont pas intuitifs et il n'est pas facile pour un non-initié de comprendre les systèmes utilisés par BAC » (BAC, 2017a, p. 39).

3) Impacts sur la préservation

De la même façon, la Direction de la planification et de l'imputabilité organisationnelle de BAC a procédé à une *Évaluation de la composante analogique du programme de préservation de 2013-2014 à 2017-2018*. Notons que le rapport inclut la gestion physique (la circulation et entreposage de la collection), la préservation et la conservation (soins préventifs et maintien et conservation de la collection) et que ces activités sont distinctes (*voir Annexe 4*). Les évaluations dénoncent qu'il y a : « [...] un volume élevé d'items en transit » (BAC, 2019a, p. 4), que BAC « [...] devrait évaluer

l'état de la collection analogique de façon régulière puisque [...] les suivis sur l'état de la collection n'étaient pas toujours effectués » que « [...] la gestion ne collecte pas de façon régulière des données permettant de détecter toute dégradation potentielle des items de la collection de BAC » que « La coordination des activités de la composante analogique se fait difficilement parce que les rôles des différentes divisions ne sont pas clairs et ne sont pas bien compris » que « Les priorités et les plans devraient être davantage communiqués aux gestionnaires et aux employés afin qu'ils comprennent mieux où cibler leurs efforts » (BAC, 2019a, p. 5).

Aussi, la familiarité des priorités opérationnelles est indiquée en pourcentage : 41,7 % disent ne pas être du tout familier avec les priorités et les plans de travail de la composante analogique (*voir Annexe 5*). L'équipe d'évaluation précise que : « En examinant l'ensemble des politiques, des procédures et des lignes directrices, on a constaté qu'aucune d'entre elles n'a été mise à jour depuis 2013 » (BAC, 2019a, p. 16). De plus, en ce qui a trait aux suivis et à l'intégration du Cadre de politique d'évaluation et d'acquisition, du Cadre de politique d'intendance et du Cadre de politique d'accès, et « Bien qu'il soit mentionné dans chacun des cadres que l'on doit tenir compte des autres cadres, aucun groupe de travail n'est en place pour assumer la liaison entre ces différentes fonctions » (BAC, 2019a, p. 12).

Selon le rapport, les critères de traitements sont évalués en fonction des Lignes directrices sur le traitement de conservation-restauration de la collection analogique¹ (BAC, 2019a, p. 12). Les priorités sont davantage axées vers les mesures préventives et la conservation-restauration complète demeure une exception à la règle. Selon le

¹ En cherchant les lignes directrices sur le traitement de conservation-restauration, nous avons été dirigés vers la Politique de gestion de la collection sans toutefois avoir trouvé lesdites lignes directrices.

rapport : « Les activités de conservation et de traitement sont davantage effectuées lorsque les items de la collection doivent être numérisés ou font l'objet d'un prêt pour une exposition, à l'interne ou à l'externe » (BAC, 2019, p. 19). Encore une fois, selon le rapport, les traitements complets de restauration doivent être : « Coordonnés et économiques » (BAC, 2019a, p.9). Suivant le principe que l'accès domine devant toutes les activités de préservation. Sommes-nous passées de la restauration à la marchandisation des collections ?

Dans ses activités de rendements, BAC indique d'une part que :

En 2015-2016, Bac avait l'intention d'intensifier ses efforts de restauration et, de conservation de la collection en format analogique ce qui a été réalisé par le traitement de nombreux objets afin de les rendre disponibles pour des prêts et des expositions [...] En 2017-2018, BAC a souligné encore une fois, dans son rapport de rendement, les efforts de restauration [...] et un nombre important d'heures consacrées à des interventions sur des documents destinés à être exposés [...] ». (BAC, 2019a, p. 15)

D'autre part, les prochains résultats présentés sont contradictoires.

BAC déclare que :

Très peu de travaux de préservation ont été effectués en 2017-2018 parce que presque toutes les ressources ont été consacrées à la numérisation des items pour l'accès [...] en 2016-2017, les activités liées à l'accès accaparaient 76 % du temps des laboratoires dans son ensemble. Cependant, les activités liées à l'accès ont diminué à 44% en 2017-2018. En comparaison, le pourcentage de temps consacré à des projets typiquement de préservation était de 24 % en 2016-2017 et de 56 % en 2017-2018. Bien que les répondants aux entrevues soient d'avis que BAC ne consacre pas suffisamment de temps aux activités de préservation analogique et de conservation, 18 740 heures ont été consacrées à des activités de traitement et de conservation en 2017-2018. (BAC, 2019a, p. 23)

Bien que les 18 740 heures indiquent des activités de traitement et de conservation pour 2017-2018, l'évaluation ne précise pas lesquels et les secteurs d'opérations ne sont pas divulgués. La terminologie et les informations prêtent à confusion. De plus, le rapport indique que la majorité des ressources (probablement financière) fut consacrée à la numérisation en 2017-2018 ce qui, encore une fois, prête à confusion par rapport aux données du précédent paragraphe lorsque celui-ci dit avoir consacré un nombre important d'heures pour la restauration d'items pour les prêts et exposition et des efforts pour la restauration de documents, cartes, manuscrits, etc. Le rapport précise : « [...] que si d'une part, la gestion peut démontrer ses réalisations annuelles, il est plus difficile, d'autre part, de démontrer les activités de préservation réalisées sur plusieurs années » (BAC, 2019a, p. 24). Dans le tableau (*voir Annexe 6*), notons qu'au total, 24 requêtes ont été traitées par les restaurateurs en 2017-2018 et qu'elles étaient dédiées à un prêt ou à une exposition. Précisons qu'il n'y a pas d'entrée pour la préservation de la collection¹.

Au point 7.1 de la Politique de gestion de la collection, BAC est responsable, entre autres, de « Planifier les activités de préservation et les rapports sur l'intendance continue de la collection » (BAC, 2019b, p. 4). Une compilation du nombre de requêtes, du nombre d'heures, du nombre d'items et le type de traitement devraient être documenté par la section de conservation et par la division des soins de la collection toutefois les données suggérées accordent que très peu d'information quant à la conservation-restauration de la collection et à sa documentation. De même, comme indiqué dans le tableau de l'annexe 7, le nombre d'heures consacrées aux traitements

¹ Ce tableau représente la division des Soins de la collection qui regroupe deux sections, soit les soins préventifs et le maintien et la conservation de la collection. La division des services aux collections est responsable de la gestion et du contrôle physique, et de la circulation de la collection. Elles sont séparées et indépendantes telles que présentées à l'annexe 4.

de conservation est collecté chaque trimestre par le biais de bons de travail ou, le cas échéant, par les requêtes. Toutefois, aucune donnée n'a été fournie en ce sens et les traitements réalisés furent uniquement à des fins d'expositions et de prêts. (*voir Annexe 7*).

Quant aux expositions, elles sont généralement prévues par un plan triennal¹ afin d'évaluer le temps requis notamment pour les traitements de restauration et pour les étapes subséquentes (préparation/évaluation/réunion). Il est aussi assez rare que les oeuvres/documents nécessitent beaucoup d'heures de traitements (exposition interne/externe), en général, elles doivent être en bon état pour être exposées. Les traitements sont évalués au préalable par les restaurateurs afin de prévoir les heures de traitements qui auront un impact sur les plans de préservation. Dans les cas particuliers, lors de prêts (exposition externe) par exemple les traitements exhaustifs seront facturés à l'institution qui en fait la demande (externe). Les traitements seront effectués, dans la plupart des cas, par un agent contractuel spécifiquement attitré au projet. De surcroît,

Au cours des entrevues, les répondants ont mentionné que les priorités étaient surtout concentrées sur la préparation des items pour la numérisation à des fins d'accès et pour des prêts et des expositions. Les répondants ont souligné un nombre important d'activités qu'ils considèrent importantes à entreprendre pour la préservation, mais qu'ils ne font pas. Ainsi, ils ont mentionné que le temps alloué aux activités de préservation est insuffisant pour tout réaliser. (BAC, 2019a, p. 16)

¹ La planification d'exposition est normalement prévue trois ans en avance, au pire deux ans. Comme précisé par Anne Grace, conservatrice au Musée des Beaux-Arts de Montréal (Grace, 2020).

BAC présente ce tableau comme le pourcentage lié aux différentes tâches dans le cadre des activités pour la composante analogique.

Tableau 2.1 Pourcentage du temps de travail

Activités	De 1 à 25 %	De 26 à 50 %	De 51 à 75 %	De 76 à 100 %	Ne fait pas partie des tâches	Ne sait pas
Activités afin de soutenir l'accès (par exemple expositions, références, médias sociaux, ATIP, etc.)	11,1 %	30,6 %	16,7 %	11,1 %	27,8 %	2,8 %
Circulation et entreposage à des fins de gestion de l'espace (non liées à l'accès)	25,0 %	5,6 %	11,1 %	19,4 %	36,1 %	2,8 %
Traitements de préservation à des fins de conservation de la collection (non liées à l'accès)	25,0 %	11,1 %	27,8 %	5,6 %	30,6 %	0,0 %

Ces données sont vagues, nous y reviendrons dans le troisième chapitre. Les données du nombre de répondants (composante analogique), le nombre d'équivalents temps plein (ETP) et le pourcentage du temps de travail seront analysés et interprétés afin de corroborer l'ensemble des informations de façon plus précise.

Le dernier rapport de la vérificatrice générale du Canada, de 2009 à 2015, déclare que Bibliothèque et Archives Canada avait un arriéré d'environ 98 000 boîtes de

documents d'archives dont 24 000 boîtes de dossiers militaires, certaine datée du début du XIXe siècle. La vérificatrice précise :

Nous avons également constaté que BAC n'avait pas établi une méthode normalisée pour déterminer le contenu de son arriéré d'archives. Elle n'avait pas non plus estimé le temps moyen de traitement des documents pour chaque type de support [...] Ce manque de distinction est une lacune grave. (Loschiuk, 2014, chapitre 7)

BAC propose une ratification visant à éliminer l'arriéré dès la fin de décembre 2015. Aussi, la vérificatrice ajoute :

Dans l'ensemble, nous avons constaté que Bibliothèque et Archives Canada ne disposaient pas d'une stratégie de gestion numérique du patrimoine documentaire. Par ailleurs, même si elle a consacré 15,4 millions de dollars à l'élaboration et à la mise en place d'un dépôt numérique fiable de 2006 à 2011, l'Institution n'a toujours pas de système intégré pour gérer le transfert électronique de documents numériques, leur préservation et leur conservation, et offrir aux Canadiens l'accès numérique à sa collection. [...] Ce dépôt, qui était prêt en 2011, n'a jamais été utilisé. [...] l'Institution ne l'a jamais utilisé, et ce, même si le système avait été testé, approuvé et jugé fonctionnel en juillet 2011. Le dépôt numérique fiable a été mis hors service en novembre 2012, sans aucune justification de la direction pour étayer cette décision. (Loschiuk, 2014, chapitre 7)

Pour pallier à la situation, BAC déclare pouvoir adopter une stratégie numérique dès le mois de mars 2015. Néanmoins, cette stratégie n'est toujours pas mise en place. BAC précise que : « sur la foi des recommandations du Forum des politiques publiques, un comité de pilotage national interinstitutionnel sera créé afin de voir au développement des initiatives en matière de numérisation » (BAC, s.d., p. 7).

BAC proposent de mettre en place un secrétariat qui verra aux tâches suivantes :

Élaborer un inventaire des projets et des systèmes de numérisation existants afin de repérer les lacunes à combler; élaborer et déterminer les exigences au chapitre des normes et les partager avec la communauté; compiler et partager les pratiques exemplaires pour assurer la pérennité des infrastructures de préservation numérique; développer en réseau un portail d'accès unique pour les ressources numérisées; concevoir des outils afin d'aider les organisations à déterminer l'importance nationale, régionale ou locale des documents; créer une liste des fournisseurs et des tarifs en matière de numérisation; informer les intervenants quant aux possibilités de financement; soutenir les travaux menés par le comité de pilotage national. (BAC, s. d., p. 7)

Depuis 2019, BAC a instaurée deux nouveaux systèmes d'interfaces, Aurora et Voilà, afin de mettre à jour les anciens catalogues AMICUS et MIKAN. Voilà et Aurora sont hébergés sur le site Web d'Online Computer Library Center (OCLC), la plus importante ressource en ligne pour découvrir de partout dans le monde les documents des bibliothèques.

Lors de nos recherches, nous avons observé que les informations archivées ne sont pas disponibles sur le site de BAC. De plus, lors des recherches dans le catalogue de la collection de BAC, nous avons observé que le site bifurque vers un site anglophone qui ne correspond pas aux recherches demandées ou les mots clés ne correspondent pas à la recherche dudit catalogue. Les documents étaient introuvables. De plus, il faut s'inscrire pour effectuer des réservations, le site n'a pas permis de s'inscrire puisque nous avons reçu 3 messages d'erreurs. Encore une fois, il n'y avait pas de guide de procédures ou d'outils de repérage pour faciliter les recherches. Enfin, la communication traditionnelle demeure la plus efficace, l'appel téléphonique.

Parallèlement, nous avons effectué une recherche documentaire (ex. Médias et patrimoine : le rôle et l'influence des médias dans la production d'une mémoire

collective), tout d'abord dans le site Collections Canada et ce sans succès (*voir Annexe 8*). Ensuite par Aurora, avec le nom de l'auteur et encore sans succès (*voir Annexe 9*). Toutefois, en cliquant sur l'option : Voulez-vous élargir votre recherche aux bibliothèques à travers le monde, le livre apparaissait sous la rubrique : Détenu par Voilà (*voir Annexe 10*). Cependant, le livre n'apparaissait pas avec le nom de l'auteur, mais uniquement avec le titre complet. Nous avons aussi reçu un message de difficultés avec le site (*voir Annexe 11*). Finalement, le livre était hébergé dans le catalogue d'OCLC et disponible dans une autre bibliothèque. Des problèmes similaires se sont produits lors de la recherche pour les documents du fonds Louis Franquet (chapitre 1). Précisément, les documents étaient inexistant dans le catalogue Aurora. De plus, si la notice bibliographique n'est pas inscrite correctement, ex. MG18K5, MG 18K5, etc. les résultats sont différents ou absents. Nous les avons trouvés dans le catalogue de Collections Canada à la septième entrée avec la notice bibliographique MG 18-K5 (*voir Annexe 12*).

Quoi qu'il en soit, ces exemples démontrent que les recherches sont désordonnées et que plusieurs étapes doivent être entreprises pour accéder aux documents et malheureusement les résultats sont plus ou moins concluants. Dans la prochaine section, nous analyserons quatre aspects des changements organisationnels et professionnels.

2.4 Analyses des changements organisationnels et professionnels

Les analyses des changements organisationnels et professionnels qui suivent seront divisées en quatre sous-sections, la première vise les plans de préservation, la deuxième les organigrammes des ETP, la troisième les annonces d'emplois au gouvernement du Canada (restauration/conservation – papier) et les descriptions de tâches et la quatrième vise les budgets. Ainsi, nous serons en mesure d'évaluer et de comparer les changements depuis la venue de la numérisation. Les données ont été collectées via

l'AIPRP. Malheureusement, nous n'avons pas reçu toutes les informations, conséquemment les années ne se suivent pas. Par contre, les informations recueillies sont assez convaincantes pour cette analyse qui a pour but de démontrer les changements organisationnels et professionnels.

2.4.1 Plans de préservation

Les plans de préservation analogique et numérique sont indispensables pour la préservation de la collection, ils guident toutes les activités selon les plans et priorités de l'organisation. Les plans sont généralement générés par les archivistes responsables de leur fonds et dirigés par le conservateur des collections et/ou par le gestionnaire des collections. Les plans reçus et analysés sont ceux de 2000 à 2017 sauf celui de 2006-2007 – qui était non disponible. Notons que les plans sont organisés par secteurs et par activités, par exemple le secteur de la collection de musique, sont divisés selon les activités suivantes : « Digitization, housing, stabilization, treatment » (*voir Annexe 13*). Ensuite, à partir de 2010 on verra les plans identifiés par laboratoire (*voir Annexe 14*). À partir de 2013, les plans diffèrent à la base par les arrangements mixtes (art, numérisation, prêts, expositions, traitements, etc.) ce qui détonne et complique du point de vue de l'interprétation et de la cohérence (*voir Annexe 15*). Les versions précédentes sont plus faciles et intelligibles. Certains des traitements sont évalués au préalable afin de planifier et de prioriser les traitements en ordre d'importance. Le secteur de la stabilisation n'existe plus depuis 2008, toutefois il est possible que ce laboratoire fût démantelé avant cette date (peut-être en 2005).

D'autre part, les plans et les estimations pour la partie du numérique, qui inclut la préservation et la migration, sont bien identifiés et la planification vers la voie numérique semble bien organisée (*voir Annexe 16*). Et pour cause, la migration des formats analogiques désuets (ex. support sur film, audio, vidéo), pour la pérennité des informations est depuis longtemps intégrée dans les plans de préservation et la partie

numérique est indépendante et opère principalement avec les technologies de l'information. Cependant, l'approche interdisciplinaire est indispensable pour l'uniformisation des informations et pour une bonne continuité et conformité des processus. Cela dit, ces changements sont-ils uniquement des changements de mise en forme ? Ou peut-être des changements organisationnels ? Ou encore des changements de paradigme ?

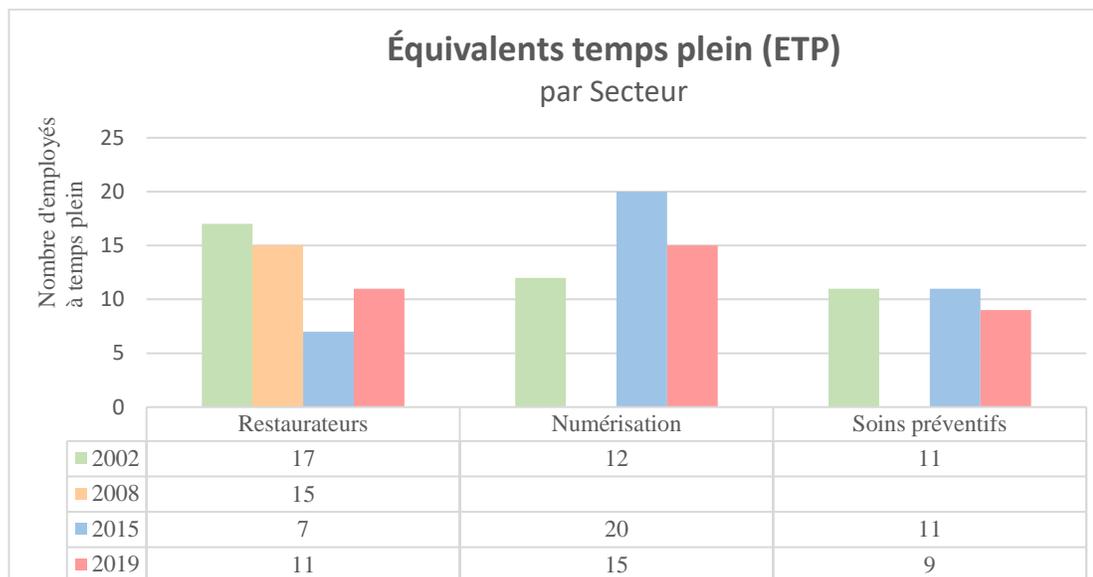
2.4.2 Organigrammes des ETP

Cette partie est consacrée à l'analyse des organigrammes pour les ETP oeuvrant au sein de la Direction générale des opérations numériques et de la préservation de BAC.

Dans le rapport de l'Évaluation de la composante analogique du programme de préservation de 2013-2014 à 2017-2018, BAC emploie entre 42 à 50 ETP pour la gestion physique et entre 28 à 46 pour la section de préservation incluant la conservation. Le nombre d'employés par section n'est pas identifié dans le tableau. (*voir Annexe 17*). D'un autre côté, les différents organigrammes obtenus via l'AIPRP démontrent une diminution importante au niveau du nombre ETP pour la restauration du papier. Nous avons retenu trois secteurs pour cette analyse comparative, la restauration, la numérisation et les soins préventifs et maintien (gestion de la collection). De plus, nous avons remarqué un remaniement dans la composition des équipes principalement en restauration du papier et plusieurs postes vacants, nous suivrons ces changements en comparant les organigrammes de 2002, 2008, 2015, 2019 (*voir Annexe 18, 19, 20, 21*).

En chiffre, les comparaisons du nombre d'ETP pour la restauration du papier, pour la numérisation et pour les soins préventifs sont inscrites dans le tableau 2.2 (positions vacantes non incluses).

Tableau 2.2 Comparaison du nombre d'employés à temps plein



Les gestionnaires ne sont pas inclus dans le tableau puisque leurs tâches sont à des fins administratives. Par contre, nous avons inclus les chefs de laboratoire dans le nombre ETP, toutefois le pourcentage des travaux de conservation se situe entre 30 % et 40 %, et ce uniquement pour 2015 et 2019 – pour les années antérieures, l'administration du laboratoire était faite par le gestionnaire. La colonne jaune est ajoutée afin de démontrer le changement d'ETP et le changement dans la structure organisationnelle que nous verrons dans les prochaines comparaisons.

Les différentes structures organisationnelles pour les équipes de restauration du papier démontrent plusieurs changements. Elles seront présentées avec les niveaux du poste.

La structure de 2002 fut la même pour une période de plus de 15 ans.

2002 :

- 1 gestionnaire pour la restauration des livres (GT-05) / (actualisé en 2008 à GT-7) ;
- 8 restaurateurs principaux (GT-04) / (actualisé en 2008 à GT-05) ;
- 1 gestionnaire pour les laboratoires cartes/manuscrits/art/préservation (GT-05) ;
- 8 restaurateurs principaux (GT-04) / (actualisé en 2008 à GT-05) ;
- 1 technicien en préservation (GT-02) / (actualisé en 2008 à GT-3).

L'année 2008 démontre le premier changement majeur dans la structure organisationnelle (dû à la retraite de plusieurs restaurateurs principaux) par l'attribution de postes intérimaires. Les affectations intérimaires en ont été attribuées par des concours ou par séniorité. L'évolution pour accéder au chef de section (pour chaque média) se bâtit niveau par niveau, d'année en année, d'expérience en expertise, une évolution courante dans le domaine de la restauration.

2008 :

- 1 gestionnaire pour les projets d'accès courants (GT-07) ;
- 1 chef restaurateur papier et livres (GT-05) ;
- 3 restaurateurs principaux (GT-04) ;
- 1 assistant restaurateur (GT-02) ;
- 1 restaurateur (GT-03) ;
- 1 technicien conservation (GT-2) ;
- 1 gestionnaire pour les projets à long terme (GT-07) ;
- 1 chef restaurateur pour les œuvres d'art sur papier (GT-05) ;
- 1 restaurateur principal (GT-04) ;
- 1 restaurateur (GT-03) ;

- 1 chef restaurateur pour les cartes et manuscrits (GT-05) ;
- 2 restaurateurs principaux (GT-04) ;
- 2 restaurateurs adjoints (GT-02).

L'année 2015 démontre une diminution importante et une seconde réorganisation de la structure des équipes.

2015 :

- 1 gestionnaire (GT-07) ;
- 1 chef de laboratoire pour les livres (GT-06) ;
- 2 restaurateurs (1 x GT-03, 1 x GT-05) ;
- 1 restaurateur/préservation (GT-03) ;
- 1 chef de laboratoire pour les cartes/manuscrits/art (GT-06) ;
- 2 restaurateurs (GT-03) ;
- 1 restaurateur principal (GT-05) (en affectation).

L'année 2019, n'a pas connu de réorganisation, mais une augmentation du nombre de ETP. Notons qu'il n'y a plus qu'un restaurateur principal. Le ratio de chef de laboratoire à restaurateur est passé de 7 : 1 en 2008, à 3 : 1 en 2015 et à 4 : 1 et 5 : 1 en 2019.

2019 :

- 1 gestionnaire (GT-07) ;
- 1 chef de laboratoire pour les livres (GT-06) ;
- 1 restaurateur (GT-03) ;
- 1 restaurateur/préservation (GT-03) ;
- 2 techniciens en conservation/moisissure (CR-04) ;

- 1 chef de laboratoire pour les cartes et manuscrit-œuvres d'art (GT-06) ;
- 1 restaurateur principal (GT-05) ;
- 4 restaurateurs (GT-03).

En somme, les comparaisons démontrent premièrement un changement dans la structure des équipes¹ et deuxièmement une diminution du nombre de restaurateurs et une augmentation du nombre de gestionnaires. Pourquoi ces changements ? Sont-ils justifiés ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans le troisième chapitre lors de l'interprétation des analyses.

Outre la diminution du nombre d'ETP, nous avons remarqué un mouvement important du personnel à l'interne dans la section des soins préventifs et dans la section de la restauration au niveau de la gestion, entre autres, par l'attribution d'affectations intérimaires, de projets spéciaux, de postes non annoncés ou de nomination. Cette observation a été faite lors de l'analyse des postes de tous les employés reçues en deux tableaux Excel (le premier avec 34 441 entrées et le deuxième avec 24 237 entrées). Afin de rendre cette observation concrète, nous proposons de suivre cinq cas.

Cas N° 1 : Un employé occupant un poste de commis à la circulation, se voit attribué différents postes pour des périodes variant de 4 mois à plus de 2 ans, en tant que coordonnateur de prêts, gestionnaire des collections, gestionnaire des œuvres d'art (conservateur), adjointe archivistique, agent de projets, affectations sur des projets (aucune précision), coordonnateur de projets de numérisation, gestionnaire des

¹ L'élaboration d'un plan de relève fut à l'ordre du jour dans le RPP 2006-2007 (BAC, 2006). Une réorganisation et un renouvellement de l'équipe de restauration furent mentionnés dans le Cahier d'information 2017-2018 et 2019-2020 (*voir Annexe 39 et 41*).

collections textuelles, cartographiques et gestionnaires de projets (*voir Annexe 22 #37 à 59*) (*voir Annexe 23 #5 à 97*).

Cas N° 2 : Un employé occupant le poste de concepteur de page web, s'est vu octroyé le poste de gestionnaire de projets, chef de la numérisation hyperliens, gestion de projets numériques, directeur des projets numériques et directeur de la préservation et de la conservation de la collection (conservation-restauration) (*voir Annexe 22 #63 à 76*) (*voir Annexe 23 #98 à 145*).

Cas N° 3 : Un employé occupant le poste d'agent d'administration à agent de planification s'est vu octroyer le poste de gestionnaire de la conservation-restauration (*voir Annexe 22 #77 à 79*) (*voir Annexe 23 #322 à 370*).

Cas N° 4 : Un employé en communication s'est vu octroyer le poste de gestionnaire de la conservation-restauration, un poste de gestionnaire des collections, la gestion des supports spéciaux et un poste de gestion au sein de la direction des archives gouvernementales (*voir Annexe 22 #34 à 36*) (*voir Annexe 23 #371 à 433*).

Cas N° 5 : Un employé embauché pour le déménagement de la collection, s'est vu octroyer le poste de directeur de la gestion de la collection, directeur général de la préservation et des opérations numériques et directeur des services aux collections (*voir Annexe 22 #32 et 33*) (*voir Annexe 23 #241 à 321*).

Au niveau de la gestion de la collection et de gestion de la conservation-restauration, la plupart des affectations intérimaires et des projets spéciaux (non annoncés) ont été

répertoriés entre 2014 et 2020. Compte tenu des exemples de fluctuations de poste nécessitant des études spécialisées octroyées entre un certain groupe de personnes et puisque les noms des mêmes personnes se retrouvent dans des postes de haut niveau avec des d'exigences variables ou encore des personnes qui ne sont pas de la profession au sein de la Direction générale des opérations numériques et de la préservation. De plus, étant donné que BAC indique que ces postes nécessitent des études et de l'expérience (BAC, 2009, p. 8), il serait donc judicieux de se demander si ces postes ont été accordés selon les exigences professionnelles. Certaines exigences sont décrites dans la Classification nationale des professions (CNP) 2016 version 1.2 (Statistique Canada, 2018). Dans la négation, cette approche dévalue les professions et dévalue le professionnalisme et l'éthique de l'institution. De plus, ces affectations ont-elles eu un impact sur la préservation de la collection ?

2.4.3 Descriptions de tâches et annonces d'emplois au gouvernement du Canada (restauration/conservation – papier)

L'analyse de 1939 pages reçues via l'AIPRP ont fait état de changements principalement dans les qualifications essentielles (QE), dans les qualifications constituant un atout (QA) et dans les descriptions de tâches (DT), plus précisément dans les activités clés. Néanmoins, les informations reçues étaient incomplètes. Les comparaisons seront citées par groupe, par année et en ordre chronologique descendant. Notons que nous décrivons uniquement les changements majeurs.

Dans le tableau 2.3 à la page 70, les comparaisons démontrent au niveau des QE et de la DT de la position de gestionnaire de la conservation (GT-7) une disparité entre : « [...] significant experience and practice as a senior conservator », 2006 (*voir Annexe 24, p. 5*) à « Expérience dans l'élaboration d'indicateurs de mesure de rendement et de rapports », 2019 (*voir Annexe 25, p. 4*). Afin de mettre en valeur cet énoncé (*voir Annexe 22 # 2 à 31*) et (*voir Annexe 23 # 2 à 4*) qui fait état de 21 ans d'expérience à

titre de restaurateur principal avant d'accéder à la gestion. De plus, les QE de 2019 ne spécifient ni le domaine académique ni de l'expérience en tant que restaurateurs. (*voir Annexe 25, p. 4*). Les comparaisons pour les QE pour le poste de restaurateur en chef (GT-6) démontrent également une disparité entre : « Expérience dans la coordination des projets de préservation » et « Capacité d'effectuer des techniques de restauration complexes », 2008 (*voir Annexe 26, p. 1-2*) à « Expérience à fournir des conseils et des recommandations à la gestion (au niveau gestionnaire et plus) et à des collègues en matière de conservation » et « Expérience appréciable* et récente** de la conservation de diverses ressources du patrimoine documentaire », en 2020. L'astérisque spécifie 5 ans d'expériences acquises au cours des deux dernières années (*voir Annexe 27, p. 3*). L'annonce de 2020 spécifie que :

[...] la méthode de sélection aléatoire ou la méthode descendante peuvent être utilisée à n'importe quelle étape de ce processus de sélection [...]. La direction pourrait décider d'établir une note plus élevée que la note de passage pour un ou plusieurs des critères évalués, tout au long du processus. (*voir Annexe 27, p. 6*).

Par ailleurs, dans les descriptions de tâches, sous les activités clés, nous avons remarqué ces changements : « [...] conducts complex conservation treatment projects » (2007) (*voir Annexe 28, p. 1*) à « Conducts conservation treatments of various complexity levels [...] » en 2019 (*voir Annexe 29, p. 2*). À titre indicatif, on dénote 24 ans d'expérience en tant que restaurateur principal (GT-5) avant d'accéder au poste de chef de la conservation. (*voir Annexe 22, # 80 à 104*). Contrairement, en 2019, ce poste fut octroyé à deux restaurateurs (GT-3) (*voir Annexe 22, # 105 à 119*) (*voir Annexe 23 # 60 à 62*) (*voir Annexe 23 # 146 à 201*) et (*voir Annexe 23 # 202 à 240*) par le néomanagement. De plus, nous avons remarqué que :

Les restaurateurs principaux participent à la recherche sur les pratiques exemplaires à l'échelle nationale et internationale. Ils participent à

l'élaboration et l'amélioration de techniques, de méthodologies et d'outils pour faire avancer la science et l'art de la restauration. Ils présentent également les résultats de leurs recherches [...] à l'échelle nationale et internationale [...]. (*voir Annexe 40*)

De même, la gestion (GT-07) participe à la recherche sans toutefois présenter les résultats. Ces tâches ne peuvent être effectuées sans une expertise dans le domaine relié à ces postes. Et puis, dans les DT des restaurateurs, en 2010, on note qu'ils doivent : « Fournir des conseils et de l'assistance en matière de préparation en cas de désastre, d'intervention d'urgence et de mesures de rétablissements » (*voir Annexe 30, p. 2*). Cet élément a été supprimé de la DT en 2019. Pour finir, en 2014, les tâches des techniciens en conservation (GT-2) ont dévié de : « Conducts conservation treatments, [...], provides advice and assistance in disaster preparedness, emergency response and recovery operations » (*voir Annexe 31, p. 1-2*) à

Conducts basic conservation treatments, [...], participates to the inventory of goods and purchase of equipment, [...] contribute to the Health and Safety Program, [...] and to the operation of disaster preparedness, emergency response and recovery operations plans. (*voir Annexe 32, p. 2*)

Tous les changements concordent avec le système néomanagérial entré en vigueur en 2013-2014. Les DT ainsi que les nouveaux critères d'emplois ont pris place en 2019. Afin de comparer les exigences et les compétences pour ce type de poste, nous nous sommes référés à celui de restaurateur en chef du Musée des Beaux-Arts de Montréal occupé par Richard Gagnier (2020). Le poste de chef de la section de restauration est un amalgame de la partie présentée des QE et des DT de 2006 pour les GT-7 et du GT-6 de 2008. Ce poste fait écho à celui du gestionnaire de la section des organigrammes de 2002 et de 2008 dont les tâches sont conjointement celles de chef de la restauration et de gestionnaire. De plus, dans les annonces de postes du gouvernement du Canada, le poste de directeur développement et stratégie des collections (*voir Annexe 33, p. 2*)

indique aussi des études spécialisées reliées au poste, ce n'est pas le cas pour les postes de haute gestion (minimalement en référence avec les cas deux et cinq).

Tableau 2.3 Tableau des changements de critères par titre, par groupe et par année

TITRE	GRUPE- NIVEAU	ANNÉE	QE		QA	DT	
Gestionnaire	GT-7	2006	Diplôme d'études post-secondaire avec spécialisation relié au poste et posséder l'expérience et l'expertise d'un restaurateur principal.			Knowledge and experience in preservation and conservation treatment is normally acquired through completion of a college or university program with an area of specialization (e.g. paper, paintings, photographs, etc.) and with significant experience and practice as a senior conservator in conservation treatment. P.1547	
		2008	Études post-secondaire dans une discipline reliée aux tâches du poste ou un agencement d'études, de formation et d'expérience.	Coordonner des projets de préservation, gérer la mise au point et en œuvre de stratégies, politiques, procédures, lignes directrices et normes pour un programme de traitement de conservation. Gérer un programme de traitements de conservation et de projets de développements. Offrir des conseils d'experts et des recommandations.		Expérience dans tout ce qui est mentionnée dans QE	
		2019	Grade d'un établissement universitaire reconnu.	Expérience de gestion ou supervision des RH et financières. Expérience dans l'élaboration d'indicateurs de mesure de rendement et rapports.		Grade d'un établissement post-secondaire reconnu en conservation, en gestion de la préservation, en gestion des collections, etc. Expérience dans le traitement de la conservation. Expérience dans la gestion de projets de conservation.	
Restaurateur en chef	GT-6	2008	Études post-secondaire dans une discipline reliée aux tâches du poste ou un agencement d'études, de formation.	Effectuer des techniques de restaurations complexes. Expérience dans coordination de projets de préservation.		Expérience dans la restauration sur supports apparentés. Expérience de travail dans des projets d'expositions et de prêts, dans les technologies numériques et dans la préparation aux catastrophes et récupérations.	
		2019	Études post-secondaire dans une discipline reliée aux tâches du poste ou un agencement d'études, de formation.	Expérience	À fournir des conseils à la gestion et à des collègues. Expérience dans le production de rapports de conservation.	Accréditation ACRP. Expérience dans un musée, une galerie d'art, une bibliothèque ou un centre d'archive. Expérience dans le rédaction de publication de documents professionnels spécialisés, d'articles ou de rapports et de la présentation d'exposés dans le cadre de conférence.	
Restaurateur principal	GT-5	2001	Études post-secondaire dans une discipline reliée aux tâches du poste ou un agencement d'études, de formation.	Effectuer des traitements de conservation complexes.			
		2010	Études post-secondaire dans une discipline reliée aux tâches du poste ou un agencement d'études, de formation.	Effectuer des traitements de conservation et de préparation à la numérisation.			
Restaurateur	GT-3	2010				Effectuer des traitements de conservation. Participer à des projets visant la mise au point techniques. Effectuer des activités de contrôle de la qualité. Former de nouveaux employés, stagiaires et étudiants en qui a trait aux principes et méthodologies de base en conservation. Préparer des rapports de conservation détaillés. Fournir des conseils et de l'assistance en matière de préparation et de rétablissement en cas de désastre.	
		2019				Effectuer des activités de contrôle de la qualité. Former de nouveaux employés, stagiaires et étudiants en qui a trait aux principes et méthodologies de base en conservation.	Participer à des projets et aider le restaurateur en chef et ses collègues au besoin.
Technicien en conservation	GT-2	2004				Effectuer des traitements de conservation. Fournir des conseils et de l'assistance en matière de préparation et de rétablissement en cas de désastre.	
		2019				Effectuer des traitements de conservation de base.	Participe à l'inventaire et à l'achat d'équipements de conservation et contribue au Programme de Santé et Sécurité. Participe au plan de préparation et recouvrement en cas de désastre. Participe à des projets et aider le restaurateur en chef et ses collègues au besoin.

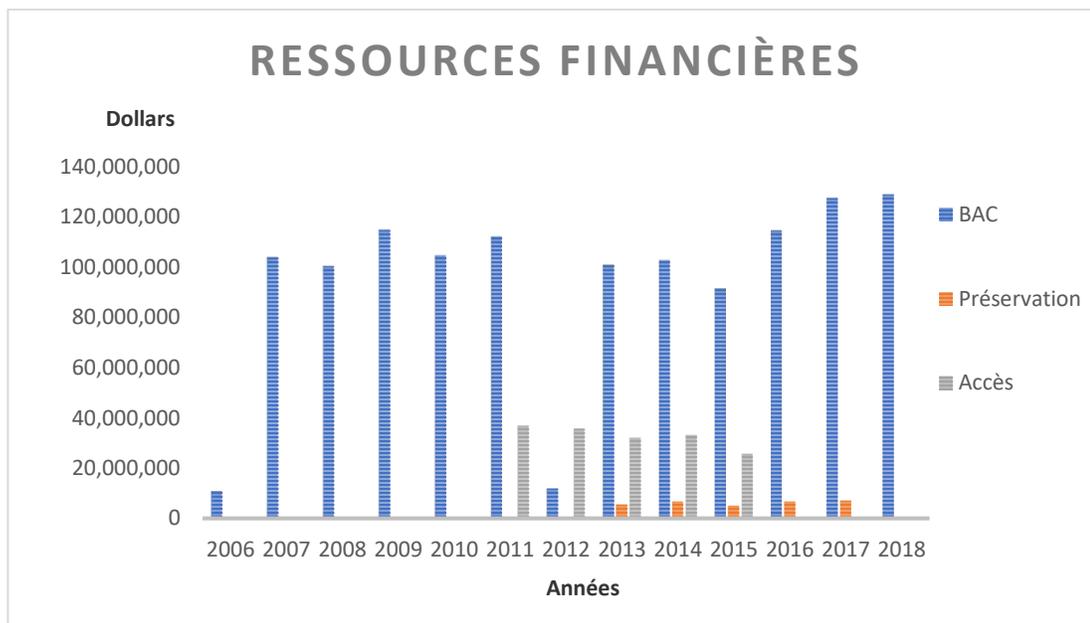
Il semble clair qu'un déclin important s'est installé. Les exigences, l'expérience, l'expertise sont mises à mal. Les tâches de précisions (pointues et manuelles) ont bifurqué vers des tâches liées à l'administration, aux rendements, aux statistiques, en somme à tout ce qui a trait à l'accès. C'est un changement majeur pour les professions, les savoir-faire et les acquis.

2.4.4 Budgets

Cette sous-section présente les budgets annuels de l'administration générale. Entre 2013 et 2018, les informations indiquent que le pourcentage du budget annuel pour le secteur de la préservation se situe entre 6,03 % et 7,47% (BAC, 2019a, p. 10) et, entre 2011 et 2016, le pourcentage du budget annuel dédié au programme d'accès se situe entre 28 % et 33 % (BAC, 2017a, p. 41).

Le prochain tableau compare le budget pour les ressources financières de BAC, le budget pour la préservation et le budget pour l'accès. Malheureusement, le tableau n'est pas complet faute de données disponibles.

Tableau 2.4. Comparaison des ressources financières



Visuellement et par dénombrement, le budget de la préservation est très minime. La sauvegarde de la collection nécessite sans aucun doute la préservation des supports. Or, la portion du budget pour cette activité se situe entre 6,03 % et 7,47 %. Les priorités devraient-elles être réévaluées ?

2.5 Conclusion et recommandations

En résumé, la norme ISO 16363, le programme de stratégie de numérisation, le programme de préservation numérique durable et le dépôt numérique fiable demeurent les buts à atteindre. Les politiques et les stratégies devraient faire preuve de suivis étroits dans le but de mieux planifier et de mieux aligner toutes les composantes des stratégies. Les collaborations croisées entre les divisions, tant horizontale que verticale, devraient être privilégiées afin de relayer les informations à tous les employés. Les

systèmes informatiques et le site Internet sont problématiques et complexes. En plus, les descriptions éparses font en sorte que l'indexation et le repérage de la collection deviennent impossibles ou à tout le moins difficiles d'accès. Des liaisons entre l'ensemble des politiques, des procédures et des lignes directrices devraient être mises en place.

Du côté des collections, un plan annuel de surveillance des collections est à revoir. Les heures consacrées à la restauration-conservation sont très minimes. La majorité des travaux sont effectués pour l'accès (numérisation, expositions, prêts). Les analyses des plans de préservation de la collection démontrent un changement dans sa composition. Les analyses des organigrammes précisent une diminution importante du nombre d'ETP dans la section de la restauration du papier et un remaniement des équipes, dont l'ajout et la modification de postes. Les exigences et les qualifications pour les postes ont diminué ou ont été enrayées afin de privilégier d'autres aspects, qui dénotent un manque d'éthique professionnel, institutionnel et de transparence. Et enfin, le budget de la préservation est très bas pour assurer la pérennité des collections.

En somme, il appert que la voie vers une stratégie numérique fiable s'effectue de façon discontinuë. N'y a-t-il pas ici une réclamation familière des objectifs sans pour autant afficher des résultats probants ? Les efforts menés afin de se conformer à l'ère numérique mettent en péril le patrimoine analogique, du moins temporairement, c'est ce que nous avons pu constater. L'élan numérique a en quelque sorte aveuglé les procédures formelles de restauration des œuvres/documents. La documentation, les formats numériques et l'indexation enlèvent les défis pour l'accessibilité des informations sur le long terme. La mise à jour des collections numérisées et les collections nées numériques atrophient les pratiques traditionnelles au point d'en perdre toute trace. Elles occupent le premier rang et conséquemment, les activités analogiques perdent du terrain.

Le prochain chapitre est formé à partir de la revue de littérature sur la numérisation des collections et de l'étude de cas. Nous tenterons de répondre aux questions de cette recherche et d'interpréter les résultats.

CHAPITRE III

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les principaux résultats, basés sur l'étude de cas, attestent que l'instabilité numérique est un enjeu important, d'où l'importance de préserver les collections analogiques. De fait, l'impact de la numérisation occasionne la perte des savoir-faire et des acquis notamment dans le domaine de la restauration du papier. Fondamentalement, la transformation occasionne la perte de l'authenticité et de l'*aura* des objets/documents, puis le numérique singularise les comportements sociaux et crée des enjeux économiques et environnementaux.

Ce chapitre sera en trois parties, la première partie fera le retour sur les enjeux en rapport avec la numérisation des collections, l'accessibilité (numérique), les transformations et les professions énoncés dans le premier chapitre. Nous avons soulevé plusieurs enjeux, particulièrement l'ambiguïté idéologique de la préservation en lien avec la numérisation et les transformations engendrées par l'accessibilité numérique et les nouvelles pratiques sociales. D'une part, l'insécurité sur l'avenir des collections et des professions et, d'autre part, la mondialisation de la culture par l'accessibilité numérique, qui entraînent des réactions positives, négatives et paradoxales notamment par les changements de paradigmes pour l'objet, la société et les professions. Ils seront interprétés sous l'angle de Morin, Frey et Casemajor.

La deuxième partie présentera les risques associés à la transformation numérique, dont la duplication et la circulation des documents numérisés. Les enjeux économiques et écologiques qu'occasionne cette nouvelle forme de communication et de visualisation de l'information seront évoqués partiellement.

La troisième partie présentera une interprétation approfondie des pourcentages liés aux activités de préservation analogique de l'étude de cas afin d'explicitier les heures réelles de traitements reliées à la préservation des collections de BAC. Elles seront comparées aux heures dédiées aux traitements pour l'accès. De plus, nous ferons état des différentes structures et des changements organisationnels et professionnels et des critères d'embauches touchant principalement la restauration (papier). Et en dernier, nous comparerons les budgets.

3.1 Changements de paradigmes, de l'analogique au numérique

Les changements de paradigmes sont les changements de représentation d'un modèle, plus précisément dans cette recherche, ils se manifestent dans la transformation numérique des objets/documents analogiques. Dans le premier chapitre de ce mémoire, les changements de paradigmes se manifestent à plusieurs niveaux. Premièrement, de l'objet dans la rupture du contenant-contenu et deuxièmement de la société par une rupture temporelle et interpersonnelle (Castells, 2010). Ces transformations occasionnent la perte d'authenticité, de l'intégralité, de l'aura (Benjamin *et al.*, 2008), de fidélité (Welger-Barbazo, 2001), de certaines pratiques culturelles (El-Abiad, 2014) du toucher, de l'odeur, des textures, des couleurs, etc. Ainsi, les traditions, c'est-à-dire les liens sociaux, les lieux de rencontre, et les objets analogiques, se brisent et causent un déséquilibre. Rappelons également à cet effet les propos de Benjamin comme étant la « [...] tendance à déposséder tout phénomène de son unicité au moyen d'une réception de sa reproduction » (Benjamin *et al.*, 2008, p. 17). À ces changements, nous

introduisons une liaison avec la théorie de complexité de Morin en ce qui a trait à l'objet et celle du chaos en ce qui a trait à la révolution scientifique. Dans ce sens, une à partir d'« Une neutralité à même d'explicitier les valeurs » (Heinich cité dans Bourdeloie, 2013, p. 11), et celle « Qui n'a rien de neutre normativement » (Corcoff cité dans Bourdeloie, 2011, p. 12).

Le numérique est fondé sur une « architecture distribuée », c'est-à-dire une « configuration dans laquelle les fonctions d'un système sont réparties entre les différents nœuds d'un réseau » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Architecture_distribu%C3%A9e). Rappelons à ce propos, que l'Internet est conforme à l'image du rhizome et repose sur la possibilité d'utiliser des objets, c'est ainsi que le rapport avec le numérique et ses dérivés prendra forme sous l'égide du paradigme de complexité d'Edgar Morin dans le sens de système à « traiter l'information » (Baetens, 2004, p. 61) qui non seulement peut paraître comme une opération élémentaire dans un système organisé, mais qui est aussi un produit instable et complexe. Selon Roberto Ramos, Morin « Spécifie ainsi la tâche de la complexité, qui est en même temps d'unir (contextualiser et globaliser) et d'accepter le défi de l'incertitude » (2013, p. 55). Ramos soutient au sujet du paradigme de complexité que : « Il semble répondre et correspondre à une pulsion humaine : l'exigence d'une connaissance complète, dans son incomplétude » (2013, p. 53). La théorie de complexité rejoint le principe de complexité à partir de l'objet numérisé et de l'impermanence de la technologie et des pratiques sociales qui d'une part produit des connaissances et d'autre part brise les liens entre l'objet et l'humain par les intermédiaires technologiques. Cette hétérocliticité entre transformation et lien peut-elle coexister ?

Comme évoqué dans la section Patrimoine et société, la mutation des objets/documents de collection, c'est-à-dire le changement de paradigme de l'objet provoque

conjointement une mutation des pratiques sociales. Ces mutations ont provoqué des comportements latents, rappelons les propos de Baudrillard : « Face à l'objet fonctionnel, l'homme devient dysfonctionnel, irrationnel et subjectif [...] » (1968, p. 69).

Encore faut-il comprendre que l'hétérogénéité entre ces éléments, soit de l'objet et de sa transformation et la non-linéarité des outils technologiques et des comportements sociaux, ici présente dans les deux cas, sont conformes à la théorie du chaos, et applicable dans cette recherche du point de vue social et informatique, comme un « changement de paradigme » (Ferrer, 2008, p. 1) mais aussi de la théorie du chaos *stricto sensu* de désordre et d'instabilité.

À ce propos, rappelons encore les paroles de Baudrillard ce en quoi:

La matérialité des objets n'y est plus directement aux prises avec la matérialité des besoins : il y a élimination de ces deux systèmes incohérents, primaires et antagonistes par insertion entre l'un et l'autre d'un système abstrait de signes manipulables : *la fonctionnalité*. (1968, p. 78)

Il y a cohérence et incohérence en simultané. L'effet chaotique rappelé par l'élimination humain-machine et par un système abstrait donne lieu au désordre sociétal et à l'instabilité du numérique. Un déterminisme indéterminé dans sa forme illusoire comme simulacre du progrès. Force est d'admettre que ces tendances « [...] ont transformé la matérialité de nos vies » (Benjamin *et al.*, 2008, p. 100).

3.1.1 Objet désaffecté

Toujours dans l'optique de changement de paradigme présenté dans la partie précédente de la transformation de l'objet par la numérisation, revoyons ce que l'objet (re) représente et ce qu'il (re)définit par sa désaffectation.

Selon Morin, cité dans *Sous le signe du clivage* :

Le paradigme cartésien disjoint le sujet de l'objet [...]. Cette dissociation se prolonge, traversant de part en part l'univers [...]. Le grand paradigme commande la double nature de la praxis occidentale [...] l'une fondée sur l'auto-adoration du sujet individuel (individualisme), humain (humanisme, anthropocentrisme [...]), l'autre fondé sur la science et la technique objectives, quantitatives, manipulatrices et glacées dès qu'il s'agit de l'objet [...]. (Morin cité dans Maes *et al.*, 2015, p. 22)

En outre, Valentine Frey présente la notion d'authenticité de l'objet sous trois axiomes ; authenticité de l'objet, fiabilité d'une archive, dématérialisation. À tous les égards, la numérisation des collections ébranle principalement dans l'axiomatisation de la dématérialisation. De l'incertitude de Morin à une meilleure compréhension du numérique chez Frey, tous vers un changement de paradigme de l'objet. De surcroît, cette constante évolution habite une sphère instable où les défis sont importants et où les erreurs deviennent perméables. Il devient alors possible de compromettre les informations relayées par le numérique. La *vraie chose* est subjuguée par sa transformation et par l'État qui acquiesce aveuglément à traduire le vrai en faux. La numérisation est accoudée sur des principes politiques et économiques de rapidité et d'accessibilité. Toutefois, ces principes peuvent créer des échafaudages instables et irréversibles pour l'avenir des collections et des professions. Le numérique est passible de passer du proactif au réactif faute de considérer les risques à long terme.

Nathalie Casemajor dans son article *Matérialisme numérique et trajectoire d'objets : les artefacts numériques en circulation* précise davantage notre questionnement selon « Trois principaux courants théoriques » étant le « Tournant matériel », le « Nouveau matérialisme », et le « Tournant circulatoire » (2014, p. 2). Les courants évoqués sont basés à partir des études, entre autres, de Appadurai, Miller, et Kopytoff. En passant par l'articulation entre l'objet matériel et les relations sociales, Casemajor propose dans

l'enceinte de Miller et Hoskins que les objets « [...] possèdent eux-mêmes une *agency*, c'est-à-dire une capacité d'action » (Hoskins cité dans Casemajor 2014, p. 3). Elle ouvre sur la théorie des échanges en citant Appadurai en cela que : « Ce sont les choses en mouvement qui éclairent leur contexte humain et social » (Appadurai cité dans Casemajor 2014, p. 4) et celle de Gell où « Elle transforme l'apparence physique des objets en circulation » (Gell cité dans Casemajor 2014, p. 4). Casemajor affirme : « Les nouveaux matérialismes, adoptent une position post-cartésienne et posthumaniste, consistant à dépasser la dualité sujet-objet pour réévaluer l'*agency* de la matière » (2014, p. 5), elle questionne les dynamiques de circulation comme nouveau moteur des systèmes d'échange culturel et économique contemporain. Sa réponse est basée sur Lee et Lipuma qui « Concluent que la circulation est aujourd'hui la nouvelle dynamique centrale du capital, et de toute réflexion sur la culture se doit de prendre en compte cette donnée » (Lee et Lipuma cité dans Casemajor, 2014, p. 5-6). Et ajoutons celle de Miller qui fait appel à l'articulation entre l'objet matériel et les relations sociales « Afin de repenser la culture de masse contemporaine » (Miller cité dans Casemajor 2014, p. 3). Ces questions sont encore aujourd'hui des phénomènes de récursivité croisée entre objet et société. Selon Bourdeloie, la différence est dans « [...] le fait qu'il est impossible de ne pas s'en saisir [...] » (2013, p. 17). Elle dit aussi « Il s'agit incontestablement d'un tournant computationnel [...] » (Berry cité dans Bourdeloie, 2013, p. 17), « Mais interroge aussi les conditions de production et de circulation du savoir » (Pouyllau cité dans Boudeloie, 2013, p. 17). La nouvelle matière de l'objet – virtuel – possède sa propre *agency* mais « La matérialité de l'image numérique n'est peut-être jamais aussi bien révélée que lorsque la performance du code faillit [...] » (Casemajor, 2014, p. 7). Casemajor ajoute que :

[...] il faut bien garder en tête que ces documents ne sont pas des répliques des objets qu'ils représentent, mais des artefacts différents, qui possèdent leur propre singularité, tout en fonctionnant comme des extensions de l'artefact original. Ils en sont des produits *dérivés* ou *seconds*, caractérisés

par leur reproductibilité et leur multiplication, tandis que l'objet original est fortement singularisé. (2014, p. 7)

Conséquemment, la numérisation voile ces fonctions et tend à vouloir remplacer les valeurs primaires par des valeurs secondaires et altère par ce fait même la sauvegarde des objets originaux. La mondialisation de la culture, par la voie numérique, est monopolisée par l'État – et par ses partenaires privés avec comme principal objectif, l'accès (marchandisation) au patrimoine culturel. Comme en témoignent Auray et Ouardi, « Le savoir est définitivement devenu une « marchandise » [...] » (2014, p. 12). Et ajoutons les propos de Grunbergt qui évoque les « [...] pourparlers avec des sociétés privées qui offrent de financer la numérisation des fonds moyennant en contrepartie une durée raisonnable d'exploitation des données » (Dufrêne *et al.*, 2013, p. 166). Le Canada se lie aussi avec plusieurs partenaires afin de réduire les coûts de la numérisation comme mentionnés dans le premier chapitre. Citons les exemples de la numérisation des journaux autochtones avec la fondation Salamander et la numérisation des archives du Régime français avec la Direction des archives de France .

En fait, en numérisant le patrimoine, les originaux suscitent moins d'intérêt, et de surcroît l'accès numérique répond au besoin du chercheur et engage par ce fait même « Une rupture épistémologique à la fois pour l'archiviste et le chercheur qui considèrent désormais des « ressources » ou des « données » davantage que des documents » (Moussou cité dans Musiani et Schafer, 2016, p. 2). En tout état de cause, cette approche est désastreuse pour la préservation du patrimoine analogique, principalement du point de vue des archives documentaires. Cet empiètement transgresse les codes. L'infonuagique exerce une puissance exponentielle sur l'objet et sur la société. La décontextualisation des objets/documents/artefacts analogiques en une recontextualisation numérique occasionne des changements qui pourraient être – irréversibles.

Comme soulevé dans le premier chapitre, ces changements font que ces deux processus aboutissent à un puissant ébranlement de la chose transmise (Benjamin *et al.* 2008, p. 15). Au sujet de la décontextualisation : « Barthes rappelle que le sauvetage de l'étymologie est important. Cela signifie une sorte de valorisation de l'hégémonie du signifiant, en relation au signifié qui est une pratique du structuralisme » (Barthes cité dans Ramos, 2013, p. 56).

De la relation analogique signifiant signifiée au signe-objet, le signifiant opère en tant que source réelle, et le signifié devient dès lors le substitut, la recontextualisation dans une forme inversement proportionnelle. Sur ce, nous retenons le 7^e principe de complexité de Morin étant celui de la réintroduction (Morin cité dans Ramos, 2013, p. 56) et celle de Ramos comme « Un nouvel objet avec sa propre logique épistémologique » (Ramos, 2013, p. 62).

D'une part, la « fonction informative » est au demeurant, et d'autre part, « c'est le superficiel et le simplifié » qui pose problème (Ramos, 2013, p. 58). Encore une fois, la décontextualisation-recontextualisation est au cœur de cette quête d'ouverture, mais qui occasionne une fermeture non identifiable.

3.1.2 Société figée

Tout d'abord, indifférenciation et dissociation, comme évoquée dans le premier chapitre, font référence à un niveau d'instabilité sociétal. Autrement dit, on n'associe plus authenticité et appartenance avec patrimoine et passé comme valeur intrinsèquement liée. Protagoniste, la société évolue dans une forme de confusion et conduit à « [...] un questionnement des métaphores du réseau [...] qui sous-tendent l'analyse des systèmes d'échange, de liens socionumériques et de la trajectoire des objets culturels » (Casemajor, 2014, p. 14). Un conformiste englouti par la force de loi. Une confusion relationnelle entre trois éléments distincts, technologie, lien,

communication, qui opèrent comme des fonctions dérivables donnant un résultat axiomatique impondérable. Une évolution indigeste et des disparités inégales.

Bourdaloie avance que selon Heinich : « La sociologie [...] est confrontée à des obstacles tels que celui du « symptôme de [son] engluement dans une normativité rampante », alors qu'il conviendrait de l'en sortir dans la mesure où cette normativité freine son essor » (Heinich cité dans Bourdaloie, 2013, p. 12). Également, citons Ramos selon l'idéologie de Morin (2002) en quoi :

Elles y cherchent la cohérence organisatrice, mais de manière simplificatrice, dégradée, dogmatique, ce qui les transforme en des systèmes d'autre nature : les idéologies ont perdu la problématique et la complexité, qui font l'originalité philosophique. On comprend alors le sens péjoratif du terme « idéologie », qui connote toujours un défaut, un manque, une illusion ». (Morin cité dans Ramos, 2013, p. 59)

L'originalité est réduite à un simulacre et l'idéologie au progrès. Les gestes mécaniques démontrent les signes d'une évolution/communication robotisée et singularisée. L'interface introduite par la technologie produit des liens bancals, affaiblis. Cependant, force est de constater que la technologie occasionne aussi des liens et libère des connaissances autrement plus difficiles à atteindre. À ce titre, nous pourrions dire que la technologie peut aussi être profitable si elle est utilisée avec discernement afin de protéger le patrimoine et les liens sociaux. L'avenir de la société repose sur la société.

3.1.3 Professions repositionnées

De la perspective professionnelle, les changements sont notables, Grimard note que : « [...] tous, sans exception, évoquent les manifestations de l'« âge numérique » comme étant au cœur des changements qui affectent la profession » (Grimard cité dans Frey, 2009, p. 127). Les professions se (re)dessinent afin de se conformer à ce nouveau régime, sous tous rapports, les paradigmes sont renversés.

Les nouvelles exigences requièrent des savoirs et des compétences accrues et croisées. Cette approche ne semble pas avoir pris place de façon sérieuse et intégrée. Le manque de relations entre les différentes professions complique les processus. Les avancées demeurent en gestation, à la limite d'une sémantique spéculative. En réalité, sans l'intégration des spécialistes, les nouvelles compétences s'acquièrent à même les postes existants, en ayant comme seule avancée les essais-erreurs suivant certains barèmes établis par des spécialistes et disponibles sur la toile – par autodidaxie. L'acquisition de la collection Sherbrooke fut un exemple d'organisation sans précédent pour la numérisation et pour l'accessibilité numérique de la collection sur le site internet de BAC. Les opérations ont été orchestrées en faisant place à la méthode essai-erreur et par une collaboration avec les équipes multidisciplinaires, un chemin chaotique vers une finalité acceptable.

Pour cela, Musiani et Schafer, disent que : « Accessibilité et interopérabilité sont des problématiques qui aujourd'hui impliquent une diversité d'acteurs, chercheurs et ingénieurs de recherche, professionnels de la conservation, entreprises » (2016, p. 6). De plus, Casemajor exprime les propos de Dominguez Rubio et Silva en évoquant « La trajectoire spatiale et temporelle des œuvres d'art », qui « Suscite des processus de compétition, de collaboration et de repositionnement chez les acteurs impliqués dans l'acquisition, l'exposition et la conservation de ces œuvres d'art » (Dominguez Rubio et Silva cité dans Casemajor, 2014, p. 4). À ce propos, le rapport de l'Évaluation de la composante analogique du Programme de préservation de 2013-2014 à 2017-2018 démontre que : « Une meilleure communication entre les équipes impliquées dans la préservation, les acquisitions, les prêts et les expositions des différents secteurs aiderait à réduire les irritants » (BAC, 2019a, p. 28).

Conformément, le numérique semble avoir pris d'assaut l'ordre professionnel du corpus analogique, du coup cette dissidence remet en doute la préservation réelle des

collections. Le savoir-faire des restaurateurs est mis à contribution par l'accès – numérisation et numérique – notamment par l'embauche de technicien/restaurateur (à BAC) et de technicien en numérisation et d'une diminution de spécialiste (à plus ou moins 1 par média). L'expérience dans l'exécution de travaux complexes en restauration est dès lors précarisée. Et puis, le croisement entre disciplines n'a pas été effectué de manière intégrée et compréhensible dans le fonctionnement et les approches interdisciplinaires.

Pour Hélène Bourdeloie : « [...] les humanités numériques décloisonnent les disciplines et transforment les SHS » (Svensson cité dans Bourdeloie, 2013, p. 17). De la même manière, ce décloisonnement se fait sentir au niveau de la gestion. Les compétences professionnelles sont transformées et remplacées par des statistiques de performance qui sont à la hausse. Ce principe ajoute une plus-value au niveau des rendements gouvernementaux sauf pour les SHS. Dans certains cas, les disciplines sont fracturées spécifiquement dans le cas des disciplines spécialisées (ex. restaurateur, archiviste, bibliothécaire, etc.) et elles sont associées comme celles des Technologies de l'information (TI), du droit, de l'ingénierie, etc. En tout état de cause, la globalisation de certaines disciplines produit des effets pervers notamment la perte des savoir-faire, des traditions et des acquis.

Dans le meilleur des mondes, dans le *Manifeste des Digital humanities*,

Il est indiqué qu'il s'agit d'une communauté sans frontières, multidisciplinaire, ayant pour objectif le progrès de la connaissance, le renforcement de la qualité de la recherche, l'enrichissement du savoir et du patrimoine collectif, l'intégration de la culture numérique dans la culture générale du XXI^e siècle. [...] Enfin le manifeste appelle à l'intégration des formations aux *Digital Humanities* au sein de parcours en SHS, à la création de diplômes spécifiques, à la prise en compte des compétences *ad hoc* dans les évolutions de carrière et, plus généralement, à la diffusion de « bonnes pratiques ». (Dacos cité dans Bourdeloie, 2013, p. 19)

En réalité, tout dépend de la façon dont elles sont orchestrées et par qui. Une crainte persiste lorsque les bonnes pratiques et les croisements sont régularisés par les rapports hiérarchiques non participatifs, sous des pratiques étatiques. Selon Giddens : « Cette notion de pouvoir et de domination imprime fortement les interactions sociales » (Giddens cité dans Kechidi, 2005, p. 363).

L'intégration des disciplines peut s'avérer complémentaire dans un environnement égalitaire et structuré. À ce sujet, encore une fois, Kechidi invoque la théorie de la structuration de Giddens selon laquelle :

[...] l'action implique un grand nombre d'acteurs, qu'elle nécessite le recours à des savoirs communs – plus ou moins formalisés, plus ou moins stabilisés ; mais, dans tous les cas, non allant de soi – la coordination sollicite des systèmes des conventions, de règles, de normes, de procédures, de routines. Bref, elle sollicite l'organisation. [...] Un énoncé trop général et dès lors interprétable à souhait n'est pas une règle. (2005, p. 359-360)

La multidisciplinarité entraîne-t-elle une montée désordonnée dans la structuration de l'organisation de ces disciplines? Du point de vue de l'étude de cas, nous avons soulevé l'apport néomanagérial provenant de disciplines variées qui ont été intégrées dans le corpus de la préservation analogique dont les résultats sont très peu élogieux. À l'inverse, les disciplines traditionnelles n'ont jamais été intégrées dans la partie numérique et l'organisation n'a pas pris en compte l'intégration du numérique dans toutes les disciplines de façon structurée et participative. Cependant, certains pourparlers de groupes multidisciplinaires particulièrement provenant de la haute gestion ont eu lieu dans le but d'établir une stratégie numérique. Toutefois, le croisement des différentes disciplines n'a pas été nommé.

3.2 Risques multipliés

D'autres risques s'ajoutent à la transformation numérique, notamment les risques reliés à la duplication et à la circulation des documents/objets numérisés et les risques écologiques et économiques de l'utilisation des outils technologiques. Ils seront évalués d'après la dernière question de recherche à savoir : quels sont les dommages collatéraux ?

Selon Casemajor, l'image numérique est un code-image et que ce support est physique et matériel, elle dit également que :

[...] l'insaisissable de l'immatériel, camoufle en réalité la profonde matérialité de l'industrie des données et des réseaux de télécommunication, avec ses « fermes de serveurs » énergivores, ses kilomètres de câbles sous-marins et ses déchets d'appareils électroniques dont l'obsolescence est savamment programmée. (2014, p. 7)

Ce grand paradoxe dévoile des côtés sombres : « Celles-ci mêlent médiations sociales et techniques en un « mille-feuille » qui conduit à explorer les boîtes noires, notamment celles de l'archivage du Web, autant que ses modes de gouvernance » (Musiani et Schafer, 2016, p. 5) et « Ces nouveaux acteurs sont également accusés de promouvoir l'idée illusoire selon laquelle l'appropriation patrimoniale par le public serait rendue possible par la seule mise à disposition » (Musiani et Schafer, 2016, p. 3). À ce sujet, Stéphane Couture précise que :

Le gouvernement canadien a publié l'année dernière sa stratégie numérique nationale qui incluait notamment un objectif de connectivité à Internet de 5 Mbit/s pour 98 % des citoyens, d'ici 2019. Or, le débit de 5 Mbit/s n'est même pas considéré comme du haut débit dans plusieurs pays développés. [...] L'Europe s'est quant à elle donné un objectif de 30 Mbit/s pour 2020. (2015)

Autrement dit, le numérique et ses dérivés exposent le patrimoine et la société à des risques dissimulés, une idéologie délétère. Une réalité altérée par des « Régulation parcellaire » (Couture, 2015) des lois et des accès (prétendus) libres, gratuits, sécurisés et crédibles. En l'occurrence, les informations fallacieuses, le piratage, les logiciels, les plateformes informatiques et les réseaux, etc. reposent sur des terrains instables « [...] créant une incertitude croissante sur les sources, les localisations, le caractère original ou non des œuvres » (Dufrêne *et al.*, 2013, p. 134-135). Sans limitation, ces éléments possèdent tous les critères de subduction des codes, cellule parfaite pour liquéfier patrimoine et société de leur origine et de leur sens. À la recherche du pratique, l'accessible plonge dans l'inconvénient. Dans cette perspective, on peut affirmer que ce questionnement demeure légitime : ferons-nous face, tôt ou tard, à la « tragédie du désespoir » ? (Auray et Ouardi, 2014, p. 7).

3.2.1 Duplication et circulation

La première duplication est obtenue par l'utilisation du numériseur via une transmission numérique, dès lors cette copie peut être transmise (circuler) ultérieurement et indéfiniment. Selon Stefania Caliandro :

Même là où la reproduction parfaite des effets analogiques est atteinte, l'emploi du pixel peut modifier radicalement la perception de l'image, non seulement dans le cas de son agrandissement, mais [...], également dans sa vision d'ensemble. Il faut néanmoins prendre acte de la difficulté, en général, voire de l'impossibilité dans nombre de cas, de distinguer ces images des images *traditionnelles*, selon le seul critère de leur production, soit-elle synthétique ou numérisée. (2004, p. 2)

À partir de cet énoncé, comment distinguer l'original de la copie ? Les informations ont-elles été compromises ? Comment retracer la source ?

À priori, si la source est connue, comme celle d'une bibliothèque ou d'un musée la copie est au mieux une copie de l'original – copie maître (première copie). À titre documentaire, les informations originales (numérisées) sont primordiales quand il s'agit de rendre des recherches précises. La numérisation de documents sert de référence à un texte contrairement à une image qui est plus complexe notamment dans l'exactitude des couleurs et des détails. Rappelons l'exemple de la numérisation du fonds Louis Franquet (MG 18-K5/H-3023) au premier chapitre. Ce fonds a été numérisé en noir et blanc ce qui occasionne un manque d'exactitude dans la lecture des documents et des plans architecturaux. De plus, la qualité de la numérisation est médiocre. Dans un tel cas, pour des recherches précises, les documents originaux seront nécessaires¹. Afin de rendre cet exemple concret, nous comparerons les deux copies, celle disponible sur la toile et la version originale en couleur. (voir Figure 3.1). De surcroît, une copie numérique en (re)circulation sur la toile risque de ne plus être identique à l'original. Tel que prononcé par Keene « [...] digital representations can be interfered with - edited [...], chopped up and reassembled [...] » (1998, p. 10). Tout bien considéré, il vaut mieux se méfier des informations obtenues de sources aléatoires puisque « [...] la dématérialisation restreint considérablement la portée de l'authenticité » (Frey, 2009, p.129). Rappelons encore que :

Digital representations can be cloned perfectly an infinite number of times without any blurring or imperfections. Second, because the representation consists only of binary states, it can be fed into computers to be copied, manipulated, or sent electronically to other computers or electronic equipment. This brings about the third consequence : digital representations can be interfered with - edited on a micro or macro scale,

¹ Ces documents ont été restaurés, la documentation afférente est introuvable. Les demandes via AIPRP ont été vaines. La documentation de cette restauration fait partie de mes dossiers personnels. Les dossiers analogiques produits et acheminés au département respectif n'ont pas été sauvegardés de façon à faire perdurer les informations reliées à ce fonds.

chopped up and reassembled, with nothing to say that the new version is not the original. (Keene, 1998, p. 10)

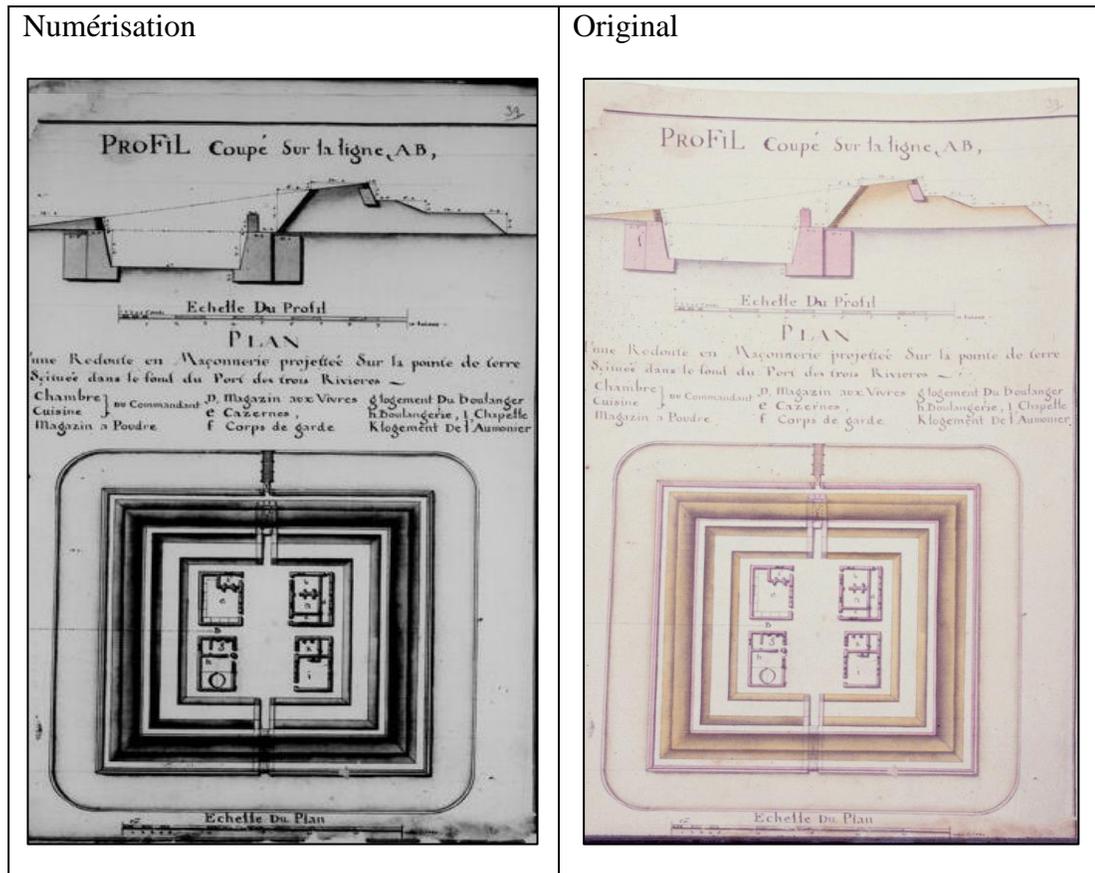


Figure 3.1 Comparaison d'une image sur la toile et de l'original (fonds Louis Franquet)

De plus, la récursivité corrompt petit à petit les fichiers numériques (par conversion et par compression, etc.), qui plus est, sont faussés. Ou encore, les données sont introuvables, faute d'indexations et migrations inadéquates, ou encore par la contamination d'un virus informatique et aussi par l'obsolescence de l'équipement, etc. Sauvegarder la *vraie chose* est vitale. La recontextualisation numérique n'est pas chose assurée.

3.2.2 Économie et écologie

Les prémices du numérique prévoyaient un avenir simplifié et moins coûteux, il faut reconnaître que cette nouvelle culture produit plus de déchets matériels et énergétiques qui coûtent cher au niveau planétaire économiquement et écologiquement. En outre, le numérique est sans cesse réactivé, réévalué, réorganisé, reproduit, muté, etc. Il convient de considérer que :

Les effets systémiques mondiaux de la transition numérique actuelle restent pour l'instant fortement incertains, alors qu'ils sont souvent considérés comme positifs *a priori*. Avec la bonne réglementation, la transition numérique peut bien sûr aider à réduire la consommation d'énergie et de matières premières de manière sectorielle. Par ailleurs, l'efficacité énergétique des techniques digitales a effectivement très largement progressé. Mais les grandes tendances mondiales tous secteurs confondus dressent un tableau alarmant. L'explosion de l'impact environnemental du numérique peut et doit être évitée par la mise en œuvre de la « sobriété numérique ». (Ferreboeuf *et al.*, 2018. p. 4)

Le numérique nous assaille. Les avancées technologiques ont produit des écarts sociaux (physique et économique) et des catastrophes environnementales coûteuses. Un éveil conscient de la situation devrait être envisagé avant une perte de contrôle irrémédiable produite par des gestes inconscients notamment dans la production de la technologie et des réseaux technologiques. La surcharge planétaire invoque tout un chacun à s'interroger sur la consommation abusive et sur la nécessité véritable de tous ces outils technologiques. Quel climat nous réserve l'avenir numérique ?

L'interprétation des analyses de la prochaine partie mettra au jour les activités de préservation réelle sur la collection et les changements organisationnels afin de répondre aux deux premières questions de cette recherche : 1) La numérisation peut-elle être considérée comme une méthode de préservation? 2) Les collections et les professions spécialisées sont-elles à risques ?

3.3 Interprétation des analyses

Cette partie concerne la pérennité de la collection. L'interprétation se fera par des analyses comparatives et quantitatives. Le tableau 2.1 (pourcentage de temps de travail) sera décliné afin d'édifier les données. Le but étant de connaître le temps réel de traitements de préservation à des fins de conservation. Ensuite, les données seront comparées avec le temps de traitement effectué pour l'accès aux collections. Nous comparerons également les changements dans les exigences et les critères d'embauches.

De prime abord, dans l'Évaluation de la composante analogique du Programme de préservation de 2013-2014 à 2017-2018 de la partie consacrée aux activités de préservation à des fins de conservation de la collection non liée à l'accès (voir en jaune), les analyses quantitatives suggèrent que 11 personnes ne font pas des tâches reliées aux traitements de préservation (calculé comme suit $30.6 \% \times 36 \text{ répondants}^1 = .306 \times 36 = 11.016$). Les calculs seront basés sur 25 personnes (36-11) (voir Tableau 3.1).

¹ Le nombre de personnes ayant participé à remplir le questionnaire est de 36 sur une possibilité de 98-enquête interne. (BAC 2019a, p. 13)

Tableau 3.1. Pourcentages des employés ne faisant pas des traitements de préservation à des fins de conservation

Activités	De 1 à 25 %	De 26 à 50 %	De 51 à 75 %	De 76 à 100 %	Ne fait pas partie des tâches	Ne sait pas
Activités afin de soutenir l'accès (par exemple expositions, références, médias sociaux, ATIP, etc.)	11,1 %	30,6 %	16,7 %	11,1 %	27,8 %	2,8 %
Circulation et entreposage à des fins de gestion de l'espace (non liées à l'accès)	25,0 %	5,6 %	11,1 %	19,4 %	36,1 %	2,8 %
Traitements de préservation à des fins de conservation de la collection (non liées à l'accès)	25,0 %	11,1 %	27,8 %	5,6 %	30,6 %	0,0 %

Les pourcentages attribués aux traitements de préservation effectués sur la collection analogique sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Les sections affectées aux activités ne sont pas nommées, nous sommes d'avis qu'il s'agit possiblement de la section des soins préventifs et maintiens et de la conservation de la collection (incluant tous les médias). Le nombre d'heures de traitements comptabilisées pour un employé est généralement fixé à 6,5 heures par jour sur une journée complète de 7,5 heures (1200 heures/année). L'heure supplémentaire est consacrée à 30 minutes pour les tâches administratives et 30 minutes pour les pauses. Le maximum d'heures possible suivant le calcul : $9 (1,625) + 4 (3,25) + 10 (4,87) + 2 (6,5) = 89,3$ heures/25 personnes = 3,57 heures/personne/jour. Le minimum d'heures

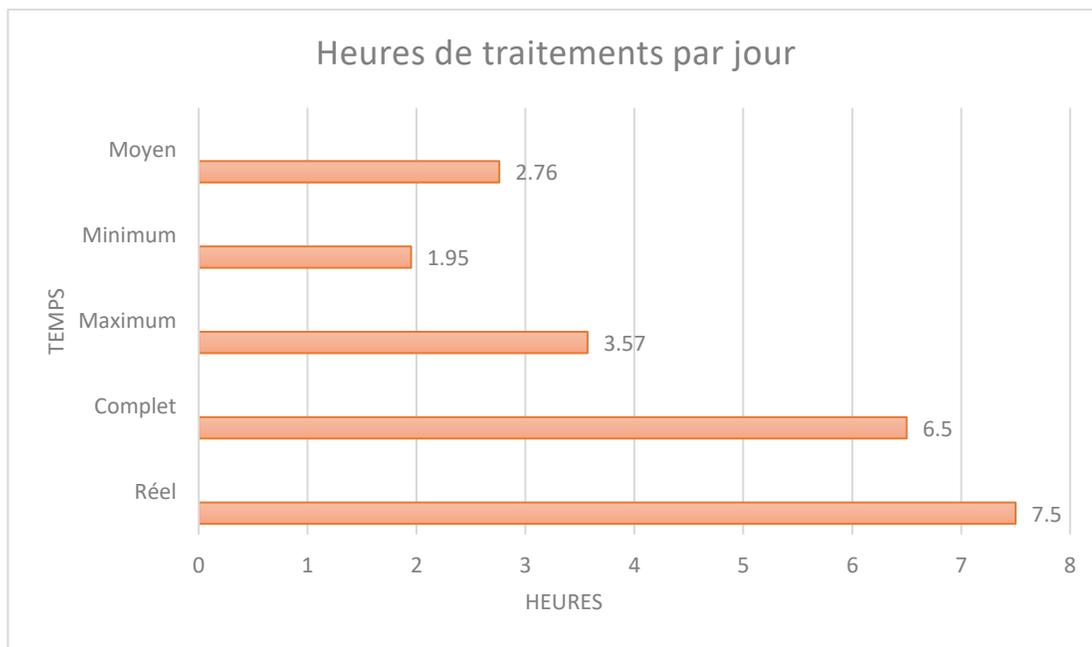
possible suivant le calcul : $9 (0) + 4 (1,626) + 10 (3,26) + 2 (4,88) = 48,8$ heures/25 personnes = 1,95 heure/personne/jour (voir Tableau 3.2).

Tableau 3.2 Conversion des pourcentages en heures et interprétation des nombres du tableau 3.1 pour les traitements de préservation (non liés à l'accès)

Traitements de préservation	1 % à 25%	26 % à 50 %	51 % à 75 %	76 % à 100 %
Heures	0 à 1,625	1,626 à 3,25	3,26 à 4,87	4,88 à 6,5
Pourcentages	25 %	11,1 %	27,8 %	5,6 %
Personnes (ETP, temps partiel et contrat)	9	4	10	2

Cela étant, la moyenne des heures de traitements de conservation à des fins de préservation s'établit à 2,76 heures/jour $(3,57+1,95/2)$. Les heures moyennes affectées aux autres activités sont de 3,74 $(2,93+4,55/2)$ (voir Tableau 3.3).

Tableau 3.3 Heures de traitements par jour



En clair, la donnée moyenne d'heures de traitements est de 2,76 heures et selon une valeur totale de 7,0 heures de travail par jour (incluant les tâches administratives) ceux-ci équivalent à 39,4 % du temps consacré à faire des tâches liées à la préservation et 60,6 % à des tâches non liées à la préservation. Un constat déloyal. On peut se demander si cette réalité met notre patrimoine en danger.

Rappelons que : « Les activités de conservation et de traitement sont davantage effectuées lorsque les items de la collection doivent être numérisés ou font l'objet d'un prêt pour une exposition, à l'interne ou à l'externe » (BAC, 2019a, p. 19). En dépit de ces constatations, les données selon les tableaux de bord pour les heures ¹ de

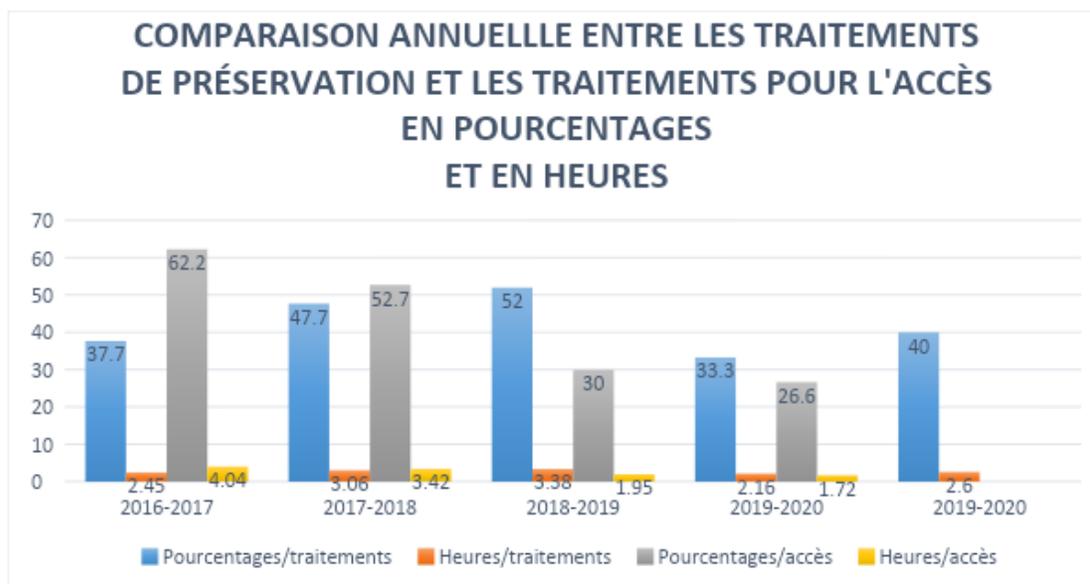
¹ Les données ont été calculées par une moyenne trimestrielle dans les différents *Tableaux de Bord*, (2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020) (voir *Annexe 34, 35, 36, 37, 38*). À titre

traitements¹ de 2016 à 2020 (*voir Annexe 34, 35, 36, 37, 38*) pour la conservation incluant les sections suivantes; œuvres sur papier, cartes et plans, livres, photographies et peinture s'affichent comme suit : les données pour 2016-2017 sont de 37,7 % ($6,5 \times 0,37,7 = 2,45$ heures/jour), en 2017-2018, elles sont de 47,2 ($6,5 \times 0,47,2 = 3,06$ heures/jour), en 2018-2019 elles sont à 52 % ($6,5 \times 0,52 = 3,38$ heures/jour) et en 2019-2020 elles sont à 73,3 %, toutefois ces chiffres se divisent en deux soient de 33,3 % pour les traitements de conservation ($6,5 \times 0,33,3 = 2,16$ heure/jour) et 40 % pour des traitements de moisissure ($6,5 \times 0,40 = 2,6$ heures/jour) avec un écart de 18 % pour les activités de nature administrative. Les pourcentages reliés à l'accès (prêts, expositions, événements spéciaux) sont de 62,2 % pour 2016-2017 (4,04 heures/jour), 52,7 % pour 2017-2018 (3,42 heures/jour), 30 % pour 2018-2019 (1,95 heure/jour) et 26,6 % pour 2019-2020 (1,72 heure/jour). Les heures et les pourcentages pour les traitements de préservation et ceux pour l'accès sont comparés dans le tableau 3.4.

comparatif pour l'année 2016-2017 le pourcentage indiqué dans le rapport d'*Évaluation de composante analogique du Programme de préservation de 2013-2014 à 2017-2018* était à 24 % (BAC, 2019a, p. 23) et de 42,3 % dans le Tableau de Bord 2016-2017. Les données du Tableau de Bord 2015-2016 indiquent une valeur de 80 % pour les traitements et 100 % pour l'accès sans aucune spécification, il est impossible de connaître les valeurs réelles. Elles n'ont pas été notées dans le rapport de la composante analogique. Malgré les chiffres indiqués, les résultats indiqués dans les rapports exposent des données incomplètes.

¹ Les types de traitements ne sont pas indiqués. Ils peuvent inclure les traitements pour la numérisation, le cas échéant, les pourcentages ne reflètent aucunement les heures consacrées à la restauration. On ne peut pas saisir les données par activités, elles ne sont pas divulguées cependant les requêtes de services devraient pouvoir dévoiler le nombre et les heures exacts pour ces activités toutefois, elles ne sont pas disponibles.

Tableau 3.4 Comparaison annuelle entre les traitements de préservation et les traitements pour l'accès en pourcentages et en heures



Contrairement aux chiffres présentés dans le tableau précédent venant d'un sondage externe, ces chiffres sont-ils réels ? Une fois de plus, le rapport d'Évaluation de la composante analogique du Programme de préservation de 2013-2014 à 2017-2018 démontre que :

Les documents internes examinés et les entrevues ont mis en évidence que si, d'une part, la gestion peut démontrer ses réalisations annuelles, il est plus difficile, d'autre part, de démontrer les activités de préservation réalisées sur plusieurs années. Très peu de données continues étaient disponibles lors de l'évaluation. (BAC, 2019a, p. 24)

Selon les informations dudit rapport :

Le manque de données continues sur le repérage de l'état des items de la collection ne permet pas d'analyser si la collection est préservée à moyen

et à long terme dans tous les édifices actuels. [...] aucune action corrective n'est planifiée et documentée pour ce qui est de la collection entreposée en général. (BAC, 2019a, p. 25).

Les statistiques dans le domaine de la préservation démontrent des rendements décroissants. Et pour cause, les contributions aux statistiques et tâches administratives ont pris une place démesurée avec la venue du numérique, conséquemment les collections ne sont plus traitées de façon optimale. Depuis 2014, le nombre de restaurateurs a diminué considérablement, soit moins de la moitié depuis le début du XXI^e siècle. L'apport néomanagérial a contribué à changer le modèle historique vers une modernisation – décadente.

Quant aux analyses des annonces d'emplois et des descriptions de tâches, les changements démontrent une dégradation des compétences et une disparité importante en rapport avec les exigences du début du XXI^e siècle (*voir Annexe 24 à 33*). Les QE sont axées vers des compétences administratives, par exemple le poste de gestionnaire de la restauration-conservation et le poste de chef de la restauration¹. Ces postes requièrent habituellement des connaissances accrues et la capacité à effectuer des traitements de restauration complexe toutefois les exigences demandées dans les annonces récentes ont démontré un changement incontestable à savoir : « Expérience dans l'élaboration d'indicateur de mesure de rendement et de rapports » pour le poste de gestionnaire et « De l'expérience à fournir des conseils et des recommandations à la gestion [...] » pour le poste de chef de la restauration (Tableau 2.3). De plus, les exigences académiques en conservation ne sont plus précisées au niveau de la gestion. Au final, ces postes semblent présélectionnés et orchestrés et/ou octroyés à des ETP de

¹ Ces changements ont été observés dans d'autres disciplines et à d'autres niveaux toutefois nous avons sélectionné celle du gestionnaire et celle du chef de la restauration.

toutes sortes de niveaux et de disciplines académiques arbitraires. Cette approche est dévastatrice du point de vue de l'expérience, de l'expertise, des savoir-faire et de l'éthique. Encore une fois, l'apport néomanagérial serait en cause, mais aussi la haute gestion et les ressources humaines puisqu'ils ont mainmise sur les décisions organisationnelles.

3.4 Conclusion

Au meilleur, pour la sauvegarde du patrimoine : « [...] il faut se garder d'effectuer trop tôt des choix irréversibles [...] » (Dufrêne *et al.*, 2013, p. 23) car « Un autre risque potentiel [...] est celui de détruire le mauvais document lors du processus de disposition » (BAC, 2019a, p. 27). La numérisation/substitution/dématérialisation ne peut être considérée comme un remplacement, mais simplement comme une image tampon, indexée, parachutée à l'original. Les risques refont surface comme un rhizome juxtaposé aux trajectoires de Holmes comme étant : « Infinies, imprévisibles et incontrôlables » (Holmes cité dans Casemajor, 2014, p. 13). Les changements de paradigmes se redéfinissent de manière indéfinie.

Du côté des analyses quantitatives, nous déplorons l'engagement renforcé vers les tâches non reliées aux traitements qui dès lors fragilise la sauvegarde des collections. Ces tâches originellement coordonnées par la gestion sont désormais rattachées d'une façon ou d'une autre à tous les niveaux professionnels, par conséquent les heures de traitements sont dérisoires. Les exigences pour les postes ont fait preuve de collusion et sont instrumentalisées par le pouvoir discrétionnaire de la gestion. Le manque de compétence et d'expertise pourrait mettre et/ou mets à risque la préservation des collections et notamment la profession de restaurateur.

Les analyses ont démontré l'impact direct sur les collections et les professions. Le numérique et la numérisation ont engendré des conséquences non négligeables. L'instabilité sociétale et numérique donne lieu à des trajectoires inconnues mettant en cause la déshumanisation et la dépendance de la société aux intermédiaires technologiques. Ce qui devait nous unir a fini par nous singulariser. L'immixtion du numérique dans la vie quotidienne occasionne des dégâts fourbes. Toutefois, il s'avère incontestable comme système à traiter l'information lorsqu'elle est restreinte et contrôlée.

CONCLUSION

Dans cette recherche, nous avons questionné les risques de l'accessibilité numérique de façon générale, la planification stratégique et l'élaboration de la portée de la numérisation et du numérique par la gestion gouvernementale en tant que modus operandi intra-muros (BAC) et les impacts sur les professions. Cette recherche s'est développée à partir de ces questionnements, précisément en ce qui a trait aux changements professionnels, organisationnels et politiques visant l'intégration numérique et la numérisation des collections. Nous étions témoins d'une révolution numérique qui mettait systématiquement le patrimoine matériel et immatériel à profit. Ces changements catégoriques, pouvaient-ils être bénéfiques pour la collection et pour les professions ?

Ces doutes se sont avérés réels, la gestion a adopté une vision néomanagériale, sans compétences réelles dans un domaine précis, créant un affaiblissement considérable des approches et des pratiques professionnelles. Les rendus nominaux étaient depuis lors le seul motif considéré et exploitable. En amont, rappelons que la préservation des collections préconise des traitements singuliers et appropriés pour chaque item d'une collection toutefois les changements organisationnels et les nouvelles politiques numériques ont engendré un culte de performance. Passant par des statistiques, ces chiffres loin d'être anodins, sont utilisés, calculés et comptabilisés pour les rendements gouvernementaux qui en échange servent entre autres à monétiser les projets. Par ailleurs, Michel Volle dans son article *La statistique utilisée pour la manipulation* précise à ce sujet que : « la statistique a des pudeurs maintenues par de robustes rapports de force institutionnels » ainsi « les dirigeants de certaines entreprises ont pris

l'habitude d'utiliser des méthodes erronées qui donnent une forme « évidente » à des résultats fallacieux » (Volle, 2001). Dans ce régime, les collections et les professions perdent leur sens d'origine.

Au préalable, rappelons que cette recherche vise à mettre en lumière les enjeux et les impacts actuels et futurs sur les collections et des professions reliées au processus de numérisation et au numérique et à contribuer à la bonification des pratiques. Méthodologiquement, cette recherche s'est déroulée en trois étapes, premièrement une revue de littérature a servi à valider les enjeux en général et ensuite à corroborer les risques du numérique et de la numérisation. Deuxièmement, l'étude de cas de BAC a mis en évidence des problématiques et des risques importants visant les collections et les professions, ceux-ci soutenus par les enjeux ciblés dans le premier chapitre. Troisièmement, les enjeux et les changements de paradigmes de l'objet, de la société et des professions ont été rediscutés et liés à certaines théories, qui démontrent l'état critique de leurs transformations. Dans une perspective similaire, nous avons brièvement présenté les risques sous-jacents aux enjeux soulevés dans le premier chapitre, c'est-à-dire la circulation et la duplication des documents qui soulèvent des enjeux d'authenticité et en sous-partie les risques économiques et écologiques de cette émancipation numérique dont la consommation abusive des technologies qui entraîne des risques et des écarts sociaux importants. En dernier, nous avons interprété les analyses du deuxième chapitre et les avons déclinées, approfondies et énoncées afin de mettre au jour l'essentiel et finalement afin de constater l'état de la situation qui demeure inquiétante.

En bref, le numérique a fait naître une culture aux prises avec des enjeux sérieux. L'assujettissement de l'informatisation de la société gouvernée par des politiques numériques occasionne des risques incalculables. Cette révolution pousse toute forme dynamique et engagée vers des simulacres ainsi les contacts régressent et les traditions

s'enlisent. La numérisation et le numérique comportent des enjeux réels, dont la sauvegarde des collections pour les générations actuelles et futures, et pour les professions notamment dans le domaine de restauration du papier dont l'expertise et les acquis sont en déclin. En effet, la numérisation atrophie systématiquement les traitements de restauration pour la sauvegarde des collections puisqu'elle puise idéologiquement sa force, elle-même fondée sur la numérisation des collections, comme méthode de préservation des collections. De plus, l'aliénation et le manque d'interventions réelles pour la préservation sont risqués étant donné les problématiques et les enjeux technologiques nombreux comme l'évolution rapide de la technologie, la désuétude de l'équipement, l'obsolescence, le transfert des données, l'entretien des réseaux, l'indexation, l'encodage, la migration, la normalisation, la traçabilité, les politiques numériques, etc. qui à tous égards demeurent instables et qui soutiennent indéniablement l'effet illusoire de préservation et de pérennité. Cela dit, de part et d'autre, les collections analogiques et numérisées sont à risques, ceci compte tenu des résultats de l'étude de cas et également selon les différentes lectures sur ces sujets dont il était question dans le premier chapitre. La nécessité de préserver les collections analogiques adéquatement est primordiale.

Plus précisément, le premier chapitre a fait l'objet d'une analyse critique à partir de six notions liées aux questions de recherche depuis une revue de littérature visant les problématiques et les enjeux du numérique et de la numérisation. Rappelons les notions : la numérisation, le patrimoine, la société, la transformation, l'accessibilité, la documentation, les professions, les politiques et les licences. L'analyse critique a servi à mettre en évidence les multiples enjeux. En somme, l'innovation technologique a fait basculer les méthodes analogiques en passant par la communication (sociale et professionnelle), la consultation (collection/numérisation/information) et l'accès (outils technologiques). Ces trois éléments ont créé un déséquilibre important comme le démontre le cas de BAC. L'apport technologique étant presque indispensable

(ordinateur, tablette, téléphone/montre intelligent, etc.), comme canal d'accès, a fait jaillir une émancipation préjudiciable. Parallèlement, ces trois éléments comportent des enjeux dont l'ampleur est imprévisible notamment l'évolution rapide de la technologie qui occasionne elle-même ses propres enjeux, en outre l'obsolescence des supports (produits) complique la migration et la lecture des informations et l'interopérabilité des données, à savoir, l'encodage, l'indexation, la sauvegarde, la normalisation, les transferts, etc. d'un produit à l'autre qui sont complexe et coûteux. Ceux-ci sont directement liés à des professions spécialisées en TI. En revanche, les professions traditionnelles, comme les restaurateurs, perdent leurs savoir-faire et leurs acquis depuis l'intégration de la numérisation des collections dans les bibliothèques et les archives. En effet, les intérêts politiques sont principalement axés sur le numérique et la numérisation. L'accès numérique aux collections c'est-à-dire la transformation binaire de celle-ci implique principalement la sélection (politique, gestion, archiviste), la numérisation (techniciens en numérisation, coordonnateur de projets), et au besoin la préservation (technicien en restauration-conservation). En cela, la numérisation privilégie l'accès à certaines collections cependant ces collections ne font plus partie intégrante des plans de préservation. Ce grand problème est à l'origine de l'effet illusoire de la préservation des collections en lien avec la numérisation. Pour ces raisons, la préservation des collections est à risque faute de traitements appropriés. La pérennité de ces deux supports demeure illusoire dans les deux cas. En conséquence, la préservation et la restauration du patrimoine analogique devraient être prises en charge indépendamment de la numérisation des collections et de l'accès en y intégrant les professions connexes émergentes pour la sauvegarde des collections et des professions pour les générations futures. Rappelons que la définition de la loi sur le patrimoine stipule l'importance de sa mise en valeur qui s'articule par sa mise à disposition, cependant chaque manquement à sa protection contrevient à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de toute société.

Cela étant dit, les réponses aux deux premières questions de cette recherche sont éloquentes selon l'analyse critique des enjeux et des problématiques indiquées dans le premier chapitre. Rappelons-les : la numérisation peut-elle être considérée comme une méthode de préservation ? Les collections et les professions spécialisées sont-elles à risques ?

De même, l'étude de cas de BAC énoncée au deuxième chapitre a révélé avec précision les enjeux liés au numérique et à la numérisation des collections et aux changements professionnels par les analyses des différents rapports internes et externes de l'institution obtenus via la loi de l'accès à l'information. L'analyse chronologique a démontré les difficultés techniques, politiques, juridiques et financières afin d'instaurer des normes et une politique numérique fiable. Depuis la première tentative, le projet de dépôt numérique fiable fut abandonné en 2012 après plusieurs années de mise en œuvre au coût de 15,4 millions¹. Depuis lors, les mêmes objectifs afin d'obtenir un dépôt numérique fiable sont abordés de façon récurrente depuis 2015 sans toutefois produire une stratégie numérique durable, ce qui ne permet pas d'assurer la préservation des collections numérisées et des collections nées-numériques. BAC tente toujours d'atteindre la norme ISO 16363. Du côté de l'accès via les sites de recherche de BAC, les résultats des évaluations confirment que l'accès numérique demeure difficile et est attribuable aux systèmes informatiques, à la navigation, aux manques de descriptions, aux manques d'outils de repérage, aux manques de fonds et finalement aux manques dans la coordination des priorités. Les évaluateurs précisent que le manque de données constantes enfreint l'analyse des rendements des programmes.

¹ Les fonds nécessaires pour le DNF ont été octroyés par le financement du gouvernement fédéral canadien donc à partir des taxes des contribuables canadiens.

Du côté de collections, les évaluations dénotent le manque d'évaluation de l'état de la collection analogique, les traitements effectués sur la collection sont à des fins d'accès et préventives et les traitements de restauration sont une exception. La manipulation et le transfert de la collection entre les différents édifices demeurent élevés. Selon les évaluateurs, la gestion démontre les réalisations annuelles sans toutefois démontrer les activités de préservation réalisées sur plusieurs années. Du côté professionnel, les changements engendrés par le numérique et la numérisation n'ont pas été intégrés de façon collaborative et le plan de relève d'employés ultraspécialisés, notamment pour les restaurateurs, n'a pas été effectué. Quant aux analyses des plans de préservation, ils ont changé considérablement depuis 2013 et sont difficiles à interpréter et difficilement accessibles par les employés des secteurs concernés donc impossible de connaître les priorités. Quant aux organigrammes, les analyses démontrent un changement majeur du nombre ETP pour la restauration et une augmentation des ETP pour la numérisation. Les analyses comparatives démontrent également un changement majeur dans la structure organisationnelle avec une augmentation du nombre de gestionnaires, ce qui contribue à très peu de traitements effectués. Les niveaux de postes ont également diminué. Ces changements sont notoires et dévastateurs pour la préservation des collections et pour la profession de restaurateur notamment la perte de l'expertise et des acquis afin de préserver les collections adéquatement et éthiquement.

Les fluctuations de postes non annoncés attribués majoritairement à un certain groupe de personnes démontrent le manque de transparence et d'éthique visant des postes ultraspécialisés. Notons que les critères pour les postes spécialisés ont bifurqué vers des exigences administratives et de rendements. Ce qui démontre, encore une fois, que le changement néomanagérial axé sur la performance individualiste fragilise considérablement les équipes et est grandement défavorable pour les professions hautement spécialisées. En ce qui a trait aux ressources financières pour la préservation, elles sont très faibles à savoir entre 6% et 7% du budget annuel, la préservation n'est

plus une priorité pour BAC. Ces faits démontrent un manquement important dans l'exécution du mandat et dans la gestion de l'institution.

Après l'étude de cas, il nous était impératif de revenir sur les enjeux du premier chapitre depuis les changements engendrés par la numérisation et le numérique sur l'objet, la société et les professions. Les changements de paradigmes de l'objet et de la société rejoignent d'une part la théorie de complexité de Morin en tant que produit instable contraire à l'original. Morin voit ce phénomène en deux temps : unification et incertitude. Un produit secondaire dont l'authenticité est rompue et dont l'unification devient dès lors subjective. Ainsi, les liens se brisent et provoquent des comportements sociaux dysfonctionnels endémiques temporels. En cela nous attribuons ce phénomène à la théorie du chaos en tant que paradoxe qui peut d'une part contribuer à une fin, c'est-à-dire à la communication et au savoir par le biais de la technologie, mais qui provoque également un désordre par son utilisation et son application. D'autre part, Nathalie Casemajor entrevoit ce phénomène comme le nouveau matérialisme du point de vue de la trajectoire des objets comme un dépassement de la dualité sujet-objet. Cette nouvelle manière de négocier la culture et la désinvolture de l'humain face à la machine crée une rupture épistémologique et sociétale.

Par ailleurs, les changements organisationnels ont eu un impact important sur les professions afin de satisfaire aux exigences de l'accès numérique. Parallèlement, la littérature évoque l'approche multidisciplinaire toutefois l'étude de cas démontre que ceci n'est pas une réalité, les disciplines sont plutôt fracturées. Les professions ont dévié vers une généralisation afin d'implémenter les demandes de numérisation et l'intégration numérique. Le croisement de spécialistes analogiques et numériques dans un environnement structuré et pondéré favoriserait l'intégration et la réalisation d'objectifs communs et précis. Cette évolution multidisciplinaire est-elle chimérique ?

De même, les risques latéraux sont ceux de la duplication et de la circulation attendu que les informations peuvent être compromises de part et d'autre. Dans tous les cas, aucune information autant par les réseaux que celles des données numériques présentent des résultats immuables. L'effet illusoire de pérennité est donc identifiable. Les autres risques sont liés à l'économie et à l'écologie par les coûts d'exploitations et de productions. Assurément, les risques physiques et psychologiques seront aussi démontrés par d'autres études liées aux sciences humaines et sociales.

En ce qui a trait à la partie de l'interprétation des analyses des tableaux du deuxième chapitre, elle démontre que les heures consacrées à la restauration sont en moyenne de 2.76 heures par jour. En bref, une infime partie des heures est consacrée à la préservation analogique. Cela dit, sans préservation analogique et numérique intégrée, la collection est en péril pour les générations futures. Selon les données fournies, la préservation n'a pas eu lieu de façon stable depuis 2013, l'intégration de la gestion néomanagériale a fortement fait éclater les principes de base par le changement drastique des exigences et des compétences pour la restauration et la préservation créant un déséquilibre et une dégradation sans précédent. Les postes étant présélectionnés, non annoncés et octroyés à des personnes sans les compétences, sans l'expertise, dans des domaines ultraspecialisés ont sans contredit participé à sa déchéance. L'ère numérique et la numérisation ont quant à elles fait basculer les méthodes de travail afin d'accélérer l'accès privilégiant les statistiques de rendement.

C'est ainsi que nous croyons que la bonification des pratiques se situe d'abord par une prise en charge par des professionnels qualifiés selon les domaines respectifs, par une gestion transparente et équitable, par le respect de l'application d'un code d'éthique rigoureux pour le choix de candidats en s'appuyant sur les normes et les exigences d'institutions similaires comme le Musée canadien de l'histoire, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre canadien d'architecture, le Musée des civilisations de Québec,

l'Institut canadien de conservation, etc. afin que les critères, les exigences et les années d'expérience soient prises en considération et soient corroborées et respectées pour accéder à des postes de gestion dans un domaine spécialisé et pour accéder à des postes spécialisés notamment celui de restaurateur. En revanche, la privatisation des services est également un moyen de pourvoir à des exigences et des rendements de plus haut niveau.

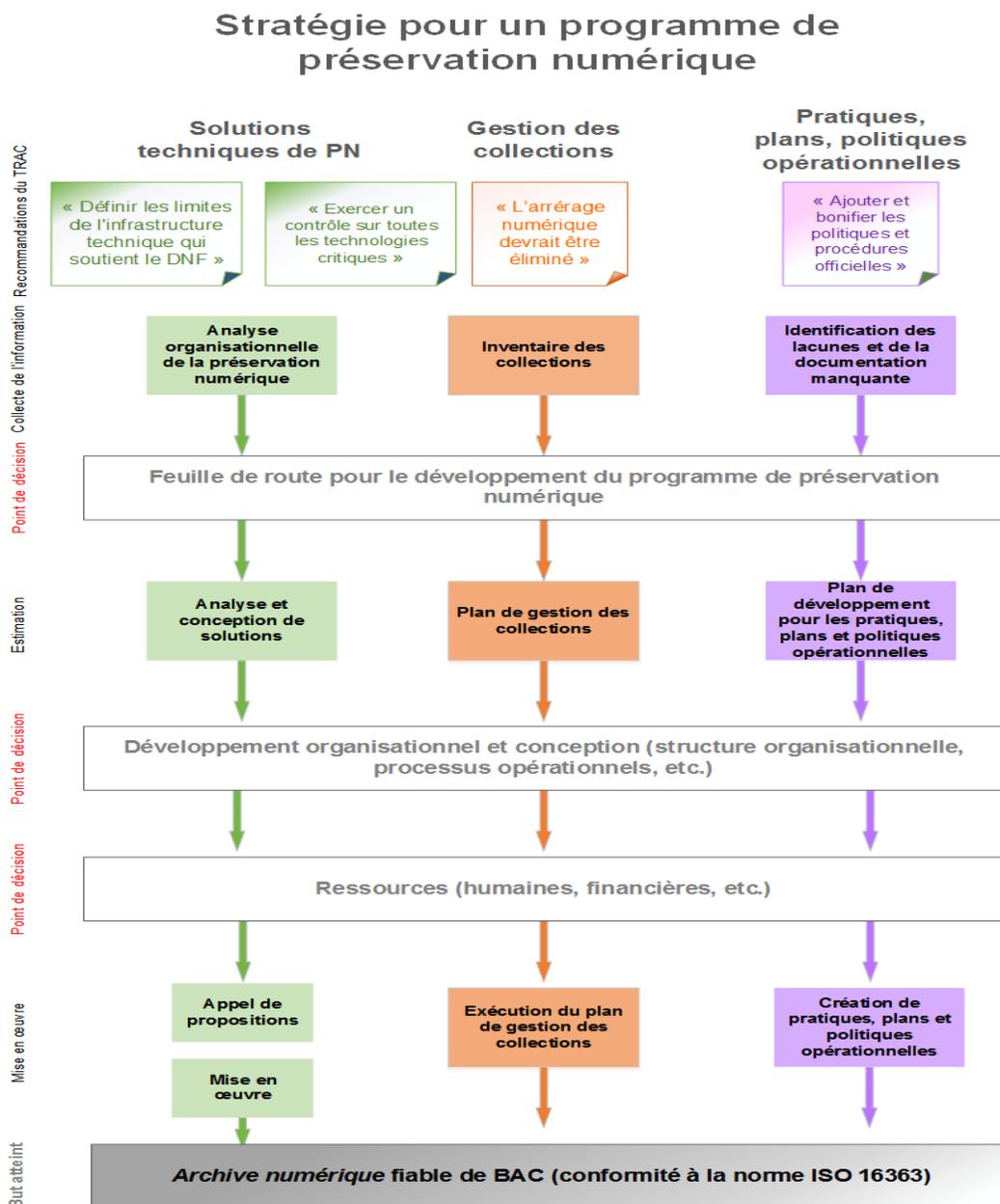
Conformément, la gestion des plans de préservation, la distribution du travail, le contrôle de la qualité et les questions pointues en restauration et l'administration devraient être intégrés au poste de gestionnaire. Nous retenons deux modèles, celui de 2002 et de 2008. Les compétences intégrées au poste de gestion telles que mentionnées précédemment contribuent à fortifier les équipes et à promouvoir l'excellence. Nous proposons un amalgame de ces deux modèles à savoir, une division avec trois sections soit, 1) un laboratoire pour la stabilisation uniquement pour les projets de numérisation et les demandes de services comme la reprographie et l'AIPRP, 2) un laboratoire pour la restauration des projets de préservation de la collection et 3) un laboratoire pour l'accès pour les projets de prêts et d'expositions. Ces laboratoires auraient des plans spécifiques et des demandes de services individuelles afin de faciliter le travail, ceux-ci incluant différents niveaux de postes qui conviennent aux exigences des différents laboratoires. De plus, les archivistes devraient être liés à la section de restauration et les gestionnaires de collection à la stabilisation et à l'accès. Les trois laboratoires devraient posséder des budgets indépendants. Les postes vacants de restaurateurs devraient être pourvus afin de maximiser la préservation analogique de la collection. En ce qui a trait à la sauvegarde, les conventions et les normes devraient être établies et intégrer aux systèmes de BAC afin de faciliter la traçabilité de la collection, notamment, les descriptions, les rapports et les photographies afférentes pour l'accès numérique.

En conclusion, la numérisation ne peut être considérée comme méthode de préservation du moment que la préservation des originaux n'est plus la première étape de préservation considérant que la temporalité des systèmes indique que l'avenir numérique n'est pas à l'abri des failles. Pour ces raisons, les collections sont à risques par les changements de méthodes de préservation et par les professions qui sont mises à mal par l'accès et la mouvance néomanagériale. Pour finir, les dommages collatéraux se multiplient de jour en jour. Ainsi, les recherches futures serviront à préciser davantage les développements et les conséquences du numérique et de la numérisation des collections analogiques.

ANNEXES

ANNEXE 1

STRATÉGIE POUR UN PROGRAMME DE PRÉSERVATION NUMÉRIQUE



ANNEXE 2

NOMBRE DE BOÎTES EN CIRCULATION

Tableau 6 : Nombre de boîtes qui ont circulé à l'intérieur de BAC et pour la clientèle externe

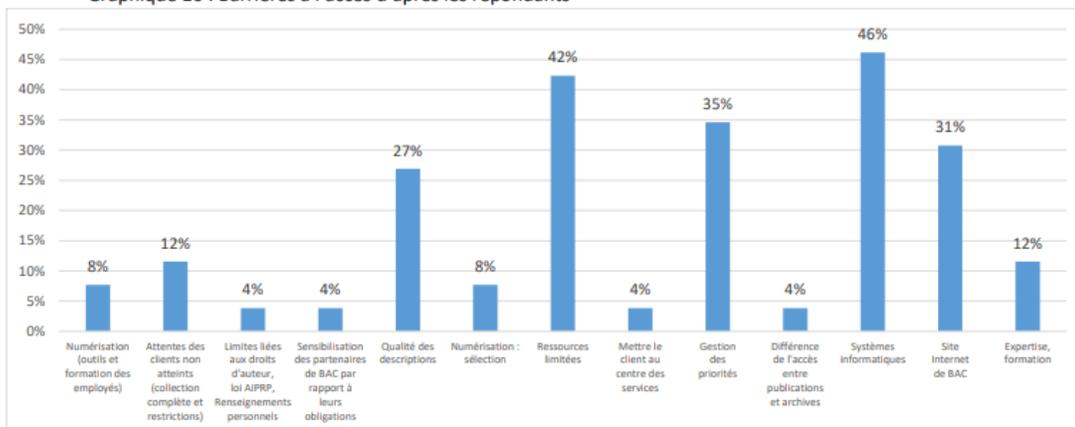
Indicateurs / Année	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre de boîtes qui ont circulé pour les clients internes	74 361	104 019	78 350	85 318	78 649
Nombre de boîtes qui ont circulé pour les clients externes	91 136	99 575	87 807	58 483	69 002
Total	165 497	203 594	166 157	143 801	147 651

Source : Données compilées par la Direction générale des Opérations numériques et de la préservation, Bibliothèque et Archives Canada.

ANNEXE 3

BARRIÈRE À L'ACCÈS

Graphique 10 : Barrières à l'accès d'après les répondants



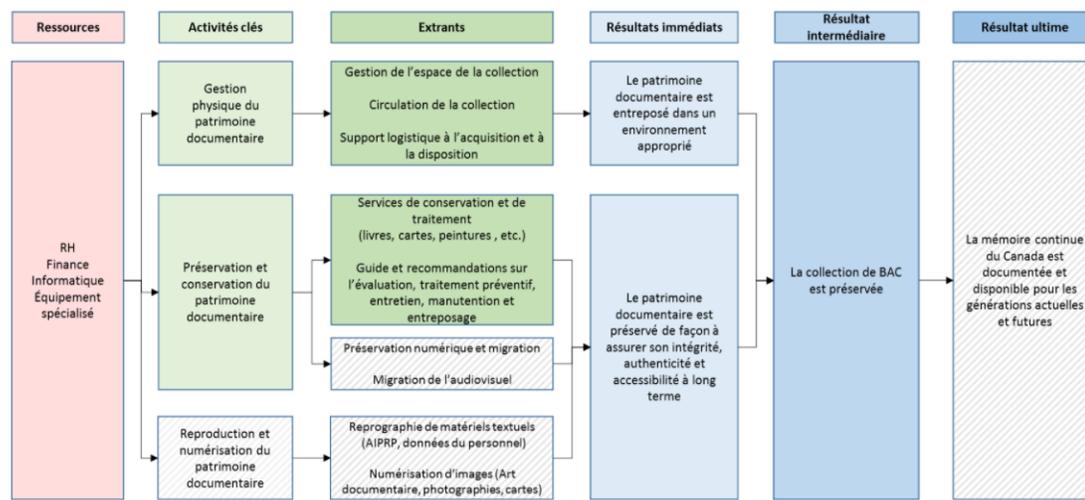
Source : Participants aux entrevues, juin à septembre 2016.

ANNEXE 4

LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PROGRAMME ANALOGIQUE

Annexe B : Modèle logique

Les éléments hachurés du modèle logique ne sont pas examinés dans le cadre de cette évaluation.



ANNEXE 5

FAMILIARITÉ AVEC LES PRIORITÉS ET LES PLANS DE TRAVAIL DE LA COMPOSANTE ANALOGIQUE

Tableau 5 : Familiarité avec les priorités et les plans de travail de la composante analogique 20

Plans et priorités	Pas du tout familier	Un peu familier	Moyennement familier	Très familier	Ne sait pas
Priorités opérationnelles de la direction	38,9 %	25,0 %	22,2 %	13,9 %	0,0 %
Plans de travail de la direction	41,7 %	27,8 %	19,4 %	11,1 %	0,0 %

ANNEXE 6

SOINS DE LA COLLECTION-REQUÊTES TRAITÉES

Requêtes / Année	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2017-2018	2017-2018	2017-2018	Total
Trimestre	s.o.	s.o.	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	s.o.
Expositions	s.o.	s.o.	0	7	0	4	11
Prêts	s.o.	s.o.	5	6	2	0	13
Événements spéciaux	s.o.	s.o.	4	5	2	1	12
Visites	s.o.	s.o.	9	9	8	8	34
Autochtones	s.o.	s.o.	0	13	6	3	22
Consultations	s.o.	s.o.	91	88	89	90	358
Fonds et voûtes	s.o.	s.o.	14	0	3	1	18
Tournage	s.o.	s.o.	0	2	0	0	2
Formations	s.o.	s.o.	7	9	0	1	17
Questions répondues	s.o.	s.o.	41	28	40	33	142
Arrérages	s.o.	s.o.	1	0	0	1	2
Total	s.o.	s.o.	172	167	150	142	631

Source : Tableau de bord, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, 4^e trimestre, Direction générale des opérations numériques et de la préservation, Bibliothèque et Archives Canada.

ANNEXE 7

INDICATEUR ET FRÉQUENCES DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET SECTEURS DE RESPONSABILITÉS

Tableau 16a : Extrants

Activités clés	Élément du modèle logique	Indicateur	Définition	Source et fréquence de la collecte des données	Responsable de la collecte des données
Gestion physique	Gestion de l'espace de la collection	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouvelles publications reçues par année 	Nombre de boîtes de nouveaux items publiés (copies de service et de préservation) placées dans les collections du 395, rue Wellington, du Centre de préservation et l'édifice pour l'entreposage des collections avec rayonnage à haute densité, à Gatineau	Annuelle	Gestionnaire, Circulation et contrôle physique
Gestion physique	Gestion de l'espace de la collection	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de boîtes disposées (PIR) 	Nombre de boîtes disposées	Trimestrielle Base de données SGC 37	Gestionnaire, Circulation et contrôle physique
Gestion physique	Circulation de la collection	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de boîtes qui ont circulé pour des clients externes 	Nombre de boîtes d'archives et de publications qui ont circulé pour la consultation par des clients externes au 395, rue Wellington.	Annuelle Base de données SGC	Gestionnaire, Circulation et Contrôle physique
Gestion physique	Circulation de la collection	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de boîtes qui ont circulé pour des clients internes (PIR) 	Nombre de boîtes qui ont circulé entre les édifices de BAC	Trimestrielle Base de données SGC	Gestionnaire, Circulation et contrôle physique

Gestion physique	Soutien logistique de l'acquisition et de la disposition	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'items de la collection ajoutés à l'inventaire 	Nombre de boîtes de la collection enregistrées dans le SGC et nombre de collections publiées traitées dans la collection	Mensuelle	Gestionnaire, Circulation et contrôle physique
Gestion physique	Soutien logistique de l'acquisition et de la disposition	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'items disposés 	Nombre de boîtes identifiées dans la collection pour être retournées aux organisations d'origine, aux donateurs, transférées à une autre organisation ou détruites.	Annuelle	Gestionnaire, Circulation et contrôle physique
Préservation et conservation	Conservation et traitements	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'items préparés pour les prêts et les expositions 	Nombre d'items restaurés ou préparés pour la préservation à long terme ou pour les prêts et expositions	Trimestrielle	Gestionnaire, Conservation et traitements
Préservation et conservation	Conservation et traitements	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'heures consacrées aux traitements de conservation (PIR) 	Nombre d'heures consacrées aux traitements de conservation	Trimestrielle Bons de travail	Gestionnaire, Conservation et traitements
Préservation et conservation	Guide et recommandations sur l'évaluation, le traitement préventif, l'entretien, la manutention et l'entreposage	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des enjeux rapportés qui ont été réglés 	Pourcentage des enjeux rapportés et répondus avec des mesures d'atténuation mises en œuvre (identifiés dans le plan de reprise d'activité après sinistre ou autres plans et rapports)	Annuelle	Gestionnaire, Soins préventifs et maintien
Préservation et conservation	Guide et recommandations sur l'évaluation, le traitement préventif, l'entretien, la manutention et l'entreposage	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la collection qui est dans un environnement contrôlé 	Pourcentage de la collection entreposée dans des édifices avec température et humidité contrôlées adéquatement pour la préservation à long terme	Annuelle	Gestionnaire, Soins préventifs et maintien

ANNEXE 8

RECHERCHE PAR TITRE SUR LE SITE DE COLLECTIONS CANADA

Titre recherché : Médias et patrimoine : le rôle et l'influence des médias dans la production d'une mémoire collective. Aucune notice trouvée

Recherche dans la collection

[Aide](#) [À propos](#) [Commentaires](#)


⚠ Notre équipe travaille sur le lancement de nouvelles fonctionnalités pour l'outil Recherche dans la collection, ce qui pourrait occasionner un ralentissement ou certaines erreurs. Nous nous employons à résoudre ces problèmes afin de vous offrir une meilleure expérience.

ℹ Notice concernant le contenu et le vocabulaire historique: pour plus d'information, [cliquez ici](#)

[Recherche avancée](#)

Médias et patrimoine : le rôle et l'influence des médias dans la production d'une mémoire collective dans Tous

Toutes les collections

Archives

Généalogie

Bibliothèque

Images

Limiter à

Trouvé dans :
[Bibliothèque \(2\)](#)

Date :

Affichage de 1 - 2 sur 2 résultats filtrés

Par page 10

1 [Un partage garant d'autonomie: Rapport de la Table ronde sur le développement économique et les ressources \(décembre 1993\)](#)



Afficher 1 objet(s) numérique(s)

ANNEXE 9

RECHERCHE PAR AUTEUR SUR LE SITE AURORA

Aucune notice trouvée

Aurora au:(Martine Cardin) x  Liens de la bibliothèque Connexion

Recherche avancée

Le catalogue de bibliothèque de BAC ★ Mes notices (0)

i *COVID-19* : Les documents ne peuvent pas être commandés par l'entremise d'Aurora en ce moment. Vous devez réserver une place pour consulter des documents. Cliquez « Réservez votre visite » dans le menu « Liens de la bibliothèque » en haut de la page à droite et suivez les instructions. Une fois votre visite réservée, vous pouvez commander des documents publiés en utilisant le formulaire « Retrait des documents » sous « Liens de la bibliothèque ».

Recherche actuelle au:(Martine Cardin) >> 7 résultats dans Bibliothèque et Archives Canada / Library and Archives Canada

Conserver les sélections pour les prochaines recherches

Affiner cette recherche

Trier par
Bibliothèque

Regrouper les éditions associées

Regrouper les variantes des notices

1.  **[Archivistique : information, organisation, mémoire : l'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990](#)**
de [Martine Cardin 1958-](#)

 Livre imprimé 1995

Deux parties : 1. La partie théorique occupe plus de la moitié du livre et traite de la discipline archivistique comme étant une mémoire en relation avec l'information et une mémoire... [Plus](#)

Détenu par Bibliothèque et Archives Canada / Library and Archives Canada

✓ Disponible 395 Wellington Collection générale / General Collection
CD953 C37 1995

[Envoyer un commentaire](#)

ANNEXE 10

RECHERCHE PAR TITRE SUR LE SITE AURORA

Aurora kw:(Médias et patrimoine : le rôle et l'influence des médias d:× Liens de la bibliothèque Connexion

Recherche avancée

Le catalogue de bibliothèque de BAC ★ Mes notices (0)

COVID-19 : Les documents ne peuvent pas être commandés par l'entremise d'Aurora en ce moment. Vous devez réserver une place pour consulter des documents. Cliquez « Réservez votre visite » dans le menu « Liens de la bibliothèque » en haut de la page à droite et suivez les instructions. Une fois votre visite réservée, vous pouvez commander des documents publiés en utilisant le formulaire « Retrait des documents » sous « Liens de la bibliothèque ».

Recherche actuelle kw:(Médias et patrimoine ... >> 4 résultats dans Libraries Worldwide

Conserver les sélections pour les prochaines recherches

X Libraries World... [Réinitialiser](#)

Affiner cette recherche

Trier par Bibliothèque

Regrouper les éditions associées

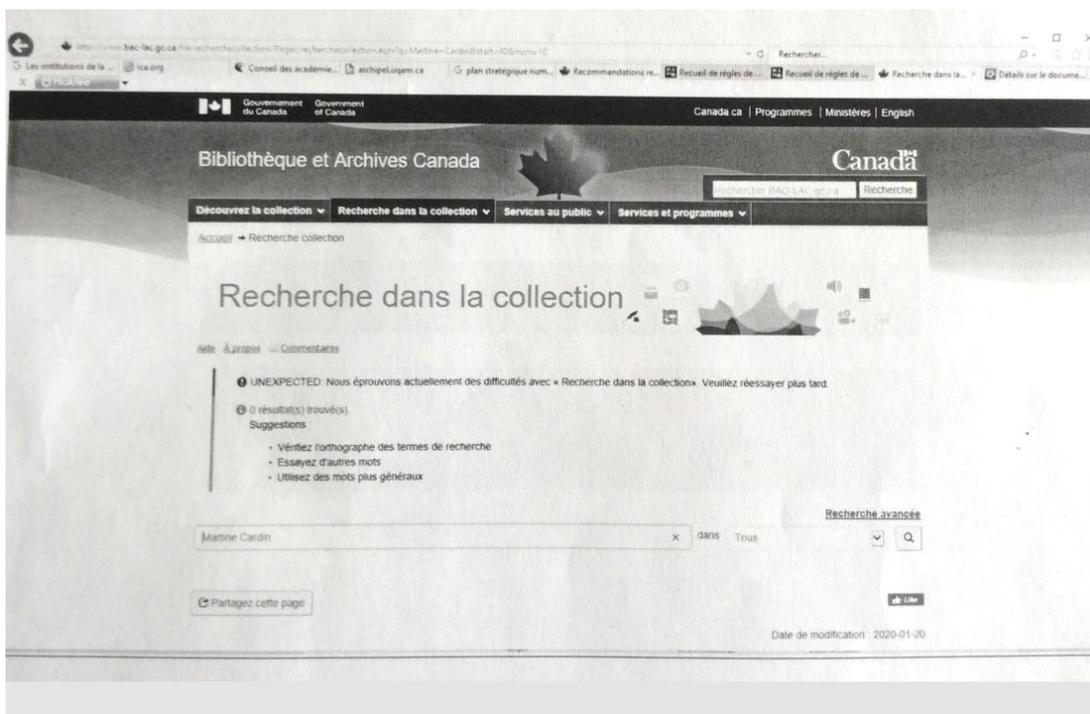
1.  **Médias et patrimoine : le rôle et l'influence des médias dans la production d'une mémoire collective**
de [Martine Cardin 1958-](#), Institut sur le patrimoine culturel., Chaire UNESCO en patrimoine culturel.
📖 Livre imprimé [2003]
Détenu par Voilà

2. **L'État Indépendant du Congo : à la recherche de la**

ANNEXE 11

RECHERCHE SUR LE SITE DE COLLECTIONS CANADA

Message de difficultés avec le site de recherche



ANNEXE 12

RECHERCHE SUR LE SITE DE COLLECTIONS CANADA AVEC LA
RÉFÉRENCE MG 18-K5

Collection Louis Franquet [document textuel].

All or some of the documents described have been digitized and are available online. Please consult the "Finding aid" section.



Les documents décrits ont été complètement ou en partie numérisés et sont disponibles en ligne.
S'il vous plaît consulter la section « Instrument de recherche ».

Afficher 1 objet(s) numérique(s)

Date : 1751-1753

Référence : MG18-K5, R6933-0-9-F.

Documents textuels. [Conditions d'accès Ouvert]. Privé. Collection.

... Dépôt des Fortifications des colonies ou le Fonds du ministère de la Guerre (MG-4), Comité technique du Génie). Louis Franquet fut nommé colonel en 1751,

Trouvé dans : Archives / Collections et Fonds

[Contexte de cette notice](#) ▼

ANNEXE 13

PLAN DE PRÉSERVATION 2004-2005

Document disclosed under the Access to Information Act / Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Wilson
Prepared by Preservation Management and Circulation Section, Preservation Branch
Friday, March 11, 2005

1804-002-04

LAC Annual Preservation Plan 2004-05

Client Activity Project Title	Proj Plan #	Note	Identifying Info	Barcode #	Document Type	Quantity	Est Hrs
ART							
CONSULTATION/ASSESSMENT							
PAINTINGS ON MICA AND PITH PAPER	ART-002-0405	Explore properties of Mica and Sith paper. Provide treatment proposal and estimate.	1997-293 Items 3481	2001112787	PAINTINGS	28	100
COPYING - DIGITIZATION							
WINKWORTH SCANNING PROJECT	ART-008-0405	Please scan and assign e-copy numbers.	Material identified by Jennifer Devine.		WATERCOLOURS	0	0
DIGITIZATION							
WINKWORTH SCANNING PROJECT	ART-009-0405	Material is selected and sent in by Jennifer Devine.	Peter Winkworth Collection.		ART & PHOTO	0	0
HOUSING - CUSTOM							
FRAN JONES OIL SKETCHES	ART-007-0405	Since the paintings are fragile they should not be in contact with other surfaces.	Registry 2003-1022	2001148285 to 2001148277	OIL PAINTINGS	26	
TREATMENT							
CAPTAIN COOK ALBUMS: 1991	ART-001-0405	Create digital print of the documents previously removed from the album for preservation purposes.	1991-265	2000786782, 2000785830, 2000786833	ALBUMS	225	1050
GEORGE CATLIN ALBUM	ART-003-0405	Estimate and treatment proposals prepared in 2003-2004.	R7908-154		ALBUM	1	
WATERCOLOURS: WINKWORTH COLLECTION	ART-004-0405	Separate from Winkworth Exhibition list. As required. May include matting.	R0268		WATERCOLOURS	0	
LADY ABERDEEN ALBUM FROM WINKWORTH COLLECTION	ART-005-0405	Consult archivist, Jim Burant. Part of ongoing Winkworth Digitization project.	R0268-1	2001078682	VARIOUS	62	480
VARIOUS							
VARIOUS/ADHOC	ART-000-0405				VARIOUS	0	
Subtotal for : ART							1610
AVD							
HOUSING - READY-MADE							
ACETATE FILM RELOCATION	AVD-003-0405	To mitigate risk of deteriorated acetate film from further degradation by transferring them to cold storage.			FILM	957	

Section de la musique

Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Client Activity	Project Title	Proj Plan #	Note	Identifying Info	Barcode #	Document Type	Quantity	Est Hrs
MUS	PAUL BLEY FONDS	MUM-002-0405	Many of the thermofaxes are already faint. In a short time, the information on these documents will disappear.			PAPER	1000	
	<i>HOUSING - CUSTOM</i>							
	OTTO JOACHIM FONDS	MUM-011-0405	Collections Management.			PAPER	1	7
	<i>STABILIZATION</i>							
	ISTVAN ANHALT FONDS	MUM-003-0405	Collections Management.			PAPER	93	
	JACQUES HETU FONDS	MUM-004-0405	Ongoing Project. We would like this project to be completed during the 2004-05 fiscal year.			PAPER	12	
	RANDY BACHMAN FONDS	MUM-006-0405	Collections Management. In 1999 Mike Thompson provided an estimate of 350 hrs for this project.			PAPER	60	350
	<i>TREATMENT</i>							
	CHARLES-EMILE GADBOIS FONDS	MUM-005-0405				SCRAPBOOKS	2	
	PAULINE DONALDA FONDS	MUM-007-0405	Collections Management. In 2001 Mary Murphy provided an estimate of 30.5 hrs for this project.			PAPER	1	30
	ALBERTINE MORIN-LABREQUE	MUM-008-0405	Collections Management. In 2001 Mary Murphy provided an estimate of 104 hrs for this project.			PAPER	3	104
	MATHIEU FAMILY FONDS	MUM-009-0405	Collections Management. In 2001 Mary Murphy provided an estimate of 633 hrs for this project.			PAPER	2	633
	ROBERT FLEMING FONDS	MUM-010-0405	Collections Management. In 2001 Mary Murphy provided an estimate of 43.5 hrs for this project.			PAPER	1	44
	<i>VARIOUS</i>							
	VARIOUS/ADHOC	MUS-004-0405				VARIOUS	0	
							Subtotal for: MUS 1168	
	NLC							
	<i>VARIOUS</i>							
	VARIOUS/ADHOC	NLC-000-0405				VARIOUS	0	
							Subtotal for: NLC	
	NSP							
	<i>COPYING - MICROFILMING</i>							
	OTTAWA JOURNAL	NSP-001-0405				NEWSPAPER	6000	

Page 12 of 18

ANNEXE 14

PLAN DE PRÉSERVATION 2010-2011

Par laboratoire

Document disclosed under the Access to Information Act - Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Preservation Plan 2010-2011 - Prints and Drawings Lab

Project Code	Work Order	Deadline	Title	Description	# Of Items	Barcode #s	LAC Control #s	Purpose	Venue	Est. Hours	Act. Hours	Req. Resources External to APB	Pillar	Lead	Linking	Priority	Status

Document disclosed under the Access to Information Act - Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Preservation Plan 2010-2011 - Books

Project Code	Work Order	Deadline	Title	Description	# Of Items	Barcode #s	LAC Control #s	Purpose	Venue	Est. Hours	Act. Hours	Req. Resources External to APB	Pillar	Lead	Linking	Priority	Project Status

Document disclosed under the Access to Information Act - Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Preservation Plan 2010-2011 - Maps and Manuscripts Lab

Project Code	Work Order	Deadline	Title	Description	# Of Items	Barcode #s	LAC Control #s	Purpose	Venue	Est. Hours	Act. Hours	Req. Resources External to APB	Pillar	Lead	Linking	Priority	Status
CASC	005-0810-30414	None	George Parvizi fonds	Parchment and map on, by Mary McKinley for Wendy McPhee requested	2	2001155389	2003-1225 v4 3	colln report			10			WM			

ANNEXE 16

NA PRESERVATION COPYING PLAN 2001-2002

<i>NL Annual Copying Plan 2001-02 (Final)</i>		<i>Prepared by Preservation Management and Circulation Section, Preservation Branch</i>				
<i>PURPOSE</i>	<i>LAB NAME</i>	<i>CLIENT</i>	<i>PROJECT ID</i>	<i>EXTENT</i>	<i>EST HRS</i>	
ACCESS	Microfilm	<i>MFS</i>	Repair/Clean reels	30	15	
			Photographs	<i>NLC</i>	Internal orders	0
		<i>PSC</i>	Client Orders		220	225
	Photographs		<i>DIG</i>		Various digital projects	0
	PRESERVATION	Audio	<i>MUS</i>	Rewinding/Inspection	300	300
<i>t.b.d.</i>			Unplanned	0	0	

Friday, March 30, 2001

Page 1 of 2

ANNEXE 17

RESSOURCES HUMAINES DE LA COMPOSANTE DE PRÉSERVATION
ANALOGIQUE

Nombre ETP

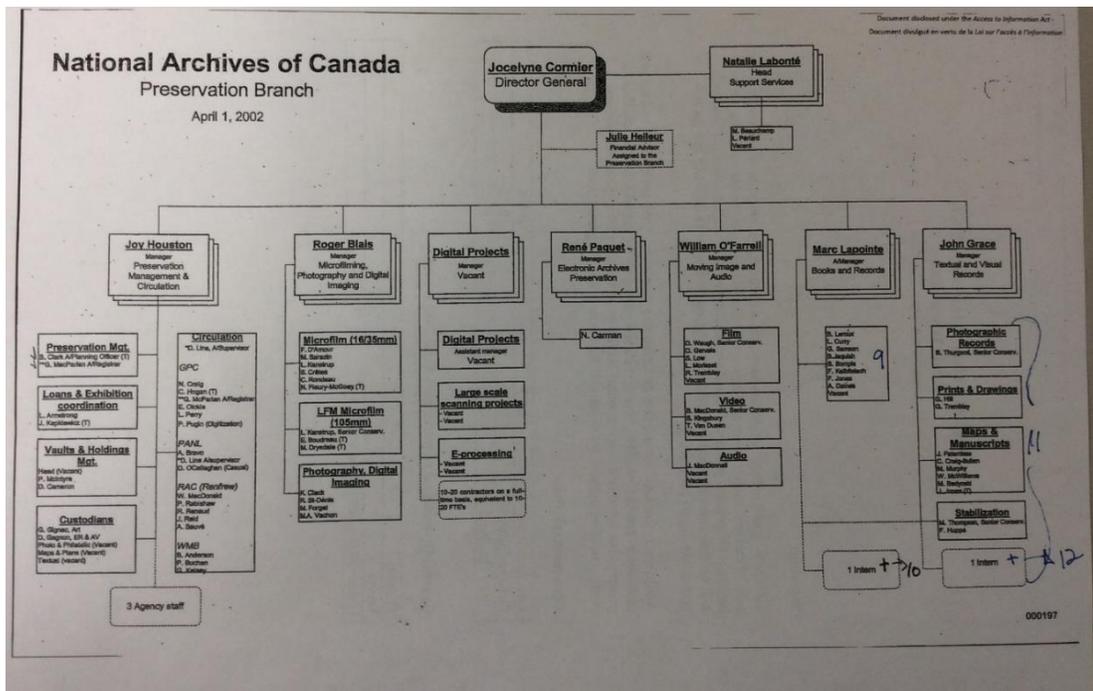
Tableau 4 : Ressources humaines ¹¹ : de la composante de préservation analogique (en ETP)

Années financières	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Bureau du directeur général	2,43	2,69	2,31	3,53	0,24 ¹²
Gestion physique de la collection	50,0	52,47	43,76	52,42	42,66
Préservation et la conservation de la collection	28,25	53,35	33,42	43,65	46,02
Ressources humaines	80,68	108,51	79,49	99,60	88,92
En proportion des ressources humaines de BAC	9,1 %	11,4 %	8,7 %	11,03 %	9,7 %

Source : Direction générale, Services financiers et approvisionnements, Bibliothèque et Archives Canada.

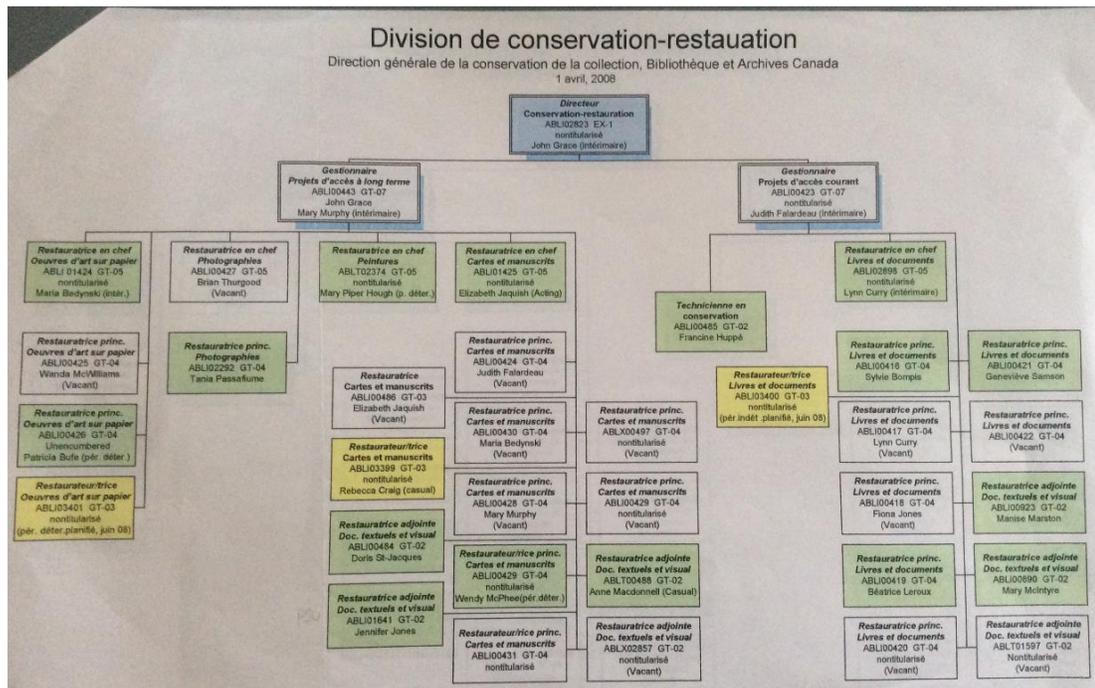
ANNEXE 18

ORGANIGRAMME 2002 DE LA DIRECTION DE LA PRÉSERVATION



ANNEXE 19

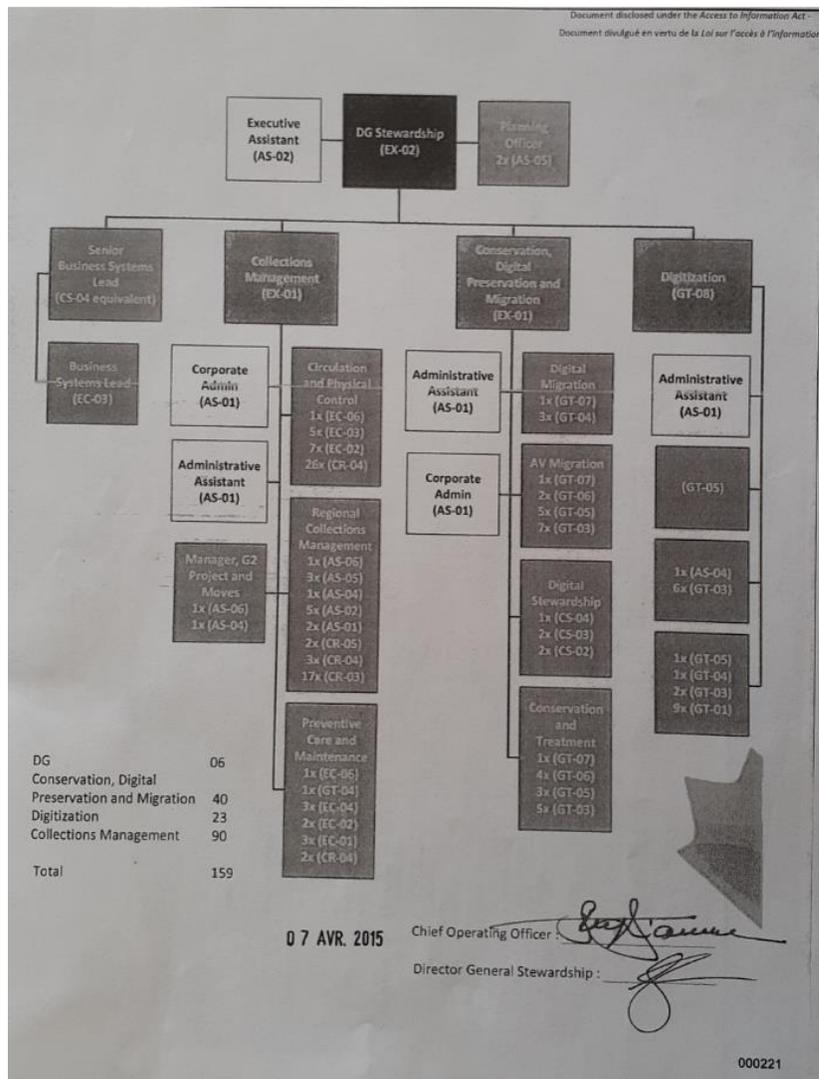
ORGANIGRAMME 2008 DE LA DIVISION CONSERVATION-RESTAURATION



ANNEXE 20

ORGANIGRAMME 2015 DE LA DIRECTION DES OPÉRATIONS NUMÉRIQUES ET DE LA PRÉSERVATION

Les postes en restauration papier (2 x GT-06, 1 x GT-05, 4 x GT-03)
 Les autres postes sont en restauration de photographies et de peinture.



ANNEXE 22

HISTORIQUE D'EMPLOIS

#	Nom	Type	Durée	R.C.	Resp. centre	Poste	Descr. de poste	Du	Au
2	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00429	Senior Conservator Restaurateur principal	1982-05-03	2003-11-17
3	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration			1998-07-08	1998-07-20
4	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration			1998-07-28	1998-09-06
5	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00443	Manager, Long term Access Projects Gestionnaire,	1998-09-14	1998-09-18
6	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00459	Collection Manager, Textual and Cartogr. (unpubl.) Gestionnaire des collections, Doc. text. & cartes	1999-10-06	2000-02-02
7	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00901	Manager, Preservation and Copying Services Gestionnaire, prés et serv. de reproduction	2000-12-04	2001-03-30
8	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	16Z 01022	Special project Projet spécial	2001-04-02	2002-01-01
9	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00443	Manager, Long term Access Projects Gestionnaire,	2002-01-02	2002-02-28
10	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01518	Manager, Textual & Visual Records Gestionnaire, Conservation, documents textuels et	2002-03-01	2002-05-01
11	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01518	Manager, Textual & Visual Records Gestionnaire, Conservation, documents textuels et	2002-05-02	2002-07-31
12	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01565	Manager, Conservation Treatment - Textual & Visual Gestionnaire, Conser documents textuels et visuels	2002-09-03	2002-09-06
13	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01565	Manager, Conservation Treatment - Textual & Visual Gestionnaire, Conser documents textuels et visuels	2002-12-05	2002-12-09
14	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00459	Collection Manager, Textual and Cartogr. (unpubl.) Gestionnaire des collections, Doc. text. & cartes	2003-09-15	2003-11-17
15	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00458	Chief Holdings Management Chef Gestion des fonds	2003-09-19	2003-10-15

#	Nom	Type	Durée	R.C.	Resp. centre	Poste	Descr. de poste	Du	Au
16	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00459	Collection Manager, Textual and Cartogr. (unpubl.) Gestionnaire des collections, Doc. text. & cartes	2003-11-18	2008-10-05
17	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00458	Chief Holdings Management Chef Gestion des fonds	2004-04-19	2004-05-11
18	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00458	Chief Holdings Management Chef Gestion des fonds	2004-06-17	2004-06-25
19	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00458	Chief Holdings Management Chef Gestion des fonds	2004-08-16	2004-08-20
20	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00458	Chief Holdings Management Chef Gestion des fonds	2004-10-28	2005-03-04
21	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00443	Manager, Long term Access Projects Gestionnaire,	2006-09-05	2007-05-31
22	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABL Z 02993	Assignment Project Affectation projet	2006-09-05	2007-06-01
23	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2006-10-23	2006-10-31
24	Craig-Bullen, Catherine	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00423	Manager, Current Access Projects Gestionnaire, Projet Access courant	2008-10-06	2014-06-13
25	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2009-05-15	2009-05-26
26	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2009-08-03	2009-08-11
27	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2010-09-13	2010-09-17
28	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2011-05-30	2011-06-03
29	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2011-07-25	2011-07-29
30	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2012-08-22	2012-08-31
31	Craig-Bullen, Catherine	F		H421	Conservation Restauration			2014-06-14	
32	Duciaume, Gilles	F	Détachement à l'internete	H419	Projet CSF-Gestion Collections	ABL Z 01585	Secondment Project Détachement projet	2009-07-20	2013-05-05
33	Duciaume, Gilles	F	Période indéterminée	H419	Projet CSF-Gestion Collections	ABLI 04163	Manager, Collection Moves and Projects Gest, Déménagements et projets des collections	2013-05-06	

#	Nom	Type	Durée	R.C.	Resp. centre	Poste	Descr. de poste	Du	Au
34	Gendron, Véronique	F	Période indéterminée	G202	Communication Stratégique	ABLI 02648	Communications Advisor Conseiller (ère) aux communications	2011-09-19	
35	Gendron, Véronique	F		G202	Communication Stratégique	ABL Z 01588	Assignment Project Projet d'affectation	2013-04-02	2013-07-14
36	Gendron, Véronique	F		G202	Communication Stratégique	ABL T 04237	Senior Analyst, Business Planning Analyste principal, planification des affaires	2013-07-15	2014-07-14
37	Hogan, Caroline	F	Période déterminée	H413	Entretien et soins préventifs	ABL T 00491	Circulation Clerk Commis à la circulation	2001-01-19	2004-03-31
38	Hogan, Caroline	F	Période déterminée	H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00480	Vault and Holdings Management Officer Agent de la gestion des fonds et voûtes	2001-10-29	2001-12-10
39	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00490	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2002-05-08	2002-05-14
40	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00490	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2002-07-31	2002-08-07
41	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00490	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2002-09-30	2002-10-03
42	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00490	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2002-12-12	2002-12-19
43	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00490	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2003-09-29	2008-10-20
44	Hogan, Caroline	F	Période indéterminée	H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 02048	Collection Management Clerk Commis gestion des collections	2004-04-01	2009-03-30
45	Hogan, Caroline	F	Période indéterminée	H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 02048	Collection Management Clerk Commis gestion des collections	2007-04-02	2007-08-03
46	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs			2007-08-04	2008-03-30
47	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00462	Loans & Exhibition Coordinator Coordinateur(trice) Prêts & exposition	2008-05-08	2008-05-23
48	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00462	Loans & Exhibition Coordinator Coordinateur(trice) Prêts & exposition	2008-07-04	2008-07-18
49	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00462	Loans & Exhibition Coordinator Coordinateur(trice) Prêts & exposition	2008-07-28	2008-08-29
50	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00459	Collection Manager, Textual and Cartogr. (unpubl.) Gestionnaire des collections, Doc. text. & cartes	2008-10-21	2009-02-13
51	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00490	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2009-02-16	2009-03-30
52	Hogan, Caroline	F	Période indéterminée	H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 00490	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2009-03-31	2009-03-31

#	Nom	Type	Durée	R.C.	Resp. centre	Poste	Descr. de poste	Du	Au
53	Hogan, Caroline	F	Période indéterminée	H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 03696	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2009-04-01	2009-06-21
54	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABL Z 01610	Assignment Project Affectation projet	2009-06-01	2011-03-31
55	Hogan, Caroline	F	Période indéterminée	H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 03696	Holdings Management Assistant Assistant à la gestion de la collection	2009-06-22	
56	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs			2011-07-18	2011-09-02
57	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs			2012-07-16	2012-08-31
58	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs			2013-07-22	2013-09-02
59	Hogan, Caroline	F		H413	Entretien et soins préventifs	ABLI 03342	Archival Assistant Adjoint(e) en archivistique	2014-04-01	2014-07-31
60	Kendall, Susannah	C	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 03401	Conservator Restaurateur	2009-09-14	
61	Kendall, Susannah	C		H421	Conservation Restauration			2011-01-07	2011-03-31
62	Kendall, Susannah	C		H421	Conservation Restauration			2014-02-03	2014-04-30
63	Lafrenière, Roxane	F	Période déterminée	H430	Service Numérisation	ABLI 01826	Web Page Designer Concepteur de pages Web	2003-07-07	2006-07-06
64	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 00241	Project Manager Gestionnaire de projet	2006-07-04	2006-08-04
65	Lafrenière, Roxane	F	Période indéterminée	H430	Service Numérisation	ABLI 01826	Web Page Designer Concepteur de pages Web	2006-07-07	2008-06-12
66	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 00241	Project Manager Gestionnaire de projet	2007-01-22	2008-01-21
67	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 03136	Chief, Digitization, E-Linking & Search Tools Chef numérisation hyperliens & outils de recherche	2007-10-15	2009-08-14
68	Lafrenière, Roxane	F	Période indéterminée	H430	Service Numérisation	ABLI 02225	Project Manager Gestionnaire de projet	2008-06-13	2008-12-17
69	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 03423	Manager, Digitization Projects Gestionnaire, projet de numérisation	2008-10-16	2008-12-18
70	Lafrenière, Roxane	F	Période indéterminée	H430	Service Numérisation	ABLI 03423	Manager, Digitization Projects Gestionnaire, projet de numérisation	2008-12-18	2011-08-09
71	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 03414	Director, Digitization Office Directeur, bureau de la numérisation	2009-08-07	2009-08-28
72	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 03414	Director, Digitization Office Directeur, bureau de la numérisation	2009-09-08	2009-09-25

#	Nom	Type	Durée	R.C.	Resp. centre	Poste	Descr. de poste	Du	Au
73	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 03414	Director, Digitization Office Directeur, bureau de la numérisation	2009-12-07	2009-12-18
74	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation	ABLI 03414	Director, Digitization Office Directeur, bureau de la numérisation	2010-01-04	2011-08-09
75	Lafrenière, Roxane	F	Période indéterminée	H430	Service Numérisation	ABLI 03414	Director, Digitization Office Directeur, bureau de la numérisation	2011-08-10	
76	Lafrenière, Roxane	F		H430	Service Numérisation			2012-07-16	2012-08-20
77	Léonet, Marie	C	Occasionnel	E210	Intégration / Plan et Respons	ABL X 03697	Administrative officer Agent d'administration	2009-09-21	2009-12-30
78	Léonet, Marie	C	Occasionnel	E210	Intégration / Plan et Respons	ABL X 03697	Administrative officer Agent d'administration	2009-12-31	2010-05-10
79	Léonet, Marie	C	Période indéterminée	E210	Intégration / Plan et Respons	ABLI 03273	Planning & Measurement Officer Agent de planification et de mesure	2010-05-11	
80	Murphy, Mary	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00428	Senior Conservator Restaurateur principal	1980-10-06	2008-09-30
81	Murphy, Mary	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00443	Manager, Long term Access Projects Gestionnaire,	2000-05-19	2000-06-09
82	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00443	Manager, Long term Access Projects Gestionnaire,	2002-07-15	2002-07-23
83	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01565	Manager, Conservation Treatment - Textual & Visual Gestionnaire, Conser documents textuels et visuels	2002-08-06	2002-08-16
84	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01565	Manager, Conservation Treatment - Textual & Visual Gestionnaire, Conser documents textuels et visuels	2002-12-27	2002-12-31
85	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01565	Manager, Conservation Treatment - Textual & Visual Gestionnaire, Conser documents textuels et visuels	2003-04-14	2003-04-17
86	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 01565	Manager, Conservation Treatment - Textual & Visual Gestionnaire, Conser documents textuels et visuels	2003-06-16	2004-04-30
87	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00410	Director General, Stewardship Directeur général, Préservation de la collection	2003-12-19	2003-12-24
88	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00432	Head Conservator, Textual & Cartographic Records Chef Conservateur, doc. textes et cartographies	2005-01-18	2005-05-13
89	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 02429	Senior Conservator Stabilization Projects Conservateur supérieur projets de la stabilisation	2005-05-14	2006-05-07
90	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00443	Manager, Long term Access Projects Gestionnaire,	2006-05-08	2006-09-01
91	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 01425	Head Conservator Restaurateur en chef	2006-06-30	2006-07-09

#	Nom	Type	Durée	R.C.	Resp. centre	Poste	Descr. de poste	Du	Au
92	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 01425	Head Conservator Restaurateur en chef	2006-07-10	2007-07-09
93	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00443	Manager, Long term Access Projects Gestionnaire,	2007-07-10	2011-09-30
94	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2007-08-20	2007-08-24
95	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2008-07-14	2008-07-18
96	Murphy, Mary	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00428	Senior Conservator Restaurateur principal	2008-10-01	2009-04-30
97	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2008-12-29	2009-01-02
98	Murphy, Mary	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABLI 01425	Head Conservator Restaurateur en chef	2009-05-01	2012-01-09
99	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 02823	Director, Preservation and Digital Migration Directeur, Préservation et migration numérique	2010-08-16	2010-08-20
100	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration	ABL Z 02795	Assignment Project Affectation projet	2011-10-03	2012-01-09
101	Murphy, Mary	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	ABL S 03226	Special Projects Officer Agent, projets spéciaux	2012-01-10	2012-03-14
102	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration			2012-03-15	2013-11-26
103	Murphy, Mary	F	Occasionnel	H421	Conservation Restauration	ABL X 04476	Senior Conservator Restaurateur principal	2013-11-27	2013-12-31
104	Murphy, Mary	F		H421	Conservation Restauration			2014-01-01	
105	St-Jacques, Doris	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration	24W 01226	Preservation Support Clerk Commis de support en préservation	1999-01-18	1999-06-29
106	St-Jacques, Doris	F	Période indéterminée	H421	Conservation Restauration			1999-06-30	1999-10-31
107	St-Jacques, Doris	F	Période déterminée	H421	Conservation Restauration	24W 01258	Preservation Technician Technicien de la conservation	1999-11-01	2000-03-31
108	St-Jacques, Doris	F	Période déterminée	H421	Conservation Restauration	24T 01261	Preservation Technician Technicien de la conservation	2000-04-01	2000-11-30
109	St-Jacques, Doris	F		H421	Conservation Restauration			2000-12-01	2001-11-12
110	St-Jacques, Doris	F	Occasionnel	H421	Conservation Restauration	ABL X 01055	Collections Management Assistant Adjointe, Gestion des collections	2001-11-13	2002-07-14
111	St-Jacques, Doris	F	Période déterminée	H421	Conservation Restauration	ABL T 01477	Collection Projects Assistant Adjoint(e), Projets de collection	2002-07-15	2004-08-17

#	Nom	Type	Durée	R.C.	Resp. centre	Poste	Descr. de poste	Du	Au
112	St-Jacques, Doris	F		H421	Conservation Restauration	ABL T 00488	Assistant Conservator Textual Records Conservateur adjoint des documents textuels	2004- 07-12	2004- 08-27
113	St-Jacques, Doris	F	Période indéter minée	H421	Conservation Restauration	ABLI 02172	Preservation Technician Technicien de la conservation	2004- 08-18	2005- 11-22
114	St-Jacques, Doris	F	Période indéter minée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00484	Conservator Restaurateur	2005- 11-23	2008- 09-30
115	St-Jacques, Doris	F	Période indéter minée	H421	Conservation Restauration	ABLI 00484	Conservator Restaurateur	2008- 10-01	
116	St-Jacques, Doris	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00486	Conservator Restaurateur	2009- 07-20	2009- 09-30
117	St-Jacques, Doris	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 03399	Conservator, Maps and Manuscripts Restaurateur, cartes et manuscrits	2009- 10-01	2011- 03-31
118	St-Jacques, Doris	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00430	Senior Conservator Restaurateur principal	2010- 04-30	2010- 05-14
119	St-Jacques, Doris	F		H421	Conservation Restauration	ABLI 00424	Senior Conservator Restaurateur principal	2013- 09-18	2013- 09-30

ANNEXE 23

HISTORIQUE D'EMPLOIS

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
2	2014-06-14	Craig-Bullen, Catherine	2014-03-28	H421		2014-03-31	00000609	Gest., Proj. Access courant	T. plein
3	2014-03-31	Craig-Bullen, Catherine	2014-03-28	H421		2014-03-31	00000609	Gest., Proj. Access courant	T. plein
4	1982-05-03	Craig-Bullen, Catherine	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	1982-05-03	00000457	SIRH Conversion	T. plein
5	2019-08-01	Hogan, Caroline	2019-05-15	J341	Soins preventifs et maintien	2019-04-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
6	2019-04-25	Hogan, Caroline	2019-05-06	J341	Soins preventifs et maintien	2019-04-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
7	2019-04-01	Hogan, Caroline	2019-05-15	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
8	2019-03-30	Hogan, Caroline	2018-08-24	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
9	2018-07-25	Hogan, Caroline	2017-08-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
10	2018-04-01	Hogan, Caroline	2019-02-11	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
11	2018-04-01	Hogan, Caroline	2019-02-11	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
12	2018-01-05	Hogan, Caroline	2018-05-21	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
13	2018-01-05	Hogan, Caroline	2018-05-29	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
14	2017-09-05	Hogan, Caroline	2018-05-21	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
15	2017-09-02	Hogan, Caroline	2017-08-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
16	2017-07-31	Hogan, Caroline	2017-08-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
17	2017-07-27	Hogan, Caroline	2017-08-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
18	2017-06-29	Hogan, Caroline	2016-07-18	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
19	2017-06-22	Hogan, Caroline	2017-06-28	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
20	2017-06-06	Hogan, Caroline	2018-05-19	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
21	2017-06-06	Hogan, Caroline	2019-02-11	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
22	2017-04-03	Hogan,Caroline	2017-08-02	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
23	2017-02-22	Hogan,Caroline	2018-05-19	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
24	2017-02-21	Hogan,Caroline	2018-05-31	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
25	2016-10-24	Hogan,Caroline	2018-05-31	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
26	2016-10-22	Hogan,Caroline	2018-05-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
27	2016-09-01	Hogan,Caroline	2018-05-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
28	2016-08-25	Hogan,Caroline	2016-08-26	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
29	2016-08-25	Hogan,Caroline	2018-01-09	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-25	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
30	2016-07-04	Hogan,Caroline	2016-07-18	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-07-04	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
31	2016-06-30	Hogan,Caroline	2016-07-18	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-06-30	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
32	2016-06-30	Hogan,Caroline	2018-01-09	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-06-30	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
33	2016-06-29	Hogan,Caroline	2016-03-03	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-06-29	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
34	2016-06-29	Hogan,Caroline	2018-01-09	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-06-29	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
35	2016-06-22	Hogan,Caroline	2017-06-24	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-04-08	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
36	2016-04-08	Hogan,Caroline	2017-01-06	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-04-08	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
37	2016-04-07	Hogan,Caroline	2016-04-20	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
38	2016-08-13	Hogan,Caroline	2016-07-18	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-08-13	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
39	2016-04-07	Hogan,Caroline	2017-06-24	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
40	2016-04-07	Hogan,Caroline	2018-02-14	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
41	2016-02-29	Hogan,Caroline	2016-03-03	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
42	2016-02-27	Hogan,Caroline	2016-03-03	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
43	2015-10-13	Hogan,Caroline	2015-10-15	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
44	2015-10-10	Hogan,Caroline	2015-10-15	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
45	2015-06-22	Hogan,Caroline	2017-06-24	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
46	2015-02-02	Hogan,Caroline	2015-02-09	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
47	2015-01-31	Hogan,Caroline	2014-10-03	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
48	2014-12-11	Hogan,Caroline	2018-02-14	H413		2014-03-31	00001241	Coord, gestion collection	T. plein
49	2014-10-01	Hogan,Caroline	2014-10-03	H413		2014-03-31	00001241	Assist gestion collection	T. plein
50	2014-08-01	Hogan,Caroline	2014-03-28	H413		2014-03-31	00001241	Assist gestion collection	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
51	2014-04-01	Hogan,Caroline	2014-03-28	H413		2014-03-31	00001241	Assist gestion collection	T. plein
52	2014-03-31	Hogan,Caroline	2014-03-28	H413		2014-03-31	00001241	Assist gestion collection	T. plein
53	2001-01-19	Hogan,Caroline	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2001-01-19	00000457	SIRH Conversion	T. plein
54	2014-08-01	Hogan,Caroline	2014-03-28	H332	Traitement	2014-08-01	00001124	Adj en arch	T. plein
55	2014-06-22	Hogan,Caroline	2017-06-24	H332	Traitement	2014-04-01	00001124	Adj en arch	T. plein
56	2014-04-01	Hogan,Caroline	2014-03-28	H332	Traitement	2014-04-01	00001124	Adj en arch	T. plein
57	2014-11-13	Hogan,Caroline	2014-10-03	H623		2014-10-01	00001119	Adjoint(e) en archivistique	T. plein
58	2014-10-01	Hogan,Caroline	2014-10-03	H623		2014-10-01	00001119	Adjoint(e) en archivistique	T. plein
59	2015-01-31	Hogan,Caroline	2014-12-01	H623		2014-11-13	00001667	Adj en archv	T. plein
60	2014-11-13	Hogan,Caroline	2014-12-01	H623		2014-11-13	00001667	Adj en archv	T. plein
61	2015-06-02	Hogan,Caroline	2015-02-09	H623		2015-02-02	00001443	Agt proj	T. plein
62	2015-02-02	Hogan,Caroline	2015-02-09	H623		2015-02-02	00001443	Agt proj	T. plein
63	2015-10-01	Hogan,Caroline	2015-05-20	H413		2015-06-02	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
64	2015-06-22	Hogan,Caroline	2017-06-24	H413		2015-06-02	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
65	2015-06-02	Hogan,Caroline	2015-05-20	H413		2015-06-02	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
66	2015-10-10	Hogan,Caroline	2015-10-14	H413		2015-10-01	00000624	Agent GesFon&Vout	T. plein
67	2015-10-01	Hogan,Caroline	2015-10-14	H413		2015-10-01	00000624	Agent GesFon&Vout	T. plein
68	2016-02-12	Hogan,Caroline	2015-10-15	H413		2015-10-13	00000870	Gest. des Coll., Doc.text &Car	T. plein
69	2015-10-13	Hogan,Caroline	2015-10-15	H413		2015-10-13	00000870	Gest. des Coll., Doc.text &Car	T. plein
70	2016-02-27	Hogan,Caroline	2016-03-03	H413		2016-02-12	00000624	Agent GesFon&Vout	T. plein
71	2016-02-12	Hogan,Caroline	2016-02-15	H413		2016-02-12	00000624	Agent GesFon&Vout	T. plein
72	2016-06-29	Hogan,Caroline	2016-03-03	H413		2016-02-29	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
73	2016-06-22	Hogan,Caroline	2017-06-24	H413		2016-02-29	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
74	2016-06-22	Hogan,Caroline	2017-08-30	H413		2016-02-29	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
75	2016-04-07	Hogan,Caroline	2017-06-24	H413		2016-02-29	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
76	2016-04-07	Hogan,Caroline	2017-08-30	H413		2016-02-29	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
77	2016-02-29	Hogan,Caroline	2016-03-03	H413		2016-02-29	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
78	2016-10-22	Hogan,Caroline	2018-05-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-09-01	00001187	Coord. de projet, numérisation	T. plein
79	2016-09-01	Hogan,Caroline	2018-05-17	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-09-01	00001187	Coord. de projet, numérisation	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
80	2017-06-06	Hogan,Caroline	2018-05-19	J314	Soins Préventifs & Maintien	2017-02-22	00001187	Coord. de projet, numérisation	T. plein
81	2017-02-22	Hogan,Caroline	2018-05-19	J314	Soins Préventifs & Maintien	2017-02-22	00001187	Coord. de projet, numérisation	T. plein
82	2018-01-05	Hogan,Caroline	2018-05-21	J314	Soins Préventifs & Maintien	2017-09-05	00001187	Coord. de projet, numérisation	T. plein
83	2017-09-05	Hogan,Caroline	2018-05-21	J314	Soins Préventifs & Maintien	2017-09-05	00001187	Coord. de projet, numérisation	T. plein
84	2019-03-30	Hogan,Caroline	2018-08-24	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-01-05	00000870	Gest. des Coll., Doc.text &Car	T. plein
85	2019-01-05	Hogan,Caroline	2019-01-06	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-01-05	00000870	Gest. des Coll., Doc.text &Car	T. plein
86	2018-09-05	Hogan,Caroline	2019-01-19	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-01-05	00000870	Gest. des Coll., Doc.text &Car	T. plein
87	2018-05-04	Hogan,Caroline	2018-08-24	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-01-05	00000870	Gest. des Coll., Doc.text &Car	T. plein
88	2018-01-05	Hogan,Caroline	2018-05-29	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-01-05	00000870	Gest. des Coll., Doc.text &Car	T. plein
89	2017-02-21	Hogan,Caroline	2018-05-31	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-10-24	00000869	Gest proj	T. plein
90	2016-10-24	Hogan,Caroline	2018-05-31	J314	Soins Préventifs & Maintien	2016-10-24	00000869	Gest proj	T. plein
91	2018-04-01	Hogan,Caroline	2019-02-11	J300	Dir Générale Préservation	2017-06-06			T. plein
92	2018-04-01	Hogan,Caroline	2019-02-11	J300	Dir Générale Préservation	2017-06-06			T. plein
93	2017-09-05	Hogan,Caroline	2019-02-11	J300	Dir Générale Préservation	2017-06-06			T. plein
94	2017-06-06	Hogan,Caroline	2019-02-11	J300	Dir Générale Préservation	2017-06-06			T. plein
95	2019-08-01	Hogan,Caroline	2019-05-15	J314	Soins Préventifs & Maintien	2019-04-01	00000869	Gest proj	T. plein
96	2019-04-01	Hogan,Caroline	2019-05-15	J314	Soins Préventifs & Maintien	2019-04-01	00000869	Gest proj	T. plein
97	2016-04-07	Hogan,Caroline	2016-04-20	H413		2016-02-29	00000869	Gest. coll. Oeuvres d'Arts, ph	T. plein
98	2020-01-01	Lafrenière,Roxane	2019-07-09	J720	Dir Services de numérisation	2019-04-25	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
99	2019-06-29	Lafrenière,Roxane	2019-01-23	J720	Dir Services de numérisation	2019-04-25	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
100	2019-06-29	Lafrenière,Roxane	2019-07-09	J720	Dir Services de numérisation	2019-04-25	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
101	2019-06-03	Lafrenière,Roxane	2019-07-17	J720	Dir Services de numérisation	2019-04-25	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
102	2019-04-25	Lafrenière,Roxane	2019-05-07	J720	Dir Services de numérisation	2019-04-25	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
103	2019-01-01	Lafrenière,Roxane	2018-06-11	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
104	2019-01-01	Lafrenière,Roxane	2019-01-23	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
105	2018-06-27	Lafrenière,Roxane	2017-07-06	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
106	2017-09-18	Lafrenière,Roxane	2018-06-29	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
107	2017-08-19	Lafrenière,Roxane	2017-07-06	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
108	2017-07-17	Lafrenière,Roxane	2017-07-06	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
109	2017-06-29	Lafrenière,Roxane	2017-07-06	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
110	2017-06-22	Lafrenière,Roxane	2017-07-08	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
111	2016-09-22	Lafrenière,Roxane	2018-05-18	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
112	2016-09-19	Lafrenière,Roxane	2018-05-18	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
113	2016-06-22	Lafrenière,Roxane	2017-07-08	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
114	2016-04-08	Lafrenière,Roxane	2016-10-28	J320	Dir Services de Numérisation	2016-04-08	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
115	2016-04-07	Lafrenière,Roxane	2016-04-20	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
116	2016-04-07	Lafrenière,Roxane	2017-07-08	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
117	2015-07-11	Lafrenière,Roxane	2015-07-03	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
118	2015-07-02	Lafrenière,Roxane	2014-07-18	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
119	2015-07-02	Lafrenière,Roxane	2015-07-03	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
120	2015-07-02	Lafrenière,Roxane	2019-06-29	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
121	2015-06-22	Lafrenière,Roxane	2017-07-08	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
122	2014-08-21	Lafrenière,Roxane	2014-07-18	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
123	2014-07-17	Lafrenière,Roxane	2014-07-18	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
124	2014-07-03	Lafrenière,Roxane	2014-07-18	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
125	2014-06-22	Lafrenière,Roxane	2017-07-08	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
126	2014-03-31	Lafrenière,Roxane	2014-03-28	H430	Service Numérisation	2014-03-31	00001149	Dir, bureau de la numérisation	T. plein
127	2003-07-07	Lafrenière,Roxane	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2003-07-07	00000457	SIRH Conversion	T. plein
128	2015-07-11	Lafrenière,Roxane	2015-07-03	H400	DG Préservation Collection	2015-07-02	00000604	DG, Prés. de la coll.	T. plein
129	2015-07-02	Lafrenière,Roxane	2015-07-03	H400	DG Préservation Collection	2015-07-02	00000604	DG, Prés. de la coll.	T. plein
130	2016-09-19	Lafrenière,Roxane	2018-02-06	J300	Dir Générale Préservation	2016-09-19	00000604	DG, Préservation	T. plein
131	2016-09-19	Lafrenière,Roxane	2018-02-06	J300	Dir Générale Préservation	2016-09-19	00000604	DG, Préservation	T. plein
132	2016-09-22	Lafrenière,Roxane	2018-05-18	J300	Dir Générale Préservation	2016-09-19	00000604	DG, Préservation	T. plein
133	2016-09-19	Lafrenière,Roxane	2018-05-18	J300	Dir Générale Préservation	2016-09-19	00000604	DG, Préservation	T. plein
134	2016-09-19	Lafrenière,Roxane	2019-06-29	J300	Dir Générale Préservation	2016-09-19	00000604	DG, Préservation	T. plein
135	2020-01-01	Lafrenière,Roxane	2019-07-09	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
136	2019-06-29	Lafrenière,Roxane	2019-07-09	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
137	2019-01-01	Lafrenière,Roxane	2019-01-23	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
138	2019-01-01	Lafrenière,Roxane	2019-06-29	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
139	2018-04-01	Lafrenière,Roxane	2018-09-01	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
140	2018-04-01	Lafrenière,Roxane	2019-06-29	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
141	2018-01-18	Lafrenière,Roxane	2018-06-11	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
142	2018-01-18	Lafrenière,Roxane	2019-06-29	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
143	2018-01-18	Lafrenière,Roxane	2018-06-29	J310	Dir Gestion de la Collection	2017-09-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
144	2017-09-18	Lafrenière,Roxane	2018-06-29	J310	Dir Gestion de la Collection	2017-09-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
145	2017-09-18	Lafrenière,Roxane	2019-06-29	J310	Dir Gestion de la Collection	2017-09-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
146	2020-04-01	St-Jacques,Doris	2019-03-05	J342	Conservation	2019-04-25	00000626	Restaurateur	T. plein
147	2019-04-25	St-Jacques,Doris	2019-05-06	J342	Conservation	2019-04-25	00000626	Restaurateur	T. plein
148	2019-04-01	St-Jacques,Doris	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
149	2019-04-01	St-Jacques,Doris	2019-03-05	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
150	2017-09-18	St-Jacques,Doris	2018-05-31	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
151	2017-09-16	St-Jacques,Doris	2017-06-13	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
152	2017-06-22	St-Jacques,Doris	2017-07-08	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
153	2016-06-22	St-Jacques,Doris	2017-07-09	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
154	2016-05-21	St-Jacques,Doris	2016-10-03	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
155	2016-05-05	St-Jacques,Doris	2016-10-03	J313	Conservation & Traitement	2016-05-05	00000626	Restaurateur	T. plein
156	2016-04-08	St-Jacques,Doris	2016-10-27	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00000626	Restaurateur	T. plein
157	2016-04-07	St-Jacques,Doris	2017-07-08	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
158	2016-03-30	St-Jacques,Doris	2016-02-15	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
159	2015-11-30	St-Jacques,Doris	2016-02-15	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
160	2015-11-28	St-Jacques,Doris	2015-11-02	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
161	2015-10-05	St-Jacques,Doris	2015-11-02	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
162	2015-06-22	St-Jacques,Doris	2017-07-08	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
163	2014-06-22	St-Jacques,Doris	2017-07-08	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
164	2014-03-31	St-Jacques,Doris	2014-03-28	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
165	2002-07-15	St-Jacques,Doris	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2002-07-15	00000457	SIRH Conversion	T. plein
166	2015-11-28	St-Jacques,Doris	2015-11-02	H421		2015-10-05	00000610	Restaurateur principal	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
167	2015-10-05	St-Jacques,Doris	2015-11-02	H421		2015-10-05	00000610	Restaurateur principal	T. plein
168	2016-03-30	St-Jacques,Doris	2016-02-15	H421		2015-11-30	00001637	Restaurateur principal	T. plein
169	2015-11-30	St-Jacques,Doris	2016-02-15	H421		2015-11-30	00001637	Restaurateur principal	T. plein
170	2016-05-21	St-Jacques,Doris	2016-10-03	H421		2016-05-05	00000610	Restaurateur principal	T. plein
171	2016-05-05	St-Jacques,Doris	2016-10-03	H421		2016-05-05	00000610	Restaurateur principal	T. plein
172	2016-05-05	St-Jacques,Doris	2017-07-09	H421		2016-05-05	00000610	Restaurateur principal	T. plein
173	2017-09-16	St-Jacques,Doris	2017-06-13	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104411	Restaurateur Principal	T. plein
174	2017-07-29	St-Jacques,Doris	2018-05-29	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104411	Restaurateur Principal	T. plein
175	2017-07-10	St-Jacques,Doris	2018-05-29	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104411	Restaurateur Principal	T. plein
176	2017-06-22	St-Jacques,Doris	2017-07-08	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104411	Restaurateur Principal	T. plein
177	2017-01-19	St-Jacques,Doris	2017-06-13	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104411	Restaurateur Principal	T. plein
178	2016-09-19	St-Jacques,Doris	2016-11-29	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104411	Restaurateur Principal	T. plein
179	2016-09-19	St-Jacques,Doris	2017-07-09	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104411	Restaurateur Principal	T. plein
180	2018-05-18	St-Jacques,Doris	2018-01-24	J313	Conservation & Traitement	2018-01-18	00000612	Restaurateur Principal	T. plein
181	2018-04-06	St-Jacques,Doris	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2018-01-18	00000612	Restaurateur Principal	T. plein
182	2018-01-18	St-Jacques,Doris	2018-01-24	J313	Conservation & Traitement	2018-01-18	00000612	Restaurateur Principal	T. plein
183	2017-07-29	St-Jacques,Doris	2018-05-29	J313	Conservation & Traitement	2017-07-10	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
184	2017-07-10	St-Jacques,Doris	2018-05-29	J313	Conservation & Traitement	2017-07-10	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
185	2018-01-18	St-Jacques,Doris	2018-05-31	J313	Conservation & Traitement	2017-09-18	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
186	2017-09-18	St-Jacques,Doris	2018-05-31	J313	Conservation & Traitement	2017-09-18	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
187	2018-08-18	St-Jacques,Doris	2018-06-20	J313	Conservation & Traitement	2018-07-23	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
188	2018-07-23	St-Jacques,Doris	2018-06-20	J313	Conservation & Traitement	2018-07-23	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
189	2020-04-01	St-Jacques,Doris	2019-03-05	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
190	2019-08-17	St-Jacques,Doris	2019-06-13	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
191	2019-07-29	St-Jacques,Doris	2019-06-13	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
192	2019-04-25	St-Jacques,Doris	2019-05-06	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
193	2019-04-01	St-Jacques,Doris	2019-03-05	J313	Conservation & Traitement	2018-04-06	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
194	2018-09-18	St-Jacques,Doris	2018-07-24	J313	Conservation & Traitement	2018-04-06	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
195	2018-08-18	St-Jacques,Doris	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2018-04-06	00000835	Restaurateur en chef	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
196	2018-07-23	St-Jacques,Doris	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2018-04-06	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
197	2018-04-06	St-Jacques,Doris	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2018-04-06	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
198	2019-08-17	St-Jacques,Doris	2019-06-13	J342	Conservation	2019-07-29	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
199	2019-07-29	St-Jacques,Doris	2019-06-13	J342	Conservation	2019-07-29	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
200	2016-09-19	St-Jacques,Doris	2016-11-29	J313	Conservation & Traitement	2016-05-21	00000626	Restaurateur	T. plein
201	2016-04-07	St-Jacques,Doris	2016-04-20	H421		2014-03-31	00000626	Restaurateur	T. plein
202	2020-01-18	Kendall,Susannah	2019-01-10	J342	Conservation	2020-01-18	00001143	Restaurateur	T. plein
203	2019-04-25	Kendall,Susannah	2019-05-06	J342	Conservation	2019-04-25	00001143	Restaurateur	T. plein
204	2019-01-18	Kendall,Susannah	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
205	2019-01-18	Kendall,Susannah	2019-01-10	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
206	2017-09-18	Kendall,Susannah	2018-05-31	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
207	2017-09-16	Kendall,Susannah	2017-06-16	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
208	2017-06-22	Kendall,Susannah	2017-07-08	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
209	2016-09-19	Kendall,Susannah	2016-11-30	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
210	2016-07-28	Kendall,Susannah	2015-08-27	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
211	2016-06-22	Kendall,Susannah	2017-07-08	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
212	2016-04-08	Kendall,Susannah	2017-01-06	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00001143	Restaurateur	T. plein
213	2016-04-07	Kendall,Susannah	2016-04-20	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
214	2016-04-07	Kendall,Susannah	2017-07-08	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
215	2015-09-09	Kendall,Susannah	2015-08-27	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
216	2015-07-30	Kendall,Susannah	2015-08-27	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
217	2015-07-30	Kendall,Susannah	2015-08-27	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
218	2015-07-27	Kendall,Susannah	2014-12-03	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
219	2015-06-22	Kendall,Susannah	2017-07-08	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
220	2014-07-28	Kendall,Susannah	2014-12-03	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
221	2014-06-22	Kendall,Susannah	2017-07-08	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
222	2014-05-16	Kendall,Susannah	2014-03-28	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
223	2014-03-31	Kendall,Susannah	2014-03-28	H421		2014-03-31	00001143	Restaurateur	T. plein
224	2014-02-03	Kendall,Susannah	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2009-09-14	00000457	SIRH Conversion	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
225	2009-09-14	Kendall,Susannah	2014-03-28	A	Cabinet de l'admgénéral et bi	2009-09-14	00000457	SIRH Conversion	T. plein
226	2017-09-16	Kendall,Susannah	2017-06-16	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104408	Restaurateur Principal	T. plein
227	2017-06-22	Kendall,Susannah	2017-07-08	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104408	Restaurateur Principal	T. plein
228	2017-01-19	Kendall,Susannah	2017-06-16	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104408	Restaurateur Principal	T. plein
229	2016-09-19	Kendall,Susannah	2016-11-30	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104408	Restaurateur Principal	T. plein
230	2016-09-19	Kendall,Susannah	2017-07-09	J313	Conservation & Traitement	2016-09-19	00104408	Restaurateur Principal	T. plein
231	2020-01-18	Kendall,Susannah	2019-01-10	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
232	2020-01-09	Kendall,Susannah	2019-01-10	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
233	2019-08-31	Kendall,Susannah	2019-01-10	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
234	2019-07-29	Kendall,Susannah	2019-01-10	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
235	2019-04-25	Kendall,Susannah	2019-05-06	J342	Conservation	2019-04-25	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
236	2019-01-18	Kendall,Susannah	2019-01-10	J313	Conservation & Traitement	2017-09-18	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
237	2019-01-10	Kendall,Susannah	2019-01-10	J313	Conservation & Traitement	2017-09-18	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
238	2018-09-18	Kendall,Susannah	2018-09-19	J313	Conservation & Traitement	2017-09-18	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
239	2018-01-18	Kendall,Susannah	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2017-09-18	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
240	2017-09-18	Kendall,Susannah	2018-05-31	J313	Conservation & Traitement	2017-09-18	00000835	Restaurateur en chef	T. plein
241	2020-01-01	Duciaume,Gilles	2019-07-09	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
242	2019-06-29	Duciaume,Gilles	2019-01-23	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
243	2019-06-29	Duciaume,Gilles	2019-07-09	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
244	2019-01-01	Duciaume,Gilles	2017-08-05	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
245	2019-01-01	Duciaume,Gilles	2019-01-23	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
246	2017-01-03	Duciaume,Gilles	2017-04-12	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
247	2016-06-21	Duciaume,Gilles	2017-08-05	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
248	2016-04-08	Duciaume,Gilles	2016-10-28	J315	Projets et Déménagement	2016-04-08	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
249	2016-04-07	Duciaume,Gilles	2016-04-20	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
250	2016-04-07	Duciaume,Gilles	2017-08-05	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
251	2016-01-18	Duciaume,Gilles	2016-01-25	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
252	2015-12-31	Duciaume,Gilles	2015-09-09	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
253	2015-12-31	Duciaume,Gilles	2019-06-14	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
254	2015-08-31	Duciaume, Gilles	2015-09-09	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
255	2015-08-31	Duciaume, Gilles	2019-06-12	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
256	2015-06-21	Duciaume, Gilles	2017-08-05	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
257	2015-05-30	Duciaume, Gilles	2015-05-28	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
258	2015-05-30	Duciaume, Gilles	2019-06-14	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
259	2015-05-21	Duciaume, Gilles	2015-05-28	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
260	2015-05-21	Duciaume, Gilles	2019-06-12	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
261	2015-04-01	Duciaume, Gilles	2015-03-31	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
262	2015-04-01	Duciaume, Gilles	2019-06-14	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
263	2015-03-23	Duciaume, Gilles	2015-03-31	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
264	2015-03-23	Duciaume, Gilles	2019-06-12	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
265	2015-03-11	Duciaume, Gilles	2015-03-31	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
266	2015-03-11	Duciaume, Gilles	2019-06-14	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
267	2015-01-05	Duciaume, Gilles	2015-01-12	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
268	2015-01-05	Duciaume, Gilles	2019-06-12	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
269	2014-11-24	Duciaume, Gilles	2014-10-30	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
270	2014-11-24	Duciaume, Gilles	2019-06-14	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
271	2014-10-20	Duciaume, Gilles	2014-10-30	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
272	2014-10-20	Duciaume, Gilles	2019-06-12	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
273	2014-07-19	Duciaume, Gilles	2014-07-22	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
274	2014-07-19	Duciaume, Gilles	2019-06-14	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
275	2014-07-14	Duciaume, Gilles	2014-07-22	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
276	2014-07-04	Duciaume, Gilles	2019-06-12	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
277	2014-06-21	Duciaume, Gilles	2017-08-05	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
278	2014-03-31	Duciaume, Gilles	2014-03-28	H41	Projet CSF-Gestion Collections	2014-03-31	00001475	Gest, Dém & Proj Coll	T. plein
279	2009-07-20	Duciaume, Gilles	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2009-07-20	00000457	SIRH Conversion	T. plein
280	2014-07-19	Duciaume, Gilles	2014-07-22	H41	Dir Gestion de la Collection	2014-07-14	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
281	2014-07-14	Duciaume, Gilles	2014-07-22	H41	Dir Gestion de la Collection	2014-07-14	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
282	2014-11-24	Duciaume, Gilles	2014-10-30	H41	Dir Gestion de la Collection	2014-10-20	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
283	2014-10-20	Duciaume, Gille	2014-10-30	H41	Dir Gestion de la Collection	2014-10-20	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
284	2015-03-11	Duciaume, Gille	2015-03-31	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-01-05	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
285	2015-01-05	Duciaume, Gille	2015-01-12	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-01-05	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
286	2015-04-01	Duciaume, Gille	2015-03-31	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-03-23	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
287	2015-03-23	Duciaume, Gille	2015-03-31	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-03-23	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
288	2015-05-30	Duciaume, Gille	2015-05-28	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-05-21	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
289	2015-05-21	Duciaume, Gille	2015-05-28	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-05-21	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
290	2015-12-31	Duciaume, Gille	2015-09-09	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-08-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
291	2015-08-31	Duciaume, Gille	2015-09-09	H41	Dir Gestion de la Collection	2015-08-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
292	2017-01-03	Duciaume, Gille	2017-06-13	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
293	2016-12-30	Duciaume, Gille	2017-06-13	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
294	2016-12-30	Duciaume, Gille	2019-06-12	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
295	2016-05-04	Duciaume, Gille	2016-09-09	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
296	2016-05-04	Duciaume, Gille	2019-06-12	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
297	2016-04-07	Duciaume, Gille	2016-04-20	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
298	2016-04-07	Duciaume, Gille	2016-10-07	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
299	2016-04-07	Duciaume, Gille	2019-06-12	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
300	2016-04-01	Duciaume, Gille	2019-06-12	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
301	2016-04-01	Duciaume, Gille	2019-06-12	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
302	2016-01-18	Duciaume, Gille	2016-01-25	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
303	2016-01-18	Duciaume, Gille	2019-06-12	H41	Dir Gestion de la Collection	2016-01-18	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
304	2017-06-03	Duciaume, Gille	2017-09-22	J300	Dir Générale Préservation	2017-01-03	00000604	DG, Préserv & Opér numér	T. plein
305	2017-05-03	Duciaume, Gille	2017-09-22	J300	Dir Générale Préservation	2017-01-03	00000604	DG, Préservation	T. plein
306	2017-05-03	Duciaume, Gille	2019-06-12	J300	Dir Générale Préservation	2017-01-03	00000604	DG, Préservation	T. plein
307	2017-04-01	Duciaume, Gille	2019-06-12	J300	Dir Générale Préservation	2017-01-03	00000604	DG, Préservation	T. plein
308	2017-01-03	Duciaume, Gille	2017-06-13	J300	Dir Générale Préservation	2017-01-03	00000604	DG, Préservation	T. plein
309	2017-01-03	Duciaume, Gille	2019-06-12	J300	Dir Générale Préservation	2017-01-03	00000604	DG, Préservation	T. plein
310	2017-06-06	Duciaume, Gille	2017-09-20	J310	Dir Gestion de la Collection	2017-06-06	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
311	2017-06-06	Duciaume, Gille	2018-05-14	J310	Dir Gestion de la Collection	2017-06-06	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
312	2018-03-31	Duciaume,Gilles	2018-08-06	J310	Dir Gestion de la Collection	2017-06-05	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
313	2017-06-05	Duciaume,Gilles	2017-09-22	J310	Dir Gestion de la Collection	2017-06-05	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
314	2020-01-01	Duciaume,Gilles	2019-07-09	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
315	2019-06-29	Duciaume,Gilles	2019-07-09	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
316	2019-01-01	Duciaume,Gilles	2019-02-27	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
317	2019-01-01	Duciaume,Gilles	2019-06-14	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
318	2018-04-01	Duciaume,Gilles	2018-09-01	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
319	2018-04-01	Duciaume,Gilles	2019-06-14	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
320	2018-03-31	Duciaume,Gilles	2018-08-06	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
321	2018-03-31	Duciaume,Gilles	2019-06-14	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-03-31	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
322	2019-04-25	Léonet,Marie	2019-05-06	J342	Conservation	2019-04-25	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
323	2019-02-12	Léonet,Marie	2019-02-15	J313	Conservation & Traitement	2019-02-01	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
324	2019-02-01	Léonet,Marie	2019-02-14	J300	Dir Générale Préservation	2016-10-05	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
325	2019-02-01	Léonet,Marie	2019-02-14	J313	Conservation & Traitement	2019-02-01	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
326	2018-02-12	Léonet,Marie	2018-02-06	J300	Dir Générale Préservation	2016-10-05	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
327	2017-06-21	Léonet,Marie	2017-08-05	J300	Dir Générale Préservation	2016-10-05	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
328	2016-10-05	Léonet,Marie	2016-11-04	J300	Dir Générale Préservation	2016-10-05	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
329	2016-10-05	Léonet,Marie	2016-11-29	J300	Dir Générale Préservation	2016-10-05	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
330	2016-10-05	Léonet,Marie	2017-07-21	J300	Dir Générale Préservation	2016-10-05	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
331	2016-10-05	Léonet,Marie	2017-08-06	J300	Dir Générale Préservation	2016-10-05	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
332	2016-06-22	Léonet,Marie	2017-06-24	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
333	2016-05-16	Léonet,Marie	2016-05-18	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
334	2016-05-16	Léonet,Marie	2016-11-29	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
335	2016-04-07	Léonet,Marie	2016-04-20	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
336	2016-04-07	Léonet,Marie	2017-06-24	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
337	2016-04-05	Léonet,Marie	2016-04-06	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
338	2016-03-31	Léonet,Marie	2016-11-29	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
339	2015-06-22	Léonet,Marie	2017-06-24	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
340	2015-05-11	Léonet,Marie	2015-05-04	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
341	2014-11-03	Léonet,Marie	2014-11-29	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
342	2014-11-01	Léonet,Marie	2015-01-06	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
343	2014-06-22	Léonet,Marie	2017-06-24	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
344	2014-05-11	Léonet,Marie	2014-06-12	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
345	2014-04-01	Léonet,Marie	2014-06-10	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
346	2014-03-31	Léonet,Marie	2014-03-28	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001100	Agent de planif et de mesure	T. plein
347	2009-09-21	Léonet,Marie	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2009-09-21	00000457	SIRH Conversion	T. plein
348	2014-11-01	Léonet,Marie	2015-01-06	E100	DG Service Corp DPF & ASM	2014-04-01	00001698	Agent principal planification	T. plein
349	2014-10-07	Léonet,Marie	2015-01-29	E100	DG Service Corp DPF & ASM	2014-04-01	00001698	Agent principal planification	T. plein
350	2014-06-21	Léonet,Marie	2017-08-05	E100	DG Service Corp DPF & ASM	2014-04-01	00001698	Agent principal planification	T. plein
351	2014-05-30	Léonet,Marie	2015-01-06	E100	DG Service Corp DPF & ASM	2014-04-01	00001698	Agent principal planification	T. plein
352	2014-04-01	Léonet,Marie	2014-06-10	E100	DG Service Corp DPF & ASM	2014-04-01	00001698	Agent principal planification	T. plein
353	2016-03-31	Léonet,Marie	2016-11-29	H40	DG Préservation Collection	2014-11-03	00000625	Agent plan analyse	T. plein
354	2015-10-07	Léonet,Marie	2015-10-16	H40	DG Préservation Collection	2014-11-03	00000625	Agent plan analyse	T. plein
355	2015-06-21	Léonet,Marie	2017-08-05	H40	DG Préservation Collection	2014-11-03	00000625	Agent plan analyse	T. plein
356	2014-11-03	Léonet,Marie	2014-11-29	H40	DG Préservation Collection	2014-11-03	00000625	Agent plan analyse	T. plein
357	2016-10-05	Léonet,Marie	2016-11-29	H40	DG Préservation Collection	2016-03-31	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
358	2016-06-21	Léonet,Marie	2017-08-05	H40	DG Préservation Collection	2016-03-31	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
359	2016-05-16	Léonet,Marie	2016-12-03	H40	DG Préservation Collection	2016-03-31	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
360	2016-04-04	Léonet,Marie	2016-12-03	H40	DG Préservation Collection	2016-03-31	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
361	2016-03-31	Léonet,Marie	2016-11-29	H40	DG Préservation Collection	2016-03-31	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
362	2016-03-31	Léonet,Marie	2017-08-06	H40	DG Préservation Collection	2016-03-31	00020658	Agent principal à la planif.	T. plein
363	2019-02-01	Léonet,Marie	2019-02-25	J313	Conservation & Traitement	2018-02-12	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
364	2018-12-31	Léonet,Marie	2018-12-19	J313	Conservation & Traitement	2018-02-12	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
365	2018-07-12	Léonet,Marie	2018-07-10	J313	Conservation & Traitement	2018-02-12	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
366	2018-06-26	Léonet,Marie	2018-07-10	J313	Conservation & Traitement	2018-02-12	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
367	2018-06-12	Léonet,Marie	2018-07-10	J313	Conservation & Traitement	2018-02-12	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
368	2018-02-12	Léonet,Marie	2018-02-06	J313	Conservation & Traitement	2018-02-12	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
369	2018-07-12	Léonet,Marie	2018-05-31	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-06-26	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
370	2018-06-26	Léonet,Marie	2018-05-31	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-06-26	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
371	2019-06-15	Gendron,Véronique	2019-06-10	J622	Suivi Dispo & Services Clients	2018-08-20	00001396	Gestionnaire, Supports spécia.	T. plein
372	2019-06-10	Gendron,Véronique	2019-06-10	J622	Suivi Dispo & Services Clients	2018-08-20	00001396	Gestionnaire, Supports spécia.	T. plein
373	2019-04-18	Gendron,Véronique	2019-04-30	J622	Suivi Dispo & Services Clients	2018-08-20	00001396	Gestionnaire, Supports spécia.	T. plein
374	2019-02-28	Gendron,Véronique	2019-02-08	J622	Suivi Dispo & Services Clients	2018-08-20	00001396	Gestionnaire, Supports spécia.	T. plein
375	2019-02-13	Gendron,Véronique	2019-02-08	J622	Suivi Dispo & Services Clients	2018-08-20	00001396	Gestionnaire, Supports spécia.	T. plein
376	2018-08-20	Gendron,Véronique	2018-08-27	J313	Conservation & Traitement	2016-07-14	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
377	2018-08-20	Gendron,Véronique	2018-08-27	J622	Suivi Dispo & Services Clients	2018-08-20	00001396	Gestionnaire, Supports spécia.	T. plein
378	2018-06-19	Gendron,Véronique	2018-07-11	J313	Conservation & Traitement	2016-07-14	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
379	2018-06-12	Gendron,Véronique	2018-01-24	J313	Conservation & Traitement	2016-07-14	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
380	2018-02-12	Gendron,Véronique	2018-01-24	J313	Conservation & Traitement	2016-07-14	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
381	2017-06-22	Gendron,Véronique	2017-07-08	J313	Conservation & Traitement	2016-07-14	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
382	2017-06-09	Gendron,Véronique	2017-06-10	J313	Conservation & Traitement	2016-07-14	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
383	2016-07-14	Gendron,Véronique	2015-07-31	J313	Conservation & Traitement	2016-07-14	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
384	2016-07-01	Gendron,Véronique	2016-10-03	J313	Conservation & Traitement	2016-07-01	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
385	2016-06-23	Gendron,Véronique	2016-10-03	J313	Conservation & Traitement	2016-06-23	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
386	2016-06-22	Gendron,Véronique	2017-07-09	J313	Conservation & Traitement	2016-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
387	2016-06-09	Gendron,Véronique	2016-08-05	J313	Conservation & Traitement	2016-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
388	2016-04-08	Gendron,Véronique	2016-10-14	J313	Conservation & Traitement	2016-04-08	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
389	2016-04-07	Gendron,Véronique	2016-04-20	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
390	2016-04-07	Gendron,Véronique	2017-07-08	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
391	2015-09-02	Gendron,Véronique	2015-07-31	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
392	2015-07-20	Gendron,Véronique	2015-07-31	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
393	2015-07-16	Gendron,Véronique	2015-07-31	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
394	2015-06-22	Gendron,Véronique	2017-07-08	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
395	2015-06-09	Gendron,Véronique	2015-07-02	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
396	2015-03-17	Gendron,Véronique	2015-03-17	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
397	2015-02-23	Gendron,Véronique	2015-03-17	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
398	2015-02-10	Gendron,Véronique	2015-03-06	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
399	2015-01-08	Gendron, Véronique	2015-01-28	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
400	2014-07-30	Gendron, Véronique	2014-07-30	H421		2014-06-09	00000609	Gest Conservation-Restauration	T. plein
401	2014-06-22	Gendron, Véronique	2017-07-08	H421		2014-06-09	00000609	Gest., Proj. Access courant	T. plein
402	2014-06-09	Gendron, Véronique	2014-03-28	G202	Communication Stratégique	2014-03-31	00000992	Cons comm	T. plein
403	2014-06-09	Gendron, Véronique	2014-06-10	H421		2014-06-09	00000609	Gest., Proj. Access courant	T. plein
404	2014-03-31	Gendron, Véronique	2014-03-28	G202	Communication Stratégique	2014-03-31	00000992	Cons comm	T. plein
405	2013-07-15	Gendron, Véronique	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2011-09-19	00000457	SIRH Conversion	T. plein
406	2011-09-19	Gendron, Véronique	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2011-09-19	00000457	SIRH Conversion	T. plein
407	2014-06-09	Gendron, Véronique	2014-03-28	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001494	Anlst. princ, planif des aff.	T. plein
408	2014-03-31	Gendron, Véronique	2014-03-28	E210	Intégration / Plan & Reponse	2014-03-31	00001494	Anlst. princ, planif des aff.	T. plein
409	2013-07-15	Gendron, Véronique	2014-03-28	A	Cabinet de l'adm général et bi	2013-07-15	00000457	SIRH Conversion	T. plein
410	2015-02-10	Gendron, Véronique	2015-03-06	H420		2015-01-08	00001014	Dir. Prés. et migr. num.	T. plein
411	2015-01-08	Gendron, Véronique	2015-01-28	H420		2015-01-08	00001014	Dir. Prés. et migr. num.	T. plein
412	2015-03-17	Gendron, Véronique	2015-03-17	H420		2015-02-23	00001014	Dir. Prés. et migr. num.	T. plein
413	2015-02-23	Gendron, Véronique	2015-03-17	H420		2015-02-23	00001014	Dir. Prés. et migr. num.	T. plein
414	2016-07-01	Gendron, Véronique	2016-10-03	J310	Dir Gestion de la Collection	2016-06-23	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
415	2016-06-23	Gendron, Véronique	2016-10-03	J310	Dir Gestion de la Collection	2016-06-23	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
416	2018-06-12	Gendron, Véronique	2018-01-24	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-02-12	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
417	2018-04-21	Gendron, Véronique	2018-04-18	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-02-12	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
418	2018-04-16	Gendron, Véronique	2018-04-18	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-02-12	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
419	2018-02-12	Gendron, Véronique	2018-01-24	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-02-12	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
420	2018-04-21	Gendron, Véronique	2018-04-18	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-04-16	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
421	2018-04-16	Gendron, Véronique	2018-04-18	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-04-16	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
422	2018-04-16	Gendron, Véronique	2018-05-04	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-04-16	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
423	2018-08-18	Gendron, Véronique	2018-05-31	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-07-30	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein
424	2018-07-30	Gendron, Véronique	2018-05-31	J310	Dir Gestion de la Collection	2018-07-30	00001013	Dir., Gest. de la coll.	T. plein

	Date début	Nom	Activation	Dépt	Description poste	Date d'entrée	No. poste	Titre	Statut
425	2018-08-20	Gendron, Véronique	2018-08-27	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-06-19	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
426	2018-08-18	Gendron, Véronique	2018-07-11	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-06-19	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
427	2018-07-30	Gendron, Véronique	2018-07-11	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-06-19	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
428	2018-06-19	Gendron, Véronique	2018-07-11	J314	Soins Préventifs & Maintien	2018-06-19	00001146	Gest. Entretien/Soins prévent	T. plein
429	2019-02-28	Gendron, Véronique	2019-02-08	J620	Dir Int Gouv Tenue de Doc	2019-02-13	00029981	Dir, Initiatives des doc govt	T. plein
430	2019-02-13	Gendron, Véronique	2019-02-08	J620	Dir Int Gouv Tenue de Doc	2019-02-13	00029981	Dir, Initiatives des doc govt	T. plein
431	2019-06-15	Gendron, Véronique	2019-06-10	J620	Dir Int Gouv Tenue de Doc	2019-06-10	00029981	Dir, Initiatives des doc govt	T. plein
432	2019-06-10	Gendron, Véronique	2019-06-10	J620	Dir Int Gouv Tenue de Doc	2019-06-10	00029981	Dir, Initiatives des doc govt	T. plein
433	2019-06-10	Gendron, Véronique	2019-06-22	J620	Dir Int Gouv Tenue de Doc	2019-06-10	00029981	Dir, Initiatives des doc govt	T. plein

ANNEXE 24

DESCRIPTION DE TRAVAIL DU GESTIONNAIRE DE LA CONSERVATION
(GT-07) 2006

P.1

Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information


 Gouvernement du Canada / Government of Canada

*

WORK DESCRIPTION - DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Number - Numéro du poste	Manager, Current Access Projects	
Position Classification - Classification de poste	National Occupation Code - Code national des professions	
Department/Agency - Ministère/organisme Library and Archives Canada	Effective Date - Date d'entrée en vigueur October 1, 2006	
Organizational Component - Composante organisationnelle Care of Collection Branch, Conservation Treatment Division		
Geographic Location - Lieu géographique NCR	Job/Generic Number - Numéro d'emploi / de générique	
Supervisor Position Number - Numéro de poste du surveillant ABL1 - 02823	Supervisor Position Title - Titre du poste du surveillant Director, Conservation Treatment	
Supervisor Position Classification - Classification du poste du surveillant EX-01		
Language Requirements - Exigences linguistiques BBB/BBB	Linguistic Profile - Profil linguistique Bilingual Imperative	
Communication Requirements - Exigences en matière de communication		
Office Code - Code de bureau	Security Requirements - Exigences en matière de sécurité Secret	

Client Service Results - Résultats axés sur le service à la clientèle

Delivery of a Program of conservation treatment projects, activities and initiatives to enable current access by clients to Canada's documentary heritage in traditional media¹. The Program includes activities related to conservation treatment for exhibitions, loans, on-line and in-person access to holdings, tours and visits, requests from the media, assistance on disaster recovery, and other projects involving both internal and external clients and partners.

¹ The term "documentary heritage" is defined in the *Library and Archives of Canada Act* as "publications and records of interest to Canada". It should be noted that the LAC collection also includes contemporary fine art material (i.e., Portrait Gallery of Canada).

Manager, Current Access Projects
Page 1 of 7

P.5

(*Privacy Act*, and the *Copyright Act*) to develop and implement policy and procedures for the Program and Division, to provide authoritative information to internal and external clients, and to contribute to the development and advancement of preservation as a principle component of LAC's legislated mandate.

Knowledge of the mandate, objectives, priorities, structure, policies, and programs and activities of LAC and of key partners (such as other heritage institutions at the federal, provincial and local levels, professional associations, and non-profit foundations or organizations in the heritage field) to manage partnerships and joint projects with other areas of LAC and external partners, to align work plans and resources according to corporate strategies and partnership arrangements, and to represent the Program, Division and LAC at internal and external (at the national and international level) meetings, working groups, or symposia.

Knowledge and experience in preservation and conservation treatment is normally acquired through completion of a college or university program in conservation with an area of specialization (e.g., paper, paintings, photographs, etc.) **and with significant experience and practice as a senior conservator in conservation treatment.** Knowledge and experience in project and program management, supervision, public administration, and communications is normally acquired through post-secondary school training, specialized courses, and with significant experience in positions with supervisory and management duties.

Effort - Efforts

The position makes decisions/recommendations on: 1) development and implementation of strategies, policies, procedures guidelines and/or standards for the Program for current access conservation treatment; 2) method of Program delivery (design of project teams, identification of team leaders, resource allocation, timetable, solutions to problems, etc.); 3) infrastructure for Program delivery (laboratory facilities, equipment, supplies); 4) framework for standards and approaches for conservation treatment and collections care for current access; 5) guidelines and procedures for provision of information, advice and outreach services; 6) strategies and approaches for preservation and care of documentary heritage in other government departments, public and private institutions, and private collections; and 7) allocation of human and financial resources to achieve corporate goals and results. Decisions and recommendations may result from managing conflicting views and objectives of employees, colleagues and external partners.

Decisions /recommendations impact on: LAC's ability to improve access by clients to Canada's documentary heritage; the preservation of heritage collections for current and future generations while facilitating and promoting access; the success of developing and applying new approaches, strategies, practices and methods to better preserve heritage collections; the effective use of human, financial and technological capital; and the ability of other government departments and institutions to effectively preserve their documentary heritage material when faced with complex preservation difficulties.

ANNEXE 25

ANNONCE D'EMPLOI POUR LE GESTIONNAIRE DE LA CONSERVATION
(GT-07) 2018

P.1

Gestionnaire, Conservation***Poste sous révision Document disclosed under the Access to Information Act / Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information Page 1 of 2

 **Gouvernement du Canada** **Government of Canada** **Canada**

Emplois GC (Gouvernement du Canada)

[Accueil](#) [Partagez cette page](#)

**Gestionnaire,
Conservation***Poste sous
révision**

Numéro de référence : BAL18J-020134-000034
Numéro du processus de sélection : 18-BAL-IA-1872

Bibliothèque et Archives Canada - Direction générale des opérations numériques et de la préservation
Gatineau (Québec)
GT-07

Affectation, Détachement, Déterminé, Indéterminé, Intérimaire, Mutation
89 043 \$ à 101 794 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur l'organisme, veuillez visiter
[Bibliothèque et Archives Canada](#)

Date limite : 2 novembre 2018 - 23 h 59, heure du pacifique

Qui est admissible : Les fonctionnaires de Bibliothèque et archives Canada à travers le Canada et les fonctionnaires de la fonction publique du Canada qui occupent un poste dans la Région de la capitale nationale. Les anciens combattants et les membres des [FAC \(Forces armées canadiennes\)](#) admissibles peuvent postuler. ([Renseignements sur la mobilité pour les anciens combattants et les membres des FAC \(Forces armées canadiennes\)](#))

P.4

Gestionnaire, Conservation***Poste sous révision

Document disclosed under the Access to Information Act
Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Page 4 of 7

Vous ne copierez pas d'une autre personne et ne vous ferez pas passer pour une autre personne ni une autre personne ne se fera passer pour vous;

- Vous comprenez entièrement l'exigence qui consiste à protéger tous les renseignements confidentiels et vous l'acceptez. Les renseignements confidentiels sont des renseignements dont la communication pourrait menacer l'intégrité du processus de dotation. Vous acceptez par la présente de ne pas diffuser, divulguer ou autrement partager les renseignements confidentiels.

Afin que votre candidature soit retenue, votre demande doit clairement décrire comment vous répondez aux énoncés suivants (qualifications essentielles)

Études :

Un grade d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu

Équivalence des diplômes

Expériences :

- Expérience récente * dans la gestion ou la supervision de ressources humaines et financières
- Expérience dans l'élaboration d'indicateurs de mesure du rendement et de rapports
- Expérience dans l'élaboration d'instruments de politique (ex. Procédures, directives, etc.)
- Expérience dans la prestation de conseils et de recommandations à la haute gestion **

*Expérience récente signifie au cours des deux dernières années

**On entend par « haute gestion » comme étant au niveau du Directeur et plus haut.

Connaissances :

Connaissance des principales institutions dans le domaine du patrimoine culturel - fédéral, provincial, local, international, professionnel, etc

Connaissance des meilleures pratiques dans le domaine de la conservation, de la préservation ou du soin d'éléments du patrimoine culturel.

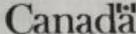
ANNEXE 26

ANNONCE D'EMPLOI POUR LE RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2008

P.1

Restaurateur/trice en chef, OEuvres d'art sur papier

Document disclosed under the Access to Information Act
Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

 Gouvernement du Canada Government of Canada 

Emplois GC (Gouvernement du Canada)

[Accueil](#)

Restaurateur/trice en chef, OEuvres d'art sur papier

Énoncé des critères de mérite et conditions d'emploi

Numéro du processus de sélection : 08-BAL-IA-311

Titre(s) du(des) poste(s) : Restaurateur/trice en chef, OEuvres d'art sur papier

Classification(s) : GT - 05

Organisation(s) fédérale(s) - sous organisation(s) : Bibliothèque et Archives du Canada - Conservation de la conservation

Endroit(s) : Québec - Gatineau

Qualifications essentielles :

Diplômé d'une université reconnue en conservation/restauration avec une spécialisation dans la restauration des oeuvres sur papier, ou posséder un agencement acceptable d'études, de formation et d'expérience

Expérience appréciable de la restauration d'un large éventail des oeuvres d'art sur papier.

Expérience dans la coordination des projets de préservation.

<https://emploisfp-psjobs.cfp-psc.gc.ca/psrs-srpf/applicant/cli102.do?id=53438&lang=en...> 2020-01-31 000591

P.2

Restaurateur/trice en chef, Oeuvres d'art sur papier

Document disclosed under the Access to Information Act / Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information Page 2 of 3

Connaissance des objectifs stratégiques de Bibliothèque et Archives Canada.
 Connaissance de l'expert des principes et des pratiques en matière de préservation des oeuvres d'art sur papier.

Capacité d'effectuer des techniques de restauration complexes.
 Capacité de distribuer et contrôler des projets.
 Capacité de communiquer efficacement oralement et par écrit.
 Capacité d'analyser et d'évaluer les problèmes.

Jugement et initiative.
 Flexibilité.
 Bonne relations interpersonnelles
 Esprit d'équipe

Compétence dans les langues officielles : Bilingue impératif -
Niveau : BBB / BBB

Qualifications constituant un atout :

Expérience dans la restauration des objets sur supports apparentés (p.ex., les livres, les photographies, les objets).

Expérience de travail dans les projets d'expositions et prêts.

Expérience dans les technologies numérique dans le domaine de la préservation.

Expérience de la préparation aux catastrophes et des activités de reprise après incident.

Expérience de travail dans un musée ou une galerie d'art.

<https://emploisfp-psjobs.cfp-psc.gc.ca/psrs-srfp/applicant/cli102.do?id=53438&lang=en...> 2020-01-31 000592

ANNEXE 27

ANNONCE D'EMPLOI POUR LE RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2020

P.1

Restaurateur(trice) en chef, livres / papier / cartes et manuscrits Document disclosed under the Access to Information Act
Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information Page 1 of 7

 **Gouvernement du Canada** **Government of Canada** **Canada**

Emplois GC (Gouvernement du Canada)

[Accueil](#) [Partagez cette page](#)

Restaurateur(trice) en chef, livres / papier / cartes et manuscrits

Numéro de référence : BAL20J-020134-000128
Numéro du processus de sélection : 20-BAL-EA-68

Bibliothèque et Archives Canada - Secteur des opérations numériques et de la préservation
Gatineau (Québec)
GT-06
77 700 \$ à 88 748 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur l'organisme, veuillez visiter [Bibliothèque et Archives Canada](#)

Date limite : 5 février 2020 - 23 h 59, heure du pacifique

Qui est admissible : Personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Postuler en ligne

Messages importants

Nous sommes aussi engagés à instaurer un milieu de travail inclusif et exempt d'obstacles, dès le processus de sélection. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation à une étape ou une autre du processus d'évaluation, veuillez

P.3

Restaurateur(trice) en chef, livres / papier / cartes et manuscrits

Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information /
Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information Page 1 de 1

L'intention de ce processus est de doter dans l'immédiat deux (2) postes indéterminés, possiblement trois (3) selon les besoins, au sein de Bibliothèque et Archives Canada.

Un bassin de personnes partiellement ou pleinement qualifiées pourrait être établi et pourrait être utilisé afin de pourvoir des postes identiques au sein de Bibliothèque et Archives Canada avec diverses exigences linguistiques et profils de sécurité.

Postes à pourvoir : 2

Les renseignements que vous devez fournir

Votre curriculum vitae.

Afin que votre candidature soit retenue, votre demande doit clairement décrire comment vous répondez aux énoncés suivants (qualifications essentielles)

ÉTUDES
Maîtrise en conservation d'un établissement d'enseignement post-secondaire reconnu, ou un agencement acceptable d'études, de formation et/ou d'expérience*.

*L'agencement acceptable se définit comme ayant complété deux ans d'un programme d'études post-secondaires dans un domaine connexe en plus de 5 années d'expérience de travail en conservation.

Équivalence des diplômes

EXPÉRIENCES
Expérience appréciable* et récente** de la conservation de diverses ressources du patrimoine documentaire***
Expérience à fournir des conseils et des recommandations à la gestion (au niveau gestionnaire et plus haut) et à des collègues en matière de conservation
Expérience appréciable* dans la production de rapports sur la conservation ou de la documentation visant à fournir des renseignements physiques et

<https://emploisfp-pjjobs.cfp-pac.gc.ca/pacs-srpf/applicants/page1800?poster=1408787&...> 2020-01-31 000019

ANNEXE 28

DESCRIPTION DE TRAVAIL DU RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2007

WORK DESCRIPTION	
ABLI 01424	
Head Conservator, Art on Paper	
Department/Agency:	Library and Archives Canada
Section:	
Division:	Conservation Treatment
Branch:	Care of Collections
Geographic Location:	Gatineau (QC)
Security Clearance:	
Language Requirements:	Bilingual BBB/BBB
Departmental Use:	
Immediate Supervisor:	Manager, Long Term Access Projects (ABLI 00443) *
Version:	Date last updated: 1 October 2007
Classification:	
Effective Date of Decision:	
Model Identifier:	
Client-Service Results	
Preservation of documentary heritage materials of national significance to ensure their availability, both now and in the future, for use by Canadians. Provision of specialized expertise, advice, services and support to Library and Archives Canada (LAC), to the broad heritage community, and to the general public.	
Key Activities	
<ul style="list-style-type: none"> • Leads, plans, coordinates and conducts complex conservation treatment projects on works of art on paper of high historic, intrinsic and monetary value. This includes assessing condition of items, determining the state and causes of physical and chemical deterioration, recommending and undertaking appropriate treatment, and documenting the entire process. • Sets standards and approaches for conservation treatment work in the laboratory and decides on the introduction or adoption of new or revised techniques. 	

ANNEXE 29

DESCRIPTION DE TRAVAIL DU RESTAURATEUR EN CHEF (GT-06) 2019

P.1

WORK DESCRIPTION	
Position Number Various	Position Title Head Conservator
Position Classification GT-06	National Occupation Code 5112
Department / Agency Library and Archives Canada (LAC)	Effective Date October 15, 2019
Organizational Component Digital Operations and Preservation Branch / Care of collection Division / Conservation Section	
Geographic Location Gatineau, Québec	Job / Generic Number GDGT080001
Supervisor Position Number 0000609	Supervisor Position Title Manager, Conservation Section
Supervisor Position Classification GT-07	
Language Requirements Bilingual	Linguistic Profile BBB
Communication Requirements	
Office Code	Security Requirements Secret

Client Service Results

Workload and project management, treatment of and the provision of expert advice and leadership to managers, colleagues and clients on the conservation and preservation of unique documentary heritage materials* of national significance to ensure their continued availability to the department, the heritage community, and the general public.

*Note: Documentary heritage materials include art on paper, books, maps, photographic material, paintings, manuscripts, etc.

P.2

Key Activities

1. **Conservation Treatments**
 - Leads, develops, coordinates and approves all conservation project plans and complex treatment activities;
 - Conducts conservation treatments of various complexity levels on documentary heritage materials of high historic, intrinsic and monetary value, by using a large variety of conservation methodologies, techniques and processes to preserve them properly;
 - Establishes standards, procedures and methodologies for the conduct of conservation and preservation of documentary heritage materials, and;
 - Provides expert technical advice on and authorizes modifications to methodologies proposed by conservators.
2. **Research**
 - Leads research in national and international best practices and develops modifications to existing techniques, methodologies or tools, and;
 - Leads the development and testing of new methodologies.
3. **Communication**
 - Communicates concepts, ideas, recommendations and results of research and work performed to colleagues, national and international groups, other heritage professionals, and non-technical individuals through written reports, publications or oral communications at meetings, conferences and professional workshops to represent IAC, advance the science and art of conservation and enhance collaboration.
4. **Projects**
 - Establishes, monitors and assesses laboratory quality, service and operational standards and workflow;
 - Coordinates and assigns projects to conservators and conservator technicians;
 - Monitors ongoing projects, schedules and deadlines;
 - Reviews completed work against performance measures, and;
 - Approves and performs the final assessment of all treatments performed in the laboratory on documentary heritage materials.
5. **Training**
 - Develops, plans and coordinates training and development initiatives;
 - Provides advanced training to interns, colleagues and other professionals, and;
 - Monitors and reports on the results of training and development activities to the manager.
6. **Expert advices**
 - As a leader in the field, provides expert advice, analysis and recommendations on current and future directions of conservation and preservation matters in an area of specialization to managers, colleagues, and clients nationally and internationally.

ANNEXE 30

DESCRIPTION DE TRAVAIL DU RESTAURATEUR (GT-03) 2010

P.1

Document disclosed under the Access to Information Act
Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Library and Archives Canada / Bibliothèque et Archives Canada

DESCRIPTION DE TRAVAIL

Titre du poste : Restaurateur **Numéro du poste :**

Numéro de générique : ABLI-01471

<p>Groupe et niveau : GT-03</p> <p>Secteur : Collection du patrimoine documentaire</p> <p>Direction : Conservation de la collection</p> <p>Division : Conservation — restauration et reproduction à des fins de préservation</p> <p>Lieu géographique : Gatineau, Québec</p> <p>Habilitation de sécurité : Fiabilité</p>	<p>Exigences linguistiques : Bilinguisme (B/B/B/B/B)</p> <p>Code national des professions :</p> <p>Date d'entrée en vigueur :</p> <p>Titre du poste du superviseur : Gestionnaire</p> <p>Numéro du poste du superviseur : Divers</p> <p>Groupe et niveau du superviseur : GT-07</p>
--	---

Résultats axés sur le service à la clientèle

Conservation, préservation, restauration et reproduction de divers éléments du patrimoine documentaire* d'importance nationale, de façon à en assurer la disponibilité pour le Ministère, les personnes et organismes évoluant dans le domaine patrimonial et la population en général.

**Remarque :* on entend par « éléments du patrimoine documentaire » les enregistrements vidéo, les enregistrements audio, les films cinématographiques, l'art sur papier, les livres, les cartes géographiques, les photographies, les peintures, les fichiers numériques, les manuscrits, etc.

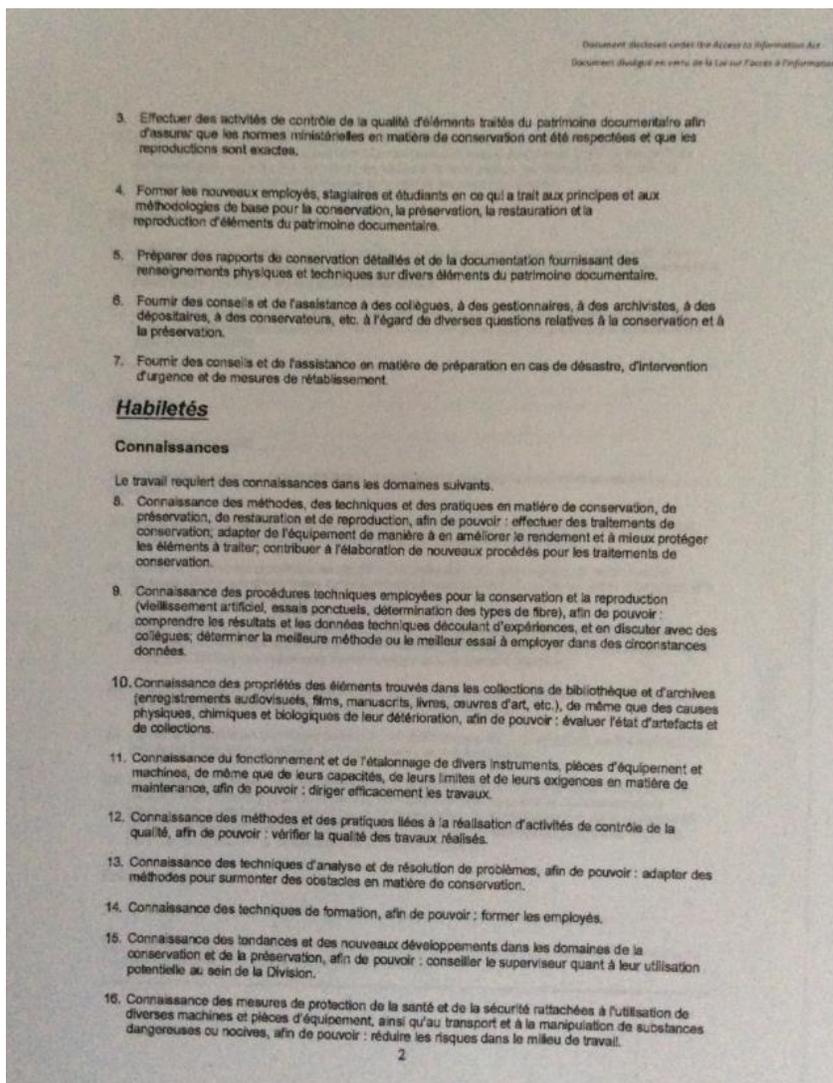
Activités principales :

1. Effectuer des traitements de conservation, y compris de la reproduction d'éléments du patrimoine documentaire ayant une grande valeur historique, intrinsèque et financière en utilisant un large éventail de méthodologies, de techniques et de procédés pour les préserver adéquatement.
2. Participer à des projets visant la mise au point de techniques, de méthodologies et d'outils nouveaux et améliorés pour réaliser des activités de conservation, de préservation, de restauration et de reproduction d'éléments du patrimoine documentaire.

1

000307

P.2



ANNEXE 31

DESCRIPTION DE TRAVAIL DU TECHNICIEN EN RESTAURATION (GT-02)

2014

P.1

Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Library and Archives Canada Bibliothèque et Archives Canada

WORK DESCRIPTION

<p><u>Position Title:</u> Conservation Technician</p>	<p><u>Position Numbers:</u></p> <p><u>Generic Number:</u></p>
--	---

<p><u>Group and Level:</u> GT-02</p> <p><u>Sector:</u> Documentary Heritage Collection</p> <p><u>Branch: Stewardship</u></p> <p><u>Division</u> Preservation and Digital Migration</p> <p><u>Geographic Location:</u> Gatineau, QC</p> <p><u>Security Clearance:</u> reliability</p>	<p><u>Language Requirements:</u> English or French</p> <p><u>NOC Code:</u></p> <p><u>Effective Date:</u></p> <p><u>Supervisor's Title:</u> Manager</p> <p><u>Supervisor's Position No.:</u> ABLI-00423</p> <p><u>Supervisor's Group and Level:</u> GT-07</p>
--	--

Client-Service Results

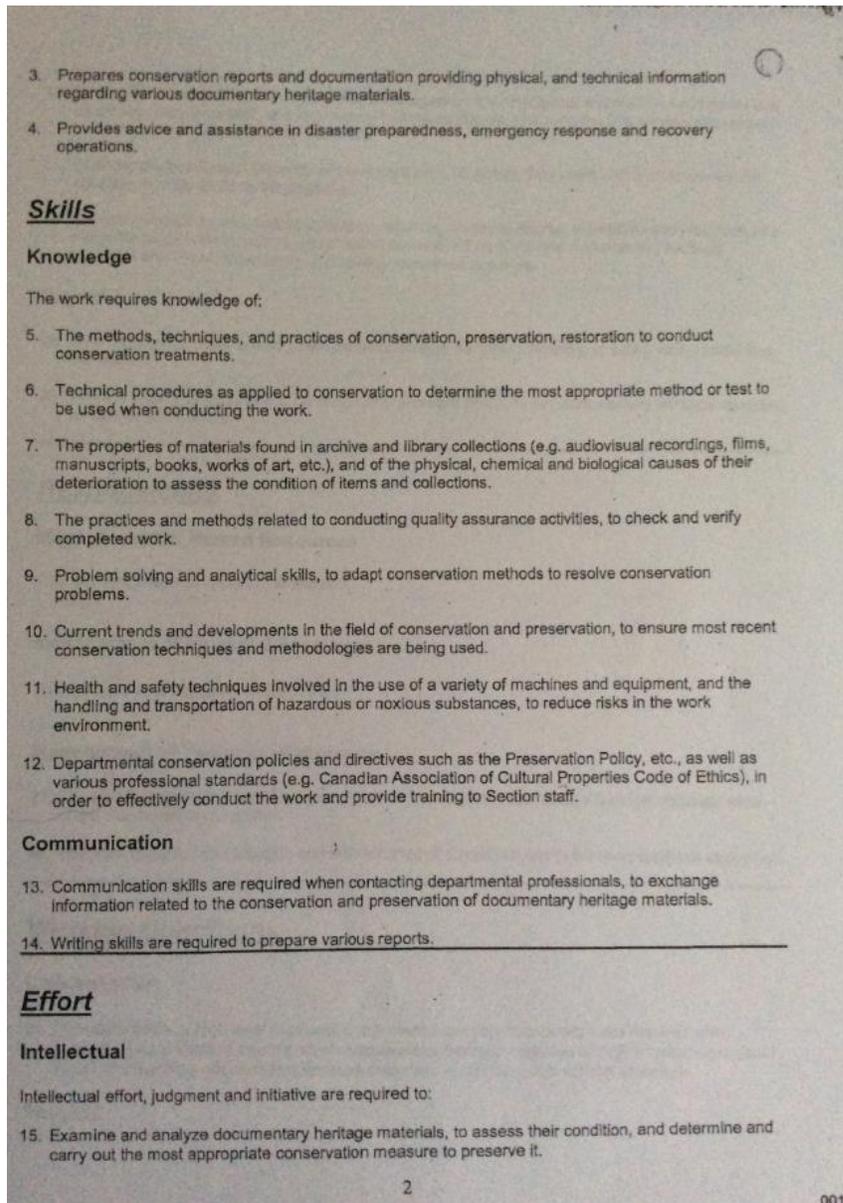
The conservation, preservation, restoration of various documentary heritage materials* of national significance, to ensure their continued availability to the department, the heritage community, and the general public.

* **Note:** Documentary heritage materials include: video recordings, audio recordings, motion picture films, art on paper, books, maps, photographic material, paintings, digital files, manuscripts, etc.

Key Activities

1. Conducts conservation treatments on documentary heritage materials of high historic, intrinsic and monetary value, by using a large variety of conservation methodologies, techniques and processes to properly preserve them.
2. Conducts quality assurance activities on completed documentary heritage materials, to ensure departmental conservation standards are met, and reproductions are accurate.

P.2



ANNEXE 32

DESCRIPTION DE TRAVAIL DU TECHNICIEN EN RESTAURATION (GT-02)

2019

P.1

Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information


 Government of Canada / Gouvernement du Canada

WORK DESCRIPTION

Position Number Various	Position Title Conservation Technician
Position Classification GT-02	National Occupation Code 5112
Department / Agency Library and Archives Canada (LAC)	Effective Date October 15, 2019
Organizational Component Digital Operations and Preservation Branch / Care of collection Division / Conservation Section	
Geographic Location Gatineau, Québec	Job / Generic Number GOGT020001
Supervisor Position Number 00000609	Supervisor Position Title Manager, Conservation Section
Supervisor Position Classification GT-07	
Language Requirements English/French	Linguistic Profile
Communication Requirements	
Office Code	Security Requirements Reliability

Client Service Results

Technical contribution to the preservation and conservation of various documentary heritage materials* of national significance, to ensure their continued availability to the department, the heritage community, and the general public.

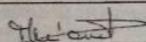
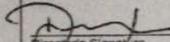
*Note: Documentary heritage materials include: art on paper, books, maps, photographic material, paintings, manuscripts, etc.

P.2

Document disclosed under the Access to Information Act
Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Key Activities

1. Conduct basic conservation treatments on documentary materials of high historic, intrinsic and monetary value, by using a large variety of conservation methodologies, techniques and processes to properly preserve them according to departmental conservation standards.
2. Contribute to the preparation of detailed conservation reports and documentation providing physical, and technical information regarding various documentary heritage materials.
3. Participate to the inventory of goods and the purchase of equipment, tools and supplies for the Conservation Section.
4. Contribute to the Health and Safety Program for the Conservation Section and to the operation of disaster preparedness, emergency response and recovery operations plans.
5. Participate in projects and support the Conservation Section for activities related to tours, loans and exhibitions.
6. Assist Head Conservator and colleagues as needed.

Employee's Statement	
I have been given the opportunity to read and comment on the content of this work description.	
Name of Employee	Signature _____ Date _____
Supervisor's Statement	
This work description accurately describes the work assigned to this position.	
Name of Manager Marie Léonet	 Manager's Signature _____ Date <u>01/24/2020</u>
Authorization	
Name of Director Roxane Lafrenière	 Director's Signature _____ Date <u>01/24/2020</u>

ANNEXE 33

ANNONCE D'EMPLOI POUR LE DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DU
PARLEMENT (LEX-1) 2020

P.1



BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT

La **Bibliothèque du Parlement** est un organisme non partisan qui soutient la démocratie parlementaire et qui offre des possibilités de travail stimulant et valorisant. Nous sommes conscients que nos employés sont notre principal atout et c'est pourquoi nous offrons d'excellents avantages sociaux, un minimum de quatre semaines de vacances, des occasions d'apprentissage pour appuyer le perfectionnement professionnel et le développement de carrière, des salaires concurrentiels, et bien plus encore!

Le **Service de ressources d'information et de documentation (SRID)** de la Bibliothèque fournit en temps opportun de l'information et des documents de fond de grande qualité aux parlementaires et à leur personnel en développant, en gérant et en préservant les ressources documentaires de la Bibliothèque et en améliorant l'accès à celles-ci.

Nous sommes actuellement à la recherche de candidats pour doter le poste suivant : **Directeur, Développement et stratégies des collections (DSC)***

Le SRID vous offre une chance incomparable de mettre vos connaissances et vos compétences au service d'une équipe dynamique de professionnels de la gestion de l'information et de la bibliothéconomie. Le poste de directeur, DSC, donne l'occasion de participer à la direction d'une fonction clé de la Bibliothèque du Parlement et de servir le Parlement du Canada. Le directeur, DSC, mettra à profit son leadership dynamique, ses solides connaissances et son esprit de collaboration dans ce rôle important et en pleine évolution.

* Afin de faciliter la lecture du texte, la forme masculine est utilisée dans cet avis de dotation comme genre neutre pour désigner toutes les personnes.

**DIRECTEUR, DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE DES
COLLECTIONS**

**SERVICE DE RESSOURCES D'INFORMATION ET DE
DOCUMENTATION**

Poste de durée indéterminée

LEX-1 (112 300 \$ – 132 100 \$)**
(Poste bilingue – dotation impérative : CBC/CBC)

**Taux de rémunération tenant compte des augmentations économiques jusqu'en 2017, admissible à la rémunération au rendement.

NOTA : Ce processus de sélection pourra également servir à constituer un bassin de candidats préqualifiés aux fins de la dotation de postes à durée déterminée et indéterminée exigeant des connaissances ou des compétences comparables à la Bibliothèque du Parlement.

P.2

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Aux fins de ce processus de sélection, les compétences énumérées dans le profil de compétences ci-joint seront évaluées.

Les critères de connaissances suivants seront également évalués :

- Connaissance approfondie des stratégies, tendances et enjeux liés au développement des collections, y compris les approches basées sur des données probantes et l'évaluation de collections
- Connaissance approfondie des enjeux liés à la gestion des ressources électroniques, aux licences, à la gestion des relations avec les fournisseurs et aux politiques d'achats et d'approvisionnement
- Connaissance approfondie des lois et des politiques en ce qui a trait à l'acquisition, la diffusion et à l'utilisation des ressources d'information, y compris les ressources protégées par le droit d'auteur
- Connaissance approfondie des tendances et des enjeux liés à la surveillance des médias

Pour être admissibles, les candidats doivent posséder :

- une maîtrise en bibliothéconomie ou une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information d'une université reconnue
- une expérience de la direction et de la gestion du changement liés au passage des formats d'information traditionnels aux nouveaux formats d'information émergents
- une expérience de la gestion des demandes des médias et des fonctions destinées au public
- une expérience récente*** de la gestion de budgets d'acquisition et de la négociation et de la gestion d'accords de licences complexes
- une expérience récente*** d'une collaboration réussie avec des fournisseurs, des clients et d'autres parties prenantes et de la gestion des relations avec ceux-ci
- une expérience récente*** de leadership et du développement d'une équipe de professionnels hautement performante et de la mise en œuvre de stratégies en ressources humaines
- une expérience de la prestation de conseils et de la formulation de recommandations à la haute direction dans les domaines de responsabilité liés à la stratégie et au développement des collections

Atouts:

- Expérience récente*** de l'élaboration et de la mise en œuvre de procédures et d'indicateurs de rendement
- Expérience récente*** de la direction de projets, d'initiatives et d'équipes dans un contexte de changements importants, notamment un changement de processus opérationnel

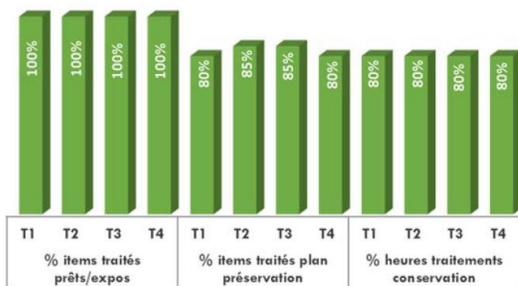
*** Par une expérience **récente** on entend une expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années.

ANNEXE 34

TABLEAU DE BORD 2015-2016

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉSERVATION DE LA COLLECTION – RAPPORT DES ACTIVITÉS 2015-2016 – T4

- 3.1.2. Pourcentage d'items traités pour des prêts et des expositions
- 3.1.3. Pourcentage d'items traités dans le cadre du plan de préservation
- 3.1.4. Pourcentage d'heures passées à réaliser des traitements de conservation



4^{ème} trimestre :

Tous les items pour les prêts et les expositions ont été traités selon leurs besoins et les échéanciers.

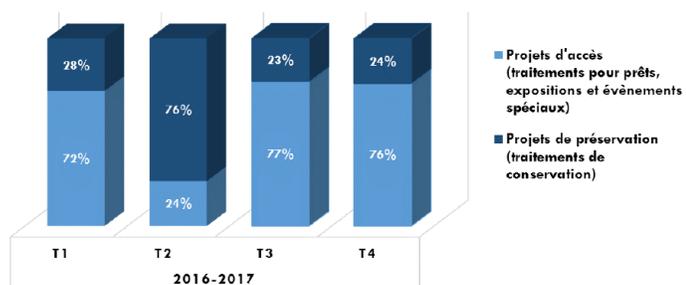
Les items du plan de préservation sont traités tel que convenu avec les gestionnaires de la collection.

En moyenne, environ 80 % des heures travaillées sont consacrées à réaliser des traitements de conservation.

ANNEXE 35

TABLEAU DE BORD 2016-2017

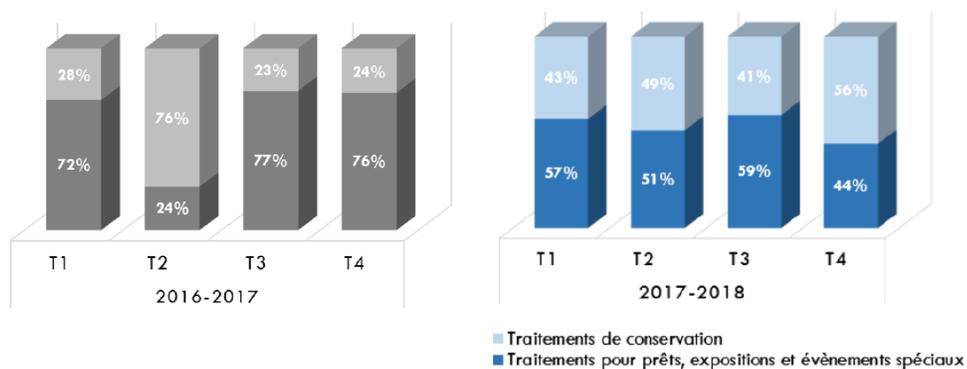
3.1. Pourcentage d'heures consacrées à des projets d'accès vs. pourcentage d'heures consacrées à des projets de préservation



Explications : Au 4^{ème} trimestre, nous sommes au rapport habituel où le travail consacré aux projets d'accès occupe un peu plus des $\frac{3}{4}$ de notre temps, en moyenne. Au cours du 2^{ème} trimestre, durant la période estivale, il y a traditionnellement peu de demandes de prêts et expositions donc la plus grande partie du travail est consacrée à des projets de conservation.

ANNEXE 36

TABLEAU DE BORD 2017-2018



Pourcentage d'items traités selon les normes

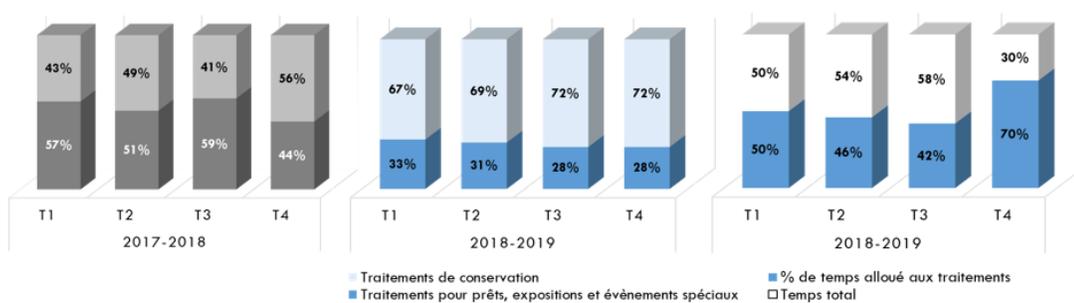
**Explications :**

Au cours du 4^{ème} trimestre, 2 547 heures de travail ont été consacrées à des traitements pour des prêts, des expositions et des événements spéciaux et 3 248 heures de travail ont été consacrées à des traitements à des fins de préservation. Le nombre total d'heures de traitement au cours de l'année financière 2017-2018 était respectivement de 9 756 et de 8 984. 100% des items ont été traités selon les normes.

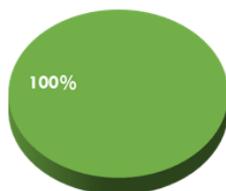
Cible : 80% des items sont traités selon les normes.

ANNEXE 37

TABLEAU DE BORD 2018-2019



Pourcentage d'items traités
selon les normes

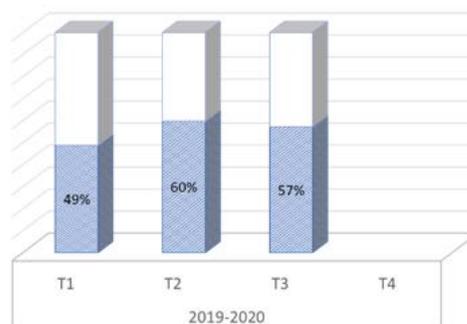
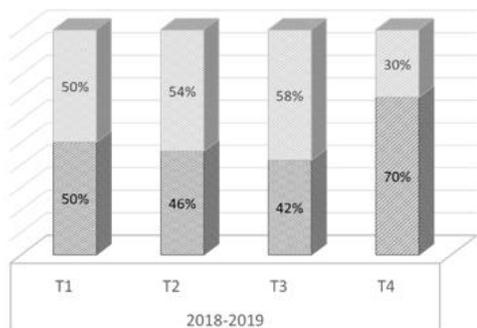
**Explications :**

Au cours de l'année financière 2018-2019, l'équipe de conservation a fourni 10 717 d'heures de traitement sur un total de 19 581 heures de travail. Les raisons pour lesquelles seulement 54 % du temps a été consacré aux traitements durant l'année sont : la formation linguistique; les tâches administratives, les enjeux de santé et sécurité avec notamment les nouvelles normes d'étiquetage des produits chimiques ; le démantèlement de la bibliothèque Lanctôt et la relocalisation des documents et diverses autres tâches telles que la formation, des installations et désinstallations d'items pour des expositions et des événements « pop-up », de la recherche, des visites guidées et la maintenance des laboratoires. En raison de toutes ces tâches et responsabilités, la cible de « 75% de temps alloué aux traitements » est difficile à atteindre. Les restauratrices en chef ne peuvent consacrer que 30 % à 40 % de leur temps de travail aux traitements de conservation. Il est à noter que le nombre d'heures de travail consacrées aux traitements de conservation est plus important au 4ème trimestre qu'aux trimestres précédents en raison de la fermeture de projets en fin d'année fiscale.

Cible : 80 % des items sont traités selon les normes.

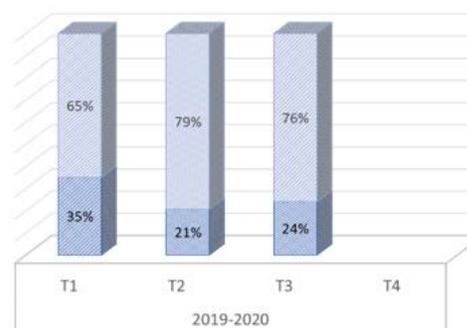
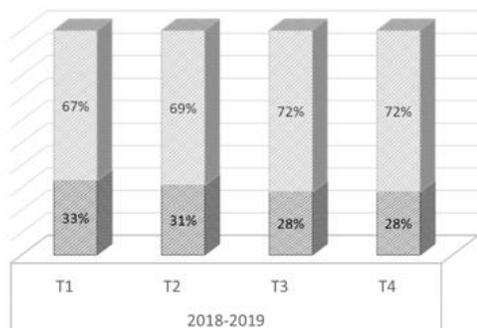
ANNEXE 38

TABLEAU DE BORD 2019-2020



■ % de temps alloué aux traitements ■ Temps total

■ % du temps de travail alloué aux traitements
Cible = 75%



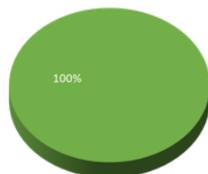
■ Traitements Plan de préservation

■ Traitements Plan de préservation*

■ Traitements pour prêts, expositions et évènements spéciaux

■ Traitements pour prêts, expositions et évènements spéciaux

Pourcentage d'items traités
selon les normes



Explications :

Au cours du 3^{ème} trimestre 2019-2020, l'équipe de conservation a consacré 2886 heures aux traitements de conservation sur un total de 5047 heures de travail, soit 57%. Le reste du temps étant consacré à des tâches administratives, des réunions, des enjeux de santé et sécurité, de la recherche, des visites guidées et à la maintenance des laboratoires. En raison de toutes ces tâches annexes, la cible de «75% du temps de travail est alloué aux traitements» reste difficile à atteindre. Généralement, les restauratrices en chef consacrent environ 40 % de leur temps de travail aux traitements de conservation.

***Il est à noter qu'en ce moment trois employés travaillent à temps plein aux traitements d'enlèvement de la moisissure (dont deux dans le cadre du Projet Dominion Bridge) ce qui entre dans la portion Préservation et représente environ 40% des heures de traitements de préservation.**

ANNEXE 39

CAHIER D'INFORMATION 2017-2018

GESTION EFFICACE DES COLLECTIONS

- Assurer une saine gérance de la collection tout en exécutant un programme axé sur un meilleur accès.
- S'assurer que la circulation des documents entre les édifices de BAC répond aux besoins des usagers internes et externes.
- Renouveler l'équipe de la section des traitements de conservation en valorisant le développement de l'expertise.
- Participer au développement du partenariat possible avec la Bibliothèque publique d'Ottawa, en termes de préservation et de circulation.
- Collaborer aux activités de relations publiques en participant en animant des visites guides des installations et en fournissant du support aux activités de programmation publique et d'exposition.
- Collaborer aux travaux préliminaires à l'évolution de Mikan vers une solution satisfaisant les besoins de l'acquisition, du traitement, de la préservation et de l'accès aux archives.
- Collaborer à l'implantation du nouvel outil de gestion de bibliothèque et du catalogue collectif en matière de circulation.

ANNEXE 40

CAHIER D'INFORMATION 2018-2019

CONSERVATION

Le mandat des laboratoires de conservation consiste à conserver et à traiter les livres, les cartes, les manuscrits, les imprimés, les dessins, les peintures et les photographies qui font partie de la collection de BAC. Les laboratoires travaillent également en étroite collaboration avec l'Institut canadien de conservation et d'autres partenaires en vue de partager l'expertise partout au Canada. L'équipe de conservation se compose de cinq laboratoires différents : livres, cartes et manuscrits, imprimés et dessins, photographies et peintures. Ils sont tous situés au Centre de préservation à Gatineau et l'unité des services de préservation est située au 395, rue Wellington à Ottawa.

Les restaurateurs procèdent à divers traitements de conservation en s'appuyant sur une approche fondée sur les risques et les priorités mise de l'avant en collaboration avec l'équipe de Soins préventifs et maintien. Ils traitent et préparent la collection pour les clients qui demandent un accès physique à la collection. Ils traitent et préparent également, en collaboration avec l'équipe de diffusion du contenu, la collection aux fins d'emprunts et d'expositions pour des institutions comme le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée canadien de l'histoire, le Musée canadien pour les droits de la personne et le Cabinet du Premier ministre. Enfin, ils stabilisent et préparent la collection en vue de leur numérisation et de leur préservation à long terme.

➤ Les restaurateurs principaux participent à la recherche sur les pratiques exemplaires à l'échelle nationale et internationale. Ils participent à l'élaboration et à l'amélioration de techniques, de méthodologies et d'outils pour faire avancer la science et l'art de la restauration. Ils présentent également les résultats de leurs recherches et travaux à des collègues et à des professionnels du patrimoine à l'échelle nationale et internationale, que ce soit sous forme de rapports ou de publications, ou encore de présentations dans le cadre de réunions, de conférences ou d'ateliers professionnels.

ANNEXE 41

CAHIER D'INFORMATION 2019-2020

SERVICES DE NUMÉRISATION

- Numériser au-delà de 3,5 millions d'images.
- Réaliser les projets de numérisation identifiés dans la planification sous la responsabilité de la Direction générale des Services au public.
- Participer au projet prioritaire gouvernemental de la numérisation des collections relatives aux peuples autochtones.
- Élaborer et mettre en œuvre une approche pour garantir que les normes, les lignes directrices, les procédures et les outils de numérisation sont continuellement examinés et révisés au besoin.

SOINS DE LA COLLECTION

- Établir une stratégie de surveillance des collections pour les documents publiés, gouvernementaux et privés.
- Définir et mettre en œuvre une stratégie pour éliminer l'arriéré de la préservation.
- Finaliser la mise en œuvre de la réorganisation de la section de conservation.
- Appuyer le programme de prêts pour les expositions de BAC.
- Finaliser la mise aux normes des produits chimiques en matière d'étiquetage, de production de fiches de sécurité et de formation des employés et améliorer la gestion des produits chimiques.
- Améliorer la gestion, le remplacement et l'entretien de l'équipement et des outils de la section de la conservation.
- Réviser et mettre à jour le manuel de la gestion des collections-Soins préventifs et maintien.

BIBLIOGRAPHIE

- API. (2021, 31 janvier). Dans *Wikipedia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Interface_de_programmation
- Association canadienne des restaurateurs professionnels. (2020). <https://capc-acrp.ca/fr/what-is-conservation/selecting-a-conservator>
- Association canadienne des restaurateurs professionnels. *Code de déontologie et guide du praticien*. (2000). <https://capc-acrp.ca/files/Code-de-d%C3%A9ontologie-et-Guide-du-praticien.pdf>
- Auray, N. et Ouardi, S. (2014). Numérique et émancipation: de la politique du code au renouvellement des élites. *Mouvements*, 79(3), 13–13.
<https://doi.org/10.3917/mouv.079.0013>
- Babelon, J.-P. et Chastel, A. (1994). *La notion de patrimoine*. L. Levi.
- Bachimont, B. (2008). La conservation du patrimoine numérique : enjeux et tendances. *Institut national de l'audiovisuel*. <http://www.ina-sup.com/ressources/dossiers-de-laudiovisuel/la-conservation-du-patrimoine-numerique-enjeux-et-tendance>.
- Baetens, J. (2004). Quelles pratiques pour quels enjeux? *Protée*, 32(2), 59–66.
<https://doi.org/10.7202/011173ar>
- Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Gallimard.
- Benjamin, W. (2003) *L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Edition Allia.
https://books.google.ca/books?id=AQ7A_dRegZoC&printsec=frontcover&dq=l%27oeuvre+d%27art+%C3%A0+l%27%C3%A9poque+de+sa+reproductibilit%C3%A9+technique+2003&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjbmZ6W_O7uAhVdFVkJFHVsLAIcQ6AEwAHoECAEQAg#v=onepage&q=l'oeuvre%20d'art%20%C3%A0%20l'%C3%A9poque%20de%20sa%20reproductibilit%C3%A9%20technique%202003&f=false

- Benjamin, A.-E., Didi-Huberman, G., Ferris, D., Hamacher, W., Polsky, S., Comay, R., Nägele, R., Vardoulakis, D., Simay, P., Hartoonian et G., Caygill, H. (2005). *Walter Benjamin and history*. Continuum.
- Benjamin, W., Dousson, L. et Boulbina, S. (2008). *L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique : version de 1939*. Gallimard.
- Bibliothèque et Archives Canada. (s. d.) *Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire*. https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/Documents/6799_bibliothequeArchive_FR_HR.PDF
- Bibliothèque et Archives Canada. (2006). *Rapport sur les plans et priorités 2006-2007*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-plans-priorites/Pages/rapport-plans-priorites.aspx>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2007). *Stratégie canadienne sur l'information numérique*. <https://www.lac-bac.gc.ca/obj/012033/f2/012033-1000-f.pdf>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2009). *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009*. <https://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/inst/bal/bal01-fra.asp>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2013, 12 juillet). *Cadre de politique d'intendance*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/politiques/Documents/cadre-politiques-intendance.pdf>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2015). *Stratégie numérique 2015 et au-delà*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/publications/strategie-numerique/Documents/BAC-strategie-numerique.pdf>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2017a). *Évaluation du Programme d'accès au patrimoine documentaire de 2011-2012 à 2015-2016*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/evaluations-verifications/Documents/evaluation-programme-acces-patrimoine-documentaire.pdf#search=%2CProgramme%20d%27acc%C3%A8s%20au%20patrimoine%20documentaire>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2017b, 24 mai). *Notre mandat*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/Pages/notre-mandat.aspx>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2017c). *Stratégie pour un programme de préservation numérique*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/publications/Pages/strategie-programme-preservation-numerique.aspx>

- Bibliothèque et Archives Canada. (2017d). *À propos de la collection*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/propos-collection/Pages/a-propos.aspx>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2020). *Rapport sur les résultats ministériels 2019-2020*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapports-resultats-ministeriels/2019-20-rrm/Pages/Rapport-sur-les-resultats-ministeriels-2019-2020.aspx#toc6b>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2018, 10 avril). *Cadre de Politique d'accès*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/politiques/Pages/politiques-acces.aspx>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2019a) *Évaluation de la composante analogique du Programme de préservation de 2013-2014 à 2017-2018* <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/evaluations-verifications/Pages/evaluation-programme-preservation.aspx?wbdisable=true>
- Bibliothèque et Archives Canada. (2019b). *Politique de gestion de la collection*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/politiques/Pages/Politique-gestion-collection.aspx>
- Bieman, E. et Vinh-Doyle, W. (2019). Recommandations relatives aux formats de fichier pour la préservation numérique - Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire. Réseau canadien d'information sur le patrimoine. <https://www.canada.ca/fr/reseau-information-patrimoine/services/preservation-numerique/recommandations-formats-fichier-preservation-numerique.html>
- Bourdaloie, H. (2019). Ce que le numérique fait aux sciences humaines et sociales. *Tic & Société*, 7(2), 1-38. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete>
- Cacomo, J.-L. (1996). Les défis économiques de l'information : la numérisation. L'Harmattan.
- Caliandro, S., Ouellet, F. et Côté M. (2004). Les défaillances du numérique : comme matière artistique. *Protée*, 32(2), 67–74. <https://doi.org/10.7202/011174ar>
- Cardin, M. (2013-2014). Penser l'exploitation des archives en tant que système complexe. *Archives*, 45(1), 135-146. https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol45_1/45_1_tous_les_articles.pdf

- Caron, D. J. et Bibliothèque et archives Canada. (2010). *Édifier ensemble notre mémoire continue : constituer un patrimoine documentaire représentatif*. <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/013/f2/013-449-f.pdf>
- Casemajor, N. (2014). Matérialisme numérique et trajectoires d'objets : les artefacts numériques en circulation. *French Journal For Media Research*. 1-18. <https://frenchjournalformediaresearch.com:443/lodel-1.0/main/index.php?id=263>
- Castells, M. (2010). *Museums in a digital Age*. *Museums in the information Era : cultural connectors of time*. Chapitre 41. p. 427-434.
- Chartier, R., Jeanneney, J-N. et Darton, R. (2017, mai) La dématérialisation du livre amène-t-elle la fin du concept de propriété littéraire ? Change-t-elle la pertinence des discours, puisque les possibilités techniques permettent aujourd'hui, sans contrôle ni délai, la mise en circulation universelle de connaissances, mais aussi d'erreurs et de falsifications ? Quels impacts les nouvelles manières de lire et de publier ont-elles sur la perception des discours ? [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=Rp7iDd9Tg94>
- Chloé, M. et Pécout, A. (2011). *Le guide des bibliothèques numériques : le guide essentiel des savoirs numérisés du monde*. Éd. Fyp.
- Ch'ng, E., Gaffney, V. L. et Chapman, H. (2013). *Visual heritage in the digital age*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4471-5535-5>
- Conn, S. (2010). *Do museums still need objects?*. University of Pennsylvania Press.
- Conseil des académies canadiennes. Comité d'experts sur les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique. (2015, février). *À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au canada*. <https://www.rapports-cac.ca/reports/a-la-fine-pointe-du-monde-numerique-possibilites-pour-les-institutions-de-la-memoire-collective-au-canada/>
- Conway, P. (2000). Rationale for Digitization and Preservation. *Northeast Document Conservation Center*. <https://deepblue.lib.umich.edu/bitstream/handle/2027.42/111828/BC11%20Conway%20Overview%20Rationale%202000.pdf%3Bsequence=1>

- Couture, S. (2015). *Politique numérique : quatre enjeux pour la prochaine année*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/politiques-numeriques-quatre-enjeux-pour-la-prochaine-annee>
- Darton, R. (2017, mai). *Les bibliothèques et la « démocratie digitale »*. [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=N-ZniMRX6tc>
- Desvallées A., Bergeron, Y, Chaumier, S., Davallon, J., Deloche, B., Drouguet, N., Mairesse, F., Montpetit, R. et Schärer (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. A. Colin.
- Direction générale du patrimoine et des institutions muséales en collaboration avec la Direction des communications et des affaires publiques du Ministère de la Culture et des Communications. *La Loi sur le Patrimoine culturel*. https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/A_propos_de_la_loi_web_accessible.pdf
- Dublin Core. (2021, 31 janvier). Dans *Wikipedia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Dublin_Core
- Dufrêne, B., Ihadjadene, M., Bruckmann, D., Racine, R., Arnaud, M., Battisti, M., Brisac-Chraïbi, A.-L., Grunberg, G., Hiver, M., Lang, B., Mesguich, V., Mollier, J.-Y., Moulrier Boutang, Y., Nabarette, H., Ory-Lavollée, B., Perriault, J., Puig, D., Rieder, B., Saemmer, A., ... Welger-Barboza, C. (2013). *Numérisation du patrimoine quelles médiations? quels accès? quelles cultures?*. Hermann.
- El-Abiad, J. (2014). *Le patrimoine culturel immatériel*. L'Harmattan.
- Ferreboeuf, H., Berthoud, F., Bihouix, P., Fabre, P., Kaplan, D., Lefebvre, L., Monnin, A., Vaijas, S., Vautier, M., Verne, X., Ducasse, A., Efoui-Hess, M., Kahramab, Z. (2018). *Lean ICT : pour une sobriété numérique*. The shift project. <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2018/11/Rapport-final-v8-WEB.pdf>
- Ferrer, C. (2008). La diffusion de la théorie du chaos dans les sciences humaines, les sciences sociales et les arts : une épidémie postmoderne. *Trans-*, 6(6). <https://doi.org/10.4000/trans.267>
- Fourcade, M.-B. (2013). Partager le patrimoine numérique, construire le territoire en ligne. *Muséologies*, 6(2), 35–50. <https://doi.org/10.7202/1018928ar>

- Frey, V. (2009). La préservation de l'authenticité dans un environnement numérique. *Documentation et bibliothèques*, 55(3), 121–132. <https://doi.org/10.7202/1029099ar>
- Gagnier, R. (2020) *Le métier de restaurateur/The profession of Conservator*. [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=mF34zJYSeRc>
- Gouvernement du Canada. (2019, août). *Politique sur les services et le numérique*. <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32603>
- Grace, A. (2020) *Le métier de conservatrice/The profession of Curator*. [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=pknNDFCVnvU>
- Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. (2000). *Notre patrimoine un présent du passé*. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs40897>
- Groupe de travail fédéral sur la numérisation et Bibliothèque nationale du Canada. (1999). *Vers une nation axée sur le savoir : l'apport de la numérisation : recommandations du groupe de travail fédéral sur la numérisation : rapport final*. Bibliothèque nationale du Canada.
- Groupe d'experts de la Société royale du Canada. (2014). *L'avenir au présent*. https://cbpq.qc.ca/sites/cbpq.qc.ca/files/fichiers/divers/SRC_Depliant_FR.pdf
- Hoffman, S. (2017). *L'histoire de la documentation des oeuvres d' art du 17e au 21e siècle : les impacts des technologies optiques et numériques sur les pratiques documentaires des galeries nationales à Londres, Ottawa et Washington D.C.* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal et Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne]. Archipel. <http://www.theses.fr/2017PA01H014>
- Ingles, E., De Long, K., Humphrey, C., Sivak, A., Sorensen, M. et De Peuter, J. (2005). *L'avenir des ressources humaines dans les bibliothèques canadiennes*. 8Rs Étude sur les ressources humaines dans les bibliothèques canadiennes.
- Jacquesson, A. et Rivier, A. (1999). *Bibliothèques et documents numériques: concepts, composantes, techniques et enjeux*. Éditions du Cercle de la librairie.
- Jeanneret, Y. (2004). Le procès de numérisation de la culture : un défi pour la pensée du texte. *Protée*, 32(2), 9–18. <https://doi.org/10.7202/011168ar>
- Julien, M.-P. et Rosselin, C. (2005). *La culture matérielle*. La Découverte.

- Justice. (1985). Loi sur le droit d'auteur. L.R.C. (1985), ch. C-42. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/>
- Kechidi, M. (2005). La théorie de la structuration: une analyse des formes et des dynamiques organisationnelles. *Relations Industrielles*, 60(2), 348–369. <https://doi.org/10.7202/011725ar>
- Keene, S. (1998). Digital collections: museums and the information age. Butterworth-Heinemann.
- Légis Québec. (2011). *Loi sur le patrimoine culturel*, P-9.002). <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/P-9.002?langCont=fr#se:1>
- Lemay, Y. et Klein, A. (2012). La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. *Les Cahiers Du Numérique*, 8(3), 15–15. <https://doi.org/10.3166/LCN.8.3.15-48>
- Loschiuk, W. (2014). *Rapport du vérificateur général du Canada*. Le patrimoine documentaire du gouvernement du Canada - Bibliothèque et Archives Canada. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201411_07_f_39965.html
- Maes, J.-C., Arnoux, D., Bayle Gérard et Brusset, B. (2015). *Sous le signe du clivage*. Dunod.
- Mariaux, P.-A., Griener, P., Mairesse, F., Desvallées, A., Viel, A., Hubert Van Blyenburg, N., Panese, F., Dufour, C., Sénécal, P., Söderström, O. et Deloche, B. (Ed.). (2005). *L'objet de la muséologie*. Institut d'Histoire de l'art et de Muséologie.
- Mariscal, V. (2019, juin). Loi Travail et communication néomanagériale : un déni analogue de l'asymétrie dans les interactions langagières au travail ? *¿Interrogations?* (28). https://www.researchgate.net/publication/333089729_Loi_Travail_et_communication_neomanageriale_un_deni_analogue_de_l'asymetrie_dans_les_interactions_langagieres_au_travail
- Mc Donald, J. et Shearer, K. (2006). *Vers une stratégie canadienne sur l'information numérique : Portrait de la situation actuelle*. Bibliothèque et archives Canada. <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/012018/f2/012018-3200-f.pdf>

- Merleau-Ponty, C., Lacambre, G., Lintz, Y., Morinière, S., Jouys Barbelin, C., Loire, S., Boujot, S., Vassal, H., Touillon-Ricci, M., Charve-Dartoen, S., Nieto, S., Dalex, F., Julé, S., Modiri, B., Vendeville, J.-P., Joly-Parvex, M., Raynaud, C., Defretin, A. et Loutrel, I. (2014). *Documenter les collections des musées : investigation, inventaire, numérisation et diffusion*. La Documentation française.
- Musiani, F. et Schafer, V. (2017). Patrimoine et patrimonialisation numériques. *Reset*, 6, 1-11. <https://doi.org/10.4000/reset.803>
- Naczk, K. (2007). *Tendances de l'emploi dans la fonction publique fédérale*, publication, n°11-621-MIF2007053. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-621-m/11-621-m2007053-fra.pdf?st=Jp7e1ti->
- Ory-Lavollée, B. (2018). Le ministre de la culture à l'heure du numérique. *Après-Demain*, 46(2), 6–9. <https://doi.org/10.3917/apdem.046.0006>
- Papy, F., Doublet, J.-M., Amblard, P., Chauvin, S., Creusot, J., Cubaud, P., Despres-Lonnet, M., Dinet, J., Fressard, O., Girard de Barros, F., Hudon, M., Jannès-Ober, E., Leblond, C., Lièvre, H., Lompré, N., Lucas, N., Lupovici, C., Roussel, H., Schöpfel, J., ... Vivian, R. (2007). *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Hermes Science publications.
- Parret, H. (2004). Vestige, archive et trace : présences du temps passé. *Protée*, 32(2), 37–46. <https://doi.org/10.7202/011171ar>
- Parry, R. (2010). *Museums in a digital age*. Routledge.
- Poulot, D. (2005). *Musée et muséologie*. La Découverte.
- Ramos, R. (2013). Le paradigme de la complexité : une lecture sémiologique. *Sociétés*, 121(3), 53–63. <https://doi.org/10.3917/soc.121.0053>
- Sandri, E. (2016). *L'imaginaire des dispositifs numériques pour la médiation au musée d'ethnographie*. [Thèse de doctorat, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et Université du Québec à Montréal]. HAL. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01513541>
- Secrétariat du conseil du trésor. (2019). *Plan stratégique 2019-2023*. https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/planstrat_1923.pdf

- Statistique Canada. (2018, décembre). *Classification nationale des professions (CNP) 2016* version 1.2
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl%20?Function=getVD&TVD=1204813&CVD=1204868&CPV=511&CST=01012016&CLV=1&MLV=4
- Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire.* (s. d.). <https://snpd.ca/>
- Twaites, H. (2013). Digital Heritage : What Happens When We Digitize Everything ? Dans E. Ch'ng, V. Gaffney, V. et H. Chapman, *Visual Heritage in the Digital Age*, (Chapter 17, p. 327-348). Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4471-5535-5>
- Volle, M. (2001). Les statistiques utilisées pour la manipulation. <http://www.volle.com/travaux/statistique.htm>
- Welger-Barboza, C. (2001). Du musée virtuel au musée médiathèque : le patrimoine à l'ère du document numérique. L'Harmattan.
- Young, A. (2013). Too much information: ineffective intelligence collection. *Harvard International Review*, 35(1), 24–27. <https://www.jstor.org/stable/42763544>